

Le Numéro } FRANCE..... Un franc
 { ÉTRANGER... 25 cents



3^e ANNÉE

Février 1899.

LA REVUE

DES

DEUX FRANCES

REVUE FRANÇO-CANADIENNE



Directeur :
Achille STEENS

Sommaire

François Coppée (DE L'AC. FRANC.)...	Février.....	97
Benjamin Sulte.....	La Mort de Champlain	98
Louis Fouché.....	Ballade	103
Olga de Bezobrazow..	Catherine II législatrice.....	104
Renée Allard	Impression fine.....	120
A propos de la Noblesse française		121
Benjamin Gadobert.....	Le Pôle Sud est découvert (suite et fin).....	126
Georges Lelarge.....	Œuvres d'art.....	151
Médéric Gérin-Lajoie.....	Guerre à la langue française.....	156
Albert Fleury.....	Un Soir.....	160
Avila Bourbonnière.....	Chronique américaine	161
Georges de Dubor.....	Critique musicale.....	165
Paul Bastien.....	Les Livres	168
Georges Grappe.....	Les Revues	173
Philippe Malpy.....	Le Théâtre à Paris	175
J. N. Legault	A mère patrie	181
Fantasio.....	Les Théâtres	182

CHRONIQUE DES DEUX FRANCES. — LA MODE PARISIENNE.

BUREAUX :

FRANCE

23, RUE RACINE
 PARIS

CANADA

30, R. S^t-JACQUES | 29, R. S^t-JEAN
 MONTREAL | QUÉBEC

ÉTATS-UNIS

21, RUE GOLD
 LOWELL, MASS.

Administration Française

PARIS — 23, rue Racine, 23 — PARIS

DE 10 HEURES A MIDI ET DE 2 A 5 HEURES DU SOIR, TOUS LES JOURS

LA

VOL. 17

Revue des Deux Frances

Secrétaire de la Rédaction : Rodolphe BRUNET

Abonnements pour la France, le Canada et les Etats-Unis

Un An.	{	15 francs. 3 dollars.		Six Mois	{	9 francs. \$ 1.80 cts.
----------------	---	--------------------------	--	--------------------	---	---------------------------

Les abonnements seront servis dans toute l'Amérique par nos Administrations de *Montréal*, de *Québec* (Canada) et de *Lowell*. Mass. (E.-U.).

PUBLICITÉ

La publicité se traite directement : Au **Canada**, avec nos administrateurs de *Québec* et de *Montréal* ; aux **Etats-Unis**, avec notre Administrateur de *Lowell*, Mass., ou avec les Agents dûment accrédités par eux ; en **France**, avec la Direction de Paris.

A chaque Numéro : **LA MODE PARISIENNE**

VOYAGES MARITIMES

ET

PRATIQUES

PARIS, — 9, rue de Rome, 9. — PARIS
(près la gare St-Lazare)

L. DESBOIS & M. JUNOT

VOYAGES ET EXCURSIONS

A forfait et accompagnés pour Lourdes, l'Espagne, l'Italie, la Palestine, l'Algérie, la Tunisie et tous autres pays d'Europe.

BILLETS

par toutes les Compagnies de Navigation et pour toutes les destinations.

Renseignements et devis gratuits sur tous voyages

DES RENSEIGNEMENTS

sont donnés aux adresses suivantes :

MONTREAL : 30, rue Saint-Jacques.

QUEBEC : 29, rue Saint-Jean.

GRANDE PHARMACIE

DE LA

Croix de Genève

142, Boulevard Saint-Germain, 142

PARIS

MAISON DE CONFIANCE

SPÉCIALE POUR LES ORDONNANCES ET ANALYSES MÉDICALES

PRIX MODÉRÉS ET SPÉCIAUX POUR LES ABONNÉS

Spécialement en dépôt

SUCRE ÉDULCOR

LE SEUL PERMIS AUX DIABÉTIQUES

DRAGÉES FERRÉ

CONTRE LA CONSTIPATION

Les Produits de la Maison se trouvent dans les principales pharmacies de Québec et de Montréal.

REMISE AUX DOCTEURS



Dessin de Rudeux.

La Chanson du Rouet

Villanelle

Mon chant est un peu monotone,
C'est quelque doux ronronnement.
Sitôt qu'on me prend, je l'entonne.

Comme une complainte bretonne,
Vieil air sur un vieil instrument,
Mon chant est un peu monotone.

La soupe, au feu, chante et mitonne.
Je lui fais l'accompagnement.
Sitôt qu'on me prend, je l'entonne.

Il dit : « Celui qui se cantonne
En son logis vit librement. »

Mon chant est un peu monotone...

Sitôt qu'on me prend, je l'entonne.

Il dit : « Le travail met en tonne
Le vin — au grenier le froment. »
Sitôt qu'on me prend, je l'entonne.

Près du chat qui se pelotonne
Et fait ses ronrons en dormant,
Mon chant est un peu monotone.

Été, printemps, hiver, automne,
Le jour ou la nuit, constamment,
Sitôt qu'on me prend, je l'entonne.

N'attendez pas qu'il vous étonne ;
Certe il en est de plus charmant.

Mon chant est un peu monotone.

Jérôme Doucet.

FÉVRIER

Songes-tu parfois, bien aimée,
Assise près du foyer clair,
Lorsque sous la porte fermée
Gémit la bise de l'hiver,

Qu'après cette automne clémente,
Les oiseaux, cher peuple étourdi,
Trop tard, par un jour de tourmente,
Ont pris leur vol vers le Midi;

Que leurs ailes blanches de givre,
Sont lasses d'avoir voyagé;
Que sur le long chemin à suivre
Il a neigé, neigé, neigé;

Et que, perdus dans la rafale,
Ils sont là, transis et sans voix,
Eux dont la chanson triomphale
Charmaient nos courses dans les bois?

Hélas! comme il faut qu'il en meure
De ces émigrés grelottants!
Y songes-tu? Moi, je les pleure,
Nos chanteurs du dernier printemps.

Tu parles, ce soir où tu m'aimes,
Des oiseaux du prochain Avril!
Mais ce ne seront plus les mêmes,
Et ton amour attendra-t-il?

François Coppée

De l'Académie française

LA MORT DE CHAMPLAIN

Il n'a jamais rien été mis sous nos yeux de ce que le fondateur de Québec pensait, dans les derniers mois de sa vie, touchant la situation de la Nouvelle-France. Serait-il possible de faire renaître les impressions qu'il ressentait alors, et qu'il emporta dans le tombeau? Peut-être.

L'imagination aidant, en pourrait écrire une belle page sur ce sujet, — mais où serait la vérité? Il nous faut des garanties. En existe-t-il? Je crois pouvoir répondre par l'affirmative. Le lecteur se prononcera, une fois cet article terminé.

L'état constamment déplorable des affaires du Canada, de 1608 à 1635, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le retracer ici. Malgré son courage et son intelligence, Champlain avait toujours été empêché d'agir en dehors du commerce des fourrures. Ses projets de colonisation étaient repoussés entièrement. Les années 1633-35 avaient bien vu arriver, enfin, quelques rares cultivateurs s'aventurant dans le pays, sous l'impulsion de leur propre initiative; mais cela constituait-il même un commencement, puisque la compagnie des Cent-Associés périclitait et bornait ses soins à tirer encore quelque bénéfice de la traite des pelleteries? Rien ne semblait consoler Champlain déjà éprouvé par tant de revers. Il allait mourir entouré de cet horizon sombre au milieu duquel il se débattait depuis près de trente ans. On juge de ses pensées par l'ensemble de la situation qui lui était faite, la plus pénible assurément qui puisse atteindre les gens de cœur. A ce compte, il faut écarter de sa couche funèbre tout rayon d'espérance, du moins pour ce qui devait survenir au lendemain de sa mort. Par la suite, se disait-il

sans doute, on exécuterait ses projets : le Canada ne serait pas sauvage éternellement, le soleil de la civilisation l'éclairerait, plus tard, dans un avenir lointain, quand Dieu le voudra et que les princes ou les humbles le pourront. Quand cela? Mystère.

Aucun de nos historiens n'a touché cette question, cependant je suis convaincu qu'ils s'accorderaient avec moi si nous avions le pouvoir de consulter les morts et si je demandais l'opinion des vivants. Ceux-ci feront probablement connaître ce qu'ils en pensent.

Voilà donc un sujet nouveau livré à la réflexion des penseurs. Comme il est empreint d'une tristesse navrante, je l'ai à peine signalé en 1882 dans l'*Histoire des Canadiens-Français* (II. 59), en disant que M. de Montmagny, nommé gouverneur alors que la nouvelle du décès de Champlain n'était pas connue en France, causa une surprise à Québec par son arrivée en ce lieu le 11 juin suivant. Champlain était par conséquent rappelé — ce qui, dans le cas où il ne fût pas mort, devait ajouter la disgrâce à tous ses autres chagrins.

Mais non! il me paraît maintenant que la Providence avait transformé la douleur en joie lorsque survint pour le premier Canadien l'heure de quitter ce monde. Suivez, je vous prie, le raisonnement que je fais :

Le père des Cent-Associés était, il me semble, Isaac de Razilly, commandeur de l'Ordre de Malte; j'en trouve la preuve dans ses échanges de notes et de mémoires avec Lauzon et Richelieu dès 1626. Il conçut le projet de s'associer les chevaliers de Malte, en 1632, pour occuper l'Acadie, soit au nom de l'Ordre, soit sous le contrôle des Cent-Associés, et il partit sans retard pour mettre son idée à exécution. Les affaires des Cent-Associés allant de mal en pis, on proposa, vers 1635, d'abandonner le Canada à l'Ordre de Malte, ce que désiraient et acceptaient MM. de Razilly, de Sillery et de Montmagny, tous trois chevaliers de l'Ordre.

Champlain dut avoir connaissance de cette entente et il ne pouvait que s'en réjouir, parce que des établissements stables devenaient possibles et même certains sous la direction des chevaliers. Observons aussi que, durant l'été de 1635, on lui

envoya le sieur Marc-Antoine Brasdefer de Châteaufort, chevalier de Malte, pour le suppléer en cas de besoin.

Cette dernière démarche signifie que l'on préparait les voies au changement prévu — et peut-être savait-on que la santé de Champlain s'en allait défaillante, ce qui, ajouté au poids de soixante et huit ans d'âge, méritait de sérieuses considérations.

Le 15 août 1635 on devait savoir à Québec la nature des nouveaux arrangements, mais comme rien de définitif n'était réglé, Champlain, écrivant ce jour-là au cardinal de Richelieu, se bornait à demander cent vingt hommes armés à la légère pour faire une incursion chez les Iroquois, ravager leurs villages et les tenir à distance de Québec par la menace de semblables punitions. En 1635 ce plan était assez facile à exécuter; on n'envoya point de soldats et les maraudes des Iroquois continuèrent.

La paralysie dont souffrait Champlain l'immobilisa complètement à partir des premiers jours d'octobre. Par les navires de France arrivés cet automne, il apprit probablement que le transfert du Canada à l'Ordre de Malte était résolu et que l'on attendait la réponse du Grand Maître à la demande d'autorisation que lui avait adressée de Razilly en date du 8 septembre. Certes, il y avait de quoi ranimer les espérances d'un homme moins fortement trempé que le fondateur de Québec, aussi devons-nous croire qu'il mourut consolé par la vision du développement immédiat de son œuvre. Reportant ses regards en arrière, il revoyait la longue série de ses travaux et de ses déceptions, néanmoins ce total effrayant n'avait rien d'amer ni de regrettable pour lui du moment où sa carrière ainsi employée devait servir de base à une colonie véritable, une nouvelle France, un monde religieux!

Ai-je assez bien expliqué, en premier lieu, les causes qui ont assombri la fin de notre héros, puis les motifs qu'il avait en même temps d'oublier tout cela pour se féliciter dans son intérieur du succès prochain de ses généreuses entreprises? C'est le point sur lequel j'attire l'attention du lecteur, car nos historiens sont muets à cet égard. Ils racontent les déboires auxquels je fais allusion, d'année en année, depuis 1608, et brusquement ils disent que Champlain décéda le 25 décembre 1635. Les lignes

suivantes du Père Paul Le Jeune, qui l'assista de son ministère, renferment à peu près tout ce que l'on sait de cette fin : « Nous pouvons dire que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France, où nous espérons qu'un jour Dieu sera aimé et servi de nos Français, et connu et adoré de nos sauvages. »

Si le mot « bénédiction » embrasse les choses de la terre il indique l'état d'un esprit satisfait sous le rapport temporel. Prenant l'expression dans le sens strictement religieux, nous n'avons plus rien pour savoir quelle était la pensée de Champlain en ses derniers jours.

Les événements mentionnés plus haut peuvent seuls nous guider. En outre, le Père Le Jeune lui-même pèse de beaucoup dans la balance de mes doutes ; il l'emporte du côté consolateur. Voici comment. Cet homme remarquable correspondait avec plusieurs personnes de la cour de France et, précisément l'année 1635, il en recevait des promesses séduisantes dont il se montre heureux et fier pour le Canada dans ses lettres de 1636. Lui et Châteaufort ne devaient pas cacher à Champlain la marche favorable des affaires — et Champlain lui-même devait le savoir de bonne source. J'incline à croire qu'il est mort consolé par une riante illusion — car le projet de Malte ne fut qu'une lueur passagère — mais il est évident que Champlain disparut à propos, car il s'écoula trente ans après lui sans le retour du moindre rayon lumineux dans le ciel de la Nouvelle-France.

Châteaufort n'avait empiété sur aucune des fonctions de Champlain et paraît avoir agi comme son lieutenant ; mais après les obsèques, « lorsque le peuple était encore assemblé à l'église, on lut publiquement des lettres que les associés de la Compagnie avaient mises en dépôt entre les mains du Père Le Jeune, pour être ouvertes après la mort de Champlain, et par lesquelles ils donnaient, par *interim*, la charge de gouverneur à M. de Châteaufort, en attendant qu'avec l'agrément du roi ils y eussent pourvu d'une manière définitive ». Ce texte de M. Faillon est un résumé exact de tout ce que l'on connaît de la circonstance en question.

Le 15 janvier 1836, vingt jours après la mort de Champlain,

à la réunion des Cent-Associés, tenue à Paris, il y eut quatre concessions de terre en fief approuvées et signées : 1^o la côte de Lauzon à Simon Le Maître ; 2^o l'île d'Orléans à Jacques Castillon ; 3^o la côte de Beaupré à Antoine Cheffault ; 4^o Port-neuf à Jacques Le Neuf de la Poterie. Dans chacun de ces actes on lit : « Mandons au sieur de Montmagny, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), gouverneur pour notre dite Compagnie sous l'autorité du roi et de monseigneur le cardinal, duc de Richelieu, de Québec et autres lieux et places étant sur le fleuve Saint-Laurent, que de la présente concession il fasse jouir le dit sieur Le Maître... »

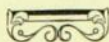
M. de Montmagny était donc déjà nommé gouverneur, d'après ces pièces et celui qui lira le présent article comprendra pourquoi. Les chevaliers de Malte n'attendaient plus qu'un signal pour entreprendre le service du Canada. Ici, la fatalité intervint. Le 5 février 1636 le Grand Maître de l'Ordre écrivait de Malte à Razilly qu'il fallait porter leurs forces du côté de Malte et ne pas songer à l'Amérique en ce moment, parce que la guerre était déclarée contre le Sultan. (J.-E. Roy : *L'Ordre de Malte*, 26-28). Ce fut le terme des opérations des chevaliers, comme corps, en Acadie et au Canada, de sorte que, du commencement à la fin des négociations, il s'écoula à peine douze mois.

Razilly mourut en 1636. Quant à Montmagny il débarqua sans soldats ni colons, à Québec, le 11 juin 1636, envoya Châteaufort commander aux Trois-Rivières et garda près de lui le sieur De Lisle, un autre chevalier de Malte, qui semble être resté deux ans dans le pays, de même que Châteaufort.

De ce rêve évanoui des chevaliers de Malte reste une simple page d'histoire et, au milieu de sa plus grande lumière, apparaît la figure sereine de Champlain mourant consolé.

Benjamin Sulte.

Ottawa, janvier 1899.



Ballade

Dans l'heureux temps, dit-on, que les divinités
laissaient l'Olympe bleu pour danser sur la plaine
en parfumant les fleurs qui frôlaient leur haleine,
les hommes à ces jeux n'étant pas invités
contemplaient — et d'eux sont ces discours rapportés,
« — Connais-tu point, ami, cette aimable sirène
qu'on nomme Poésie, et de qui le domaine
est peuplé, m'a-t-on dit, de rêves enchantés ?
— Ami, la Poésie, elle est ma châtelaine !

J'erre dans les abris pleins de félicités
que sa main généreuse ouvre aux âmes en peine,
aux songeurs alanguis en une extase vaine.
Là je puis contempler ses divines beautés,
quand elle va, dans un nuage de clartés,
de pourpre revêtue, avec des airs de reine,
danser en tourbillon, et fait voler sa traîne,
en effleurant nos cœurs avec elle emportés.
— Ami, la Poésie, elle est ma châtelaine !

Son teint pâle est pareil au couchant des étés,
mais il a la chaleur d'amour — ou bien de haine !
Et dans ses yeux profonds luit l'adorable chaîne
qui nous retient à ses longs regards veloutés.
Mais ce qui met la joie en nos cœurs exaltés,
c'est son sourire aimé, délicieuse aubaine,
qui découvre ses dents, semblables dans leur gaine
à deux filets de lait de rides agités.
— Ami, la Poésie, elle est ma châtelaine !

ENVOI

J'aime à voir, me tenant rêveur à ses côtés,
de ses cheveux glisser de bruns reflets d'ébène,
flottant en un parfum plus doux que marjolaine,
tandis que sa voix chante aux horizons bleutés.
— Ami, la Poésie, elle est ma châtelaine ! »

Louis Fouché.

CATHERINE II, LÉGISLATRICE

LE NAKAZE OU LES DÉPUTÉS A MOSCOU EN 1767

L'histoire nous apprend que Sémiramis commandait des armées, la reine Elisabeth d'Angleterre est comptée au rang des grands hommes politiques, Marie-Thérèse d'Autriche a montré qu'une femme pouvait être un héros, au commencement de son règne, mais aucune femme n'a jusqu'à vous été législatrice.
(Lettre de Frédéric II à Catherine II.)

Ce n'est pas un choix arbitraire que de prendre ce grand fait : — La convocation des députés à Moscou en 1767 — pour le centre d'un coup d'œil jeté sur le règne de Catherine II. C'est au contraire se placer en quelque sorte au cœur du progrès. Peut-être le plus grand de ce règne glorieux, d'un progrès qui comprend tous les autres. Car les rapports des députés à l'Impératrice sur l'état des choses en Russie servirent de point de départ à plus d'une réforme utile. C'est ainsi qu'en ordonnant en 1778 la transformation de la fameuse usine de Toula, la souveraine s'inspira des réclamations faites à ce sujet par les députés de ces usines en 1767. Nous sommes même conduits à croire que Catherine II doit une grande partie de ses succès à un point de départ juste : la tentative d'une mise en regard de vérité sur l'état des choses en Russie. Cet état de choses, surtout en comparaison de l'esprit qui animait le Nakaze, était fait pour inspirer un dégoût et un découragement invincible. Voici ce que disait à ce sujet en 1765 le comte de Minich, une des per-

sonnes les plus considérables du siècle. — « Le gouvernement russe a cette supériorité sur tous les autres, qu'il est régi par Dieu lui-même, autrement on ne saurait expliquer comment il se soutient. » — L'assemblage de grossièretés, de luxe qui formait une société que l'esprit de civilisation n'avait encore ni élevée ni affranchie. La coexistence de l'ignorance la plus absolue avec la représentation factice de cette civilisation non appropriée; les désordres accumulés dans toutes les branches de l'administration et de l'armée par les vicissitudes politiques, financières des derniers règnes précédents, tel était l'état des choses prouvant l'existence d'un mal partout répandu. Tel était le premier anneau de la chaîne de calamités qui encerclait la Russie d'alors et que le pouvoir et l'action d'une femme élevée au trône par une faction se faisaient fort de rompre.

Comment dans une cour de libertinage aveugle qui développa malheureusement en Catherine certaines tendances naturelles vers la déviation des mœurs, comment donc dans cette société subalterne démembrée de tous les côtés, n'ayant sur toutes choses qu'une appréciation vague et difficile, comment Catherine II, princesse allemande, acquit-elle les qualités nécessaires pour produire l'œuvre largement humanitaire du Nakaze, de ce Nakaze que les Russes appellent les « lois de la Justice », que les députés nommèrent la Bulle d'or, de ce Nakaze enfin qui, écrit depuis plus de cent trente ans, peut s'étendre à l'avenir, au passé, au présent et au lointain du travail social? — « Mes deux maîtres, aimaient à dire Catherine II, furent l'isolement et l'adversité. » Alors que son époux, prince absurde, passait sa journée à jouer avec des poupées ou avec des soldats, et ses nuits dans des orgies immondes, que sans rougir il entretenait sa fiancée de ses maîtresses et sa femme de ses liaisons amoureuses, alors que Pierre III, empereur de Russie, ne se considérait que comme colonel prussien et humiliait l'antique orgueil moscovite devant une nation récemment parue sur la scène de l'histoire, alors que, chose plus grave enfin, ce souverain obéissait dans sa politique à sa passion jusqu'à provoquer une guerre inutile avec le Danemark pour satisfaire le roi de Prusse, Catherine, elle, s'étudiait d'une part à amener tous les cœurs sous son

empire, à se mettre en rapport intime avec le parti des mécontents, de l'autre à faire alliance avec les philosophes, de s'assimiler les forces intellectuelles de son siècle avant que l'heure de la victoire ne vint. Cette heure ne vint pour elle qu'après dix-huit ans passés dans « l'isolement et l'adversité ». C'est ce temps d'épreuve qui assura peut-être son indépendance intellectuelle. Son esprit comprimé s'entraînait d'un beau mouvement vers le progrès et la gloire. Précisément là est le caractère essentiel de Catherine II, de faire marcher ensemble les plus grandes hardiesses d'idées et la politique, en se gouvernant uniquement selon la raison et les circonstances. Tout en manifestant les goûts les plus divers, elle sut n'agir jamais qu'au point de vue pratique, pour le côté positif des intérêts du pays. Ainsi donc pendant les premières années passées dans sa nouvelle patrie Catherine portait de tous côtés ses regards, avec un dessein évident d'agir dans une grande sphère.

La jeune princesse lisait aussi avec persévérance tout ce qui lui tombait sous la main. Elle s'assimilait énergiquement les Voltaire, les Bayle, les Rousseau et à travers sa propre pensée elle suivait celle des grands écrivains du siècle. Son esprit se nourrissait, se fortifiait, s'assouplissait à l'exercice de ces lectures. Les destinées providentielles de la Russie allaient dépendre un jour de cette jeune pensée qui mûrissait indépendamment des causes paralysantes dont elle était entourée. Car nul ne saurait contester que l'avènement de Catherine II a été matériellement, intellectuellement et moralement un bienfait nécessaire et universel pour notre patrie. C'est à ces lectures qu'il faut faire remonter l'origine du Nakaze. Il est, évident que les écrits des philosophes ont joué un rôle immense dans le développement de la civilisation européenne et comme tous les progrès sont communs, les éléments du Nakaze sont analogues à ceux de la législation la plus avancée.

L'ambition tient à coup sûr une grande place dans les actions de Catherine II, cependant elle n'en fut pas le principe. Quel qu'ait été le rôle qu'y joua cette ambition dans ses entreprises ce n'est pas ce sentiment qui la gouvernait, du moins à cette époque de sa vie, c'est l'idée, à tout prendre constamment

manifestée du bien public, celle d'un grand mouvement salutaire à prépondérance législative. Cette idée devait faire la fortune de son règne alors que l'œil toujours attaché sur la vision de la grandeur et de la prospérité de la Russie, elle accomplissait sa tâche progressive, source de cette traînée de lumière : le Nakaze de 1767. Voici quelques lignes des notes prises par Catherine vers ce temps et qui en témoignent « Dieu m'est témoin que je ne souhaite que le bien du pays où (1) sa volonté m'a appelée à régner. La gloire de la Russie, c'est ma gloire, c'est mon principe je veux ce *but général* : *rendre tout le monde heureux*. » Et plus loin : « La liberté est l'âme de tout : sans elle, tout est mort. La liberté politique anime tout. Pour un souverain qui veut être aimé et veut régner avec gloire un pouvoir dépouillé de la confiance de son peuple ne signifie rien. Cette confiance est facilement atteinte par le vouloir du bien public et par la justice. » Et encore : « La paix est indispensable pour un grand empire comme la Russie. Nous avons besoin d'accroître la population, non pas de la diminuer. »

« Ceci pour la politique intérieure ; pour la politique extérieure la paix nous assure plus de grandeur que les hasards d'une guerre toujours ruineuse. Réunir la mer Caspienne à la mer Noire et la mer Baltique à la mer du Nord et diviser par là tout le commerce indo-chinois aurait pour résultat d'élever la Russie à un degré de puissance unique. Qui pourrait s'opposer au pouvoir sans limite d'un souverain commandant un peuple de guerriers. » Cette dernière phrase indique déjà bien le goût personnel de Catherine II pour la guerre, donnant lieu aux grands actes de courage, d'intelligence et de volonté. Néanmoins elle ne continua point la guerre sottement engagée par son époux, avec le Danemarck et ne précipita jamais la Russie dans des guerres inutiles comme le fit par exemple Louis XIV.

Tout d'abord le premier cahier du Nakaze se composait de 64 pages seulement, jetées au hasard de la plume par la jeune princesse. Et ceci à l'époque même où elle était la proie de continuelles vicissitudes, Pierre III délibérant ouvertement de

(1) *Bilbasoff-Rousskaïa Storina*, p. 346.

la mettre au couvent pour pouvoir épouser sa maîtresse, la comtesse Voronzoff. Catherine vivait la plupart du temps à Pétérof, renfermée dans un horizon fort étroit. C'est alors que s'établit entre elle et la princesse Dachkoff (1), sœur de la favorite, une amitié intellectuelle prouvant combien les femmes possèdent cette force supérieure, vraiment capable d'influer sur le gouvernement d'un pays. Mais revenons au Nakaze. Ce ne fut que plus tard et en conséquence de son propre entraînement pour les travaux des Montesquieu, des Békarrî que l'impératrice passa des déterminations générales des lois à l'infinité diverse de leurs fins particulières. Ce travail comprenait 655 paragraphes. Catherine l'accomplit seule. Elle ne voulut l'opinion ni de celui-ci ni de celui-là craignant que cette opinion ne l'atteigne dans l'unité de son œuvre. Elle disait : « Il s'agit de passer un seul fil et de s'y tenir fermement. » Après avoir réuni les lois, par d'essentiels rapports, Catherine arrivée au pouvoir voulut savoir en raison de quelle différence la théorie se sépare de la pratique. C'est dans ce but quelle convoqua à Moscou en 1767, 545 députés des différents partis de la Russie, pour l'observation, la communication, et la classification des faits dont devait découler une série de réformes. Elle puisa cette idée d'une assemblée de notables en elle-même et dans la situation où se trouvait la Russie. Son entourage ne pensait pas comme elle à ce sujet.

L'idée d'une grandemagistrature s'alliant aux pouvoirs locaux pour rendre la justice à tous était un fait d'un caractère absolument nouveau. Cependant Catherine persévéra dans l'initiative et la direction de son entreprise; elle la présenta lumineuse et vive aux députés confus et indécis, que hors de toutes les conditions anciennes on appelait « citoyen » (*gradjanie*), que contre toute prévention d'autorité, on engageait à rendre compte de toutes choses cachées sous des apparences extérieures et mensongères. L'impératrice ordonna donc aux députés d'examiner le Nakaze. Ce n'est pas tout, elle voulut encore qu'ils

(1) La princesse Dachkoff, auteur de mémoires célèbres, facilita pas son dévouement l'avènement de Catherine II, fut nommée par elle présidente de l'Académie. Catherine II, réforma aussi la loi en faveur de la femme.

manifestassent les nécessités de chaque parti de la Russie qu'ils représentaient par des exposés qui, pour les différencier du grand Nakaze (Edit) s'appellaient le petit Nakare. « Je leur donnerai, disait la souveraine, le droit de raturer, de biffer ce qu'ils voulaient. »

Dans Moscou centre et lieu de l'ancienne société russe héritière de l'ancien arbitraire, dans ce Moscou que le comte de Ségur appelle la « capitale des mécontents », la jeune souveraine se montra aux yeux de son peuple dans la vraie majesté du pouvoir dépositaire et protecteur de l'ordre public. Les travaux commencèrent par la lecture du grand Nakaze, les députés furent littéralement transportés d'enthousiasme pour le clair bon sens de l'impératrice. Entourés par l'assujettissement servile de toutes parts, attachés eux-mêmes à cet ordre de choses, ils recevaient du pouvoir suprême un exemple unique d'équité libérale qui s'interposait pour ainsi dire entre ce pouvoir et les abus qui le perdaient misérablement. Les droits de la liberté sont difficiles à combiner avec le principe de l'autocratie, cependant en Russie, l'autocratie se présente sous un tout autre aspect que le despotisme oriental, par exemple, l'autocratie par les Pierre, les Catherine II, les Alexandre III a été placée à côté du progrès, de telle sorte qu'en garantissant la sûreté du pouvoir elle garantit en même temps l'éclairage graduel des peuples. Nous ne disons pas comme certains fanatiques du pouvoir absolu en Russie qu'elle le garantit d'autant mieux, mais qu'évidemment le pouvoir absolu en Russie a une destinée qui lui est propre, que le caractère du progrès y demeure dominant, et que, probablement, sans ce pouvoir, parmi le chaos des éléments contraires, rien de général ni de permanent n'aurait pu peut-être s'établir dans un pays de si prodigieuse étendue, encore si étroitement lié au passé.

Parlant de l'autocratie, Catherine II dit : « Où est la raison du gouvernement autocratique ? Elle est non dans celle d'ôter aux hommes leur liberté naturelle, mais dans celle de diriger leurs actes vers la plus grande part du bien. Par conséquent le meilleur des gouvernements est celui qui est le plus en rapport avec la raison qu'on doit supposer aux êtres pensants pour la

fin que tout gouvernement doit poursuivre sans relâche : le Bien public. » Ce passage prouve par quelle association d'idées libérales Catherine II comprenait la force du pouvoir (1). Le Nakaze se présente à l'esprit tout à fait détaché de l'ensemble des choses en Russie. Dans les 665 paragraphes qui le composent on ne trouve nulle trace de la dureté des mœurs de la Russie moscovite, nulle part on n'aperçoit ces tendances tyranniques des édits de Pierre le Grand, mais partout nous y reconnaissons le large souffle humanitaire du XVIII^e siècle, à chaque ligne paraît la liaison intellectuelle de la jeune Russie avec l'esprit de la France des philosophes, de la France ranimant sans cesse le mouvement du progrès et prévenant son triomphe. La clef de voûte du Nakaze est dans le principe du droit fondé sur la justice et non sur la force.

« L'égalité de droit est dans l'égalité de lois pour tous les citoyens indistinctement. Faites que les gens craignent les lois et ne craignent personne excepté elles. La liberté consiste dans la possibilité pour chacun d'agir selon ses facultés, sans se voir obligé à faire ce qui lui est contraire. Nul ne doit porter condamnation pour ses paroles, les paroles ne sont pas des actes qui souffrent châtiment, parfois le silence exprime plus que la parole. » Plus loin l'impératrice réagit énergiquement contre l'intolérance en matière de foi. La défense ou la poursuite de certain culte est un mal pour la paix et le repos des citoyens. C'est un grand malheur de ne pouvoir dire son opinion sous certains gouvernements.

Le Nakaze contient en germe l'idée de l'abolition du servage, il le prépare par celle du droit individuel qu'il proclame, par le principe fécond de liberté d'opinion qu'il adopte et soutient. De cette liberté d'opinions Catherine en appelait aux députés dans leurs délibérations communes. Elle leur disait : « Instruisez-moi de vos nécessités, communiquez-moi vos sujets de plaintes, quels sont vos maux ? Je n'ai nul système préconçu, je ne veux que le bien général, qui est du même coup le mien propre, travaillez, réunissez les matériaux, éditez les lois, sachez ce que

(1) Le Nakaze (édit. de l'Université). Bilbasoff.

vous voulez. » Et successivement les opinions arrivaient, suggéraient des faits des mesures à prendre, des décrets à rendre, des procédés nouveaux à développer. Par ce moyen, d'une main habile Catherine II raffermissait le trône chancelant sur lequel elle venait de monter, ce trône entouré de périls, d'erreurs, et de crimes, elle le raffermissait en rappelant à elle la raison individuelle et la liberté d'opinions.

Il existe peu de jours plus glorieux dans les annales de la Russie que celui que donne le spectacle des cinq cent quarante-cinq députés réunis à Moscou pour fonder le bien de l'empire. Manquèrent-ils leur but, les données de l'expérience ouvrirent elles la porte au septicisme et les rapports d'un état libéral avec des sujets à moitié civilisés avaient-ils un but certain ? Quoique la solution d'utilité des réformes fut très diversement acceptée par les députés, on peut cependant affirmer, en se plaçant à un point de vue général, que les députés apprécièrent l'œuvre de leur souveraine. Ils versèrent même des larmes d'émotion en écoutant ces nobles et puissantes paroles par lesquelles se termine le Nakaze. « Tout cela n'est pas fait pour plaire aux flatteurs qui, possesseurs des biens terrestres, croient que le peuple est fait pour eux alors que nous croyons et mettons notre gloire à croire que c'est nous qui sommes fait pour notre peuple. Que Dieu nous préserve donc, après les travaux de ce code qu'il y ait un peuple plus équitable et par conséquent plus heureux que le nôtre : l'intention de nos lois ne seraient pas accomplie, je souhaite ne pas voir ce malheur. » On ne peut donc imputer à Catherine le cas de la stagnation d'une partie des réformes qu'elle avait exposées en principe. L'idéal politique du Nakaze, sous certains rapports, correspond à l'idéal de la Convention. Sa théorie d'équilibre économique se rapproche presque au point, de vue socialiste, de la justice raisonnée résolvant le problème social d'une manière directe, alors que l'idéal politique des députés était encore engagé dans les liens d'un passé de violence civile.

La réunion des forces sociales au bénéfice du Bien-être, voilà la forme supérieure de gouvernement que le regard ferme d'une femme embrassait dans son unité, alors que les députés, parmi

lesquels dominant le caractère de simple sujet, ne saisissaient que très incomplètement, beaucoup trop peu, l'action qui leur était confiée. Implicitement ils la repoussaient. Est-il besoin de rappeler qu'à cette époque en Russie, les excentrités de toutes espèces faisaient partie de la vie du grand seigneur comme de celui qui se plaisait à l'imiter, que les iniquités du servage produisaient des épouvantables types, comme ceux de la célèbre « Soltuchiha » par exemple qui, sur l'ordre de Catherine, fut exposée à Moscou dans une cage de fer pour avoir agi à l'égard de ses serfs comme une bête féroce. Cette harpie hideuse se plaisait à torturer de malheureuses jeunes filles, elle leur enfonçait des épingles sous la peau et se livrait aux plus affreuses débauches. Mais cette même Catherine II qui condamnait le servage d'une part, le répandit de l'autre. Comment le servage, cette institution funeste n'apparaissant en Russie que fort tard (au xvi^e siècle seulement comme institution permanente), comment cette institution anti-nationale que développa l'exercice de l'autorité de Pierre I^{er} se répandit-elle sous le règne de Catherine (malgré le développement des idées libérales), à toutes les provinces, soumises, conquises, ou organisées par un pouvoir nouvellement exercé comme dans les gouvernements de la Russie méridionale, ou avait vécu l'indépendance cosaque? Le servage fut-il considéré par Catherine dans la seconde partie de son règne surtout, comme un instrument nécessaire d'assujettissement des provinces encore rebelles au joug encore toute frémissante comme l'Ukraine des échos réveillés de cette liberté accompagnée de continuelles violences et d'effroyables désordres. Malheureusement bien des causes poussèrent Catherine à continuer à élargir cet état de choses. D'abord l'opposition intraitable plusieurs fois exprimée qu'elle rencontra parmi son entourage. Plus tard, dans le cours de son règne, la nécessité de briser l'élément populaire (d'où sortit la jacquerie de Pougatcheff) à l'élément social. La pensée féminine de justice soumise à la servitude des institutions politiques et sociales de la loi masculine de la force, pour la tourner au profit du pouvoir, telle est la raison de la révocation par Catherine de l'abolition du servage. C'est ainsi que nous la

voyons, elle, l'élève des philosophes qui, comme grande-duchesse, écrivait que le « servage est contraire à la loi chrétienne, » nous la voyons d'un côté livrée aux recherches de la « Société d'économie » la question de ce servage et faire couronner le mémoire prononçant son abolition, et de l'autre contribuer à l'extension de cette plaie sociale.

Dans la rédaction primitive du Nakaze, nous lisons le paragraphe suivant : « Sur la nécessité de libérer les serfs ». Mais le jugement général s'éleva avec tant de force contre ce paragraphe, que l'Impératrice se vit forcée de l'effacer de la rédaction complète et définitive, et ceci contrairement à son opinion personnelle qu'elle soutint, comme nous l'avons dit plus haut, étant encore grande-duchesse. Voici comment elle en décida en ce temps-là, avec quelque naïveté peut-être. « Il aurait fallu établir, disait-elle, que dorénavant, après l'achat d'une propriété par un nouveau possesseur, tous les serfs soient libérés à partir de ce moment. Comme dans le courant d'un certain nombre d'années les terres changent de propriétaire, cent ans suffiraient pour la libération de tous les paysans ».

Plus tard, quand l'expérience lui fit constater ce que les formes d'État renferment de survivances, de rétrograde, elle se préoccupe surtout des relations de justice entre le maître et le serf. Ainsi, ayant appris que le Sénat avait ordonné l'extermination de tout un village pour cause de meurtre d'un propriétaire, l'impératrice écrivit au général-gouverneur : « Une mesure comme le massacre de tout un village pour venger la mort d'un propriétaire prépare des désordres plus grands encore. — La situation des serfs est critique, des mesures de paix et d'humanité peuvent seules assurer le repos. » — Enfin, fait curieux et caractéristique, le fameux Nakaze fut lu en présence de 545 députés formant le comité législatif de la commission ; dans ce nombre 346 personnes appartenant aux classes non privilégiées. Il est clair que l'impératrice voulait révéler ses idées à tous pour qu'elles en reçussent une plus forte impression. Dans ce but, et d'après ses propres paroles, elle change, transforme la rédaction primitive du Nakaze, pour rapprocher, allier sa tentative aux divers éléments de la société russe selon les faits de

l'expérience. Malgré cela le Sénat qui, considéré dans son ensemble, n'est qu'un moyen du gouvernement autocratique adopté par Pierre, le Sénat, toujours associé à l'exercice de l'arbitraire, fit une opposition si radicale au projet de l'impératrice que ce projet échoua dans ce qu'il avait vraiment de public, comme grand événement de la civilisation.

C'est ainsi que le Sénat délimita le nombre des exemplaires du Nakaze à expédier dans toutes les Russies à 57 pour les établissements les plus importants, en vue de renseignement, avec défense absolue de les donner en mains aux petits fonctionnaires, non seulement pour la copie, mais pour la lecture. Il est vrai que l'autocrate de toutes les Russies aurait pu sans consulter l'opinion commune lui imposer son acte comme un fait accompli. Si Catherine II jugea bon de céder, c'est que comme politique elle adapta toujours son outillage gouvernemental aux conditions dominantes. Elle, dont l'esprit, malgré l'immense imperfection de sa conduite de femme, ne s'éclipsa jamais devant celui d'aucun de ses favoris, elle qui, par son action, sa force, son initiative, représentait pleinement le principe de l'aristocratie dans ce qu'il peut avoir de salubre, elle s'imposa de respecter la volonté d'un Sénat, obligée pour ainsi dire de se soumettre dès que la volonté du souverain intervient. Pourquoi? D'un côté, les circonstances données manquaient trop autour de la souveraine pour la réalisation des idées émises dans le Nakaze, et sa sagesse de justicier, comme nous l'avons dit, avait pour objet de limiter l'étendue du mouvement de l'arbitraire, mais de manière à ne dépasser jamais ce qu'on peut appeler en politique le seuil de l'accord possible. D'un autre côté, les philosophes du XVIII^e siècle, dont elle s'inspira si hardiment dans son Nakaze, les philosophes qui jetèrent les clartés de l'intelligence sur les grandes vérités sociales, ces philosophes ne creusent pas, ne sondent pas assez les cœurs pour ne leur donner qu'un seul désir de récompense : la lumière, qu'une seule inexprimable conviction, le travail pour le Bien. Pour accepter pleinement la responsabilité de la révolution sociale du Nakaze, il fallait ne pas oublier qu'il y a de l'apôtre dans le réformateur et du divin dans le penseur. Et les philosophes faisant surtout leur

propre piédestal, ne se chargeaient pas de le couronner par cette vertu de l'âme, cherchant dans ce monde le but d'une destinée immortelle. Si grands qu'aient été ces esprits, saisissant corps à corps la société, ils ne s'étaient pas dit que cette vie ne reçoit de dignité que d'un certain idéal supérieur qui seul la donne.

Et Voltaire, n'apercevant que la fin félicite Frédérique du partage de la Pologne, et Catherine laisse l'œuvre du Nakaze inachevée et même à la fin de son règne se défie de écrivains libéraux russes, qu'elle a en quelque sorte produits, s'irrite même contre eux, et enfin, voyant venir le terrible orage de la révolution française, persécute ceux qui ont le mieux compris ses idées civilisatrices.

Si nous cherchons maintenant non ce que le Nakaze aurait pu faire, mais ce qu'il a fait, nous pouvons constater à tout prendre que, malgré la résistance de divers corps établis comme le Sénat, son influence a été salutaire sur le développement intérieur de la société russe. Le comité législatif des députés qui examina les nouvelles ordonnances « ou Oulogénie, prolongement du Nakaze » dura environ deux ans. Il fut dissous parce que les députés, pour la plupart militaires, abandonnèrent leurs travaux pour se ranger sous le drapeau. On était en 1768 et le feu de la guerre embrasait les frontières de la Turquie.

Les travaux de ce comité furent continués par une sous-commission qui prépara plus d'une mesure juridique et administrative de l'Impératrice, comme celle par exemple de l'administration des gouvernements, le faire-part à toutes les villes de la Russie, les lois sur le sel, sur la navigation et bien d'autres actes gouvernementaux ayant pour but l'amélioration des voies de communications. Le besoin d'agir pour le bien public, d'où découle l'idée dominante du Nakaze, Catherine l'appliqua dans la grande sphère de ses relations extérieures pour obtenir le résultat de l'extension commerciale de la Russie.

Nous citerons cet exemple : en 1778 alors que les Etats-Unis s'armaient contre la métropole, les bateaux marchands d'Arkangel étaient poursuivis sous prétexte de guerre par les croiseurs américains et anglais. L'Impératrice s'en fâchait, malgré les représentations de l'ambassadeur d'Angleterre Garrice qui

tentait de la calmer. — « Comment, disait Catherine II, sur un ton d'irritation, vous paralysez notre commerce, vous arrêtez notre navigation, je donne à cela une énorme importance, le commerce est né de mes soins, et vous ne comprenez pas que je me fâche! »

D'un autre côté l'Impératrice écrivait : « Savez-vous le mal que me font ces croiseurs? Ils se saisissent des bateaux de commerce partant d'Arkangel, ils se livrent à ce beau métier en juillet et en août, mais ma parole, le premier qui touchera au commerce d'Arkangel, aura à s'en repentir cruellement. Je ne suis pas le Georges III et on ne peut pas me mener par le nez. » Tout ceci se passait en 1779 et le 28 février 1780 parue la fameuse déclaration des lois de neutralité pour le commerce. Cette déclaration de la neutralité du commerce, ce miracle de « sagesse » selon l'expression même de Frédérique II, est complètement l'œuvre de l'Impératrice. C'est elle qui, d'une manière infiniment adroite, amena à la coalition de la neutralité commerciale le Danemark, la Suède, l'Autriche, la Prusse, le Portugal, le royaume des Deux Siciles, et l'Angleterre dut céder, et retirer les instructions secrètes par lesquelles elle soutenait la piraterie des mers. Et le commerce d'Arkangel, si important pour la Russie, continua à prospérer en temps de guerre comme en temps de paix. L'idée de la déclaration de la neutralité est adhérente à l'idée du Nakaze. Mais avant de parcourir le monde, avant de soumettre les intérêts divers à un intérêt supérieur, elle eut à lutter contre l'esprit de corps et ses inconvénients, non seulement à l'étranger, mais en Russie même. Le comte Panine en outre la jugea tout d'abord « inadmissible », il fallut que Catherine II lui ouvrit l'intelligence à cette idée nouvelle, et pourtant le comte Panine appartient au nombre des hommes éminents de ce grand règne. D'ailleurs la supériorité de la femme en matière de législation se rencontre dans la plupart des actes des souveraines exerçant le pouvoir. Nous voyons les Blanche de Castille, les Elisabeth d'Angleterre, les Marie-Thérèse, posséder le pouvoir par toutes les supériorités légitimes de l'autorité que les hommes s'attachent comme l'inévitable privilège du sexe fort. Rien de semblable n'est dans la nature

La première grande conséquence découlant naturellement du principe de la prétendue supériorité masculine, c'est de placer la société sous le régime du privilège, de maintenir le principe de l'arbitraire dans lequel résident tous les abus. Certains actes de la perception féminine initiale de la Justice et du droit se présentent à l'esprit tout à fait détaché de l'ensemble des choses. Ainsi l'impératrice Elisabeth de Russie abolit la peine de mort, alors que dans le pays le plus éclairé de l'Europe, pour un coup de canif, le malheureux Damien subissait la mort la plus atroce, et l'infortuné Calas, sur des allégations erronées, subissait la torture. Mais revenons à l'œuvre législative de Catherine II. Ne trouvant pas devant elle des forces capables de s'adapter aux lois d'équité, au régime féminin du droit, l'Impératrice en référé par prudence à la théorie de la force dont les hommes sont possesseurs et par laquelle ils continuèrent à se trouver dans une position privilégiée pour faire durer l'ère de violence. En y réfléchissant bien on voit que l'Impératrice se subordonnait souvent à la vie sociale qui l'entourait, tout en la dominant par une grande indépendance d'opinions. Mais Catherine II, relevant dans l'histoire la grande idée du progrès, n'en restait pas moins dépositaire de l'intégrité de la forme autocratique. Comme la plupart de ses successeurs, Alexandre I^{er}, Alexandre II, Alexandre III qui, étrangers à l'esprit tyrannique, ont toujours fait rentrer leurs réformes les plus généreuses dans la carrière du pouvoir d'un dépôt héréditaire.

Ajoutons, malgré l'opinion répandue du contraire, que l'impératrice mettait les réformes intérieures au-dessus des succès extérieurs. Ce tableau, fait en 1781 par le célèbre Betsky, le prouve suffisamment dans le cours des derniers dix-neuf ans :

23 gouvernements organisés d'après les nouvelles ordonnances.

144 villes fondées et réorganisées.

30 conventions et armistices.

78 lois et édits publics.

88 lois et mesures prises pour l'allègement du peuple.

Nous voyons, d'après ce tableau, que le chiffre de 384 se rapporte aux affaires intérieures alors que celui de 108 concerne

les affaires extérieures. D'ailleurs, tel fut l'esprit de reconnaissance qui anima l'âme du peuple pour sa souveraine, que cet amour du peuple est comme le fait dominant prouvant la relation directe de la nation et de Catherine II. Qu'on se souvienne, à ce sujet, de quelle incontestable popularité jouirent parmi les peuples les Elisabeth d'Angleterre, les Marie-Thérèse, au sein des dissensions les plus violentes, et on conviendra que rares sont les gouvernements des rois qui procèdent à ce point du sentiment national. Le mouvement nécessaire du progrès doit être dans un sens et dans l'autre masculin et féminin ; nous croyons que cette loi d'égalité est le problème capital de la sociologie. La nature du pouvoir des femmes est précisément de faire grande la volonté conservatrice du bien public. Si nous tenons compte du pouvoir de la femme dans la plus haute antiquité, pouvoir qui préexista, selon le témoignage de l'histoire, à celui des hommes, nous pouvons constater que la nature créa la sensibilité de la femme pour cette action pacifique et forte, égale chez toutes les femmes supérieures, qu'elles aient nom Catherine II ou George Sand. Cette faculté, petite et bornée chez la femme façonnée par l'homme, sera immense et infinie chez la femme qui sera elle-même, qui représentera l'idée du féminin dont elle porte seulement aujourd'hui l'image et la ressemblance. Contentons-nous de rappeler ici que le gouvernement des femmes est un anneau dans une chaîne qui remonte bien haut et qu'enfin, pour les esprits pénétrants, la conséquence du droit des femmes est, dans un avenir prochain, le point de départ d'une ère nouvelle.

En résumé, Catherine II législatrice a dépassé son temps, son esprit a débordé en quelque sorte de toute part dans son célèbre Nakaze. Les facultés gouvernementales de la femme étaient dans son âme et lui donnèrent, à cette époque de manifeste ignorance, la compréhension de la nature intime de la justice des peuples. Dans les 25 premières années d'un règne de 34 ans, l'impératrice fut libérale et poussa la société russe dans la voie où elle était entrée elle-même. Elle se plaisait à dire que dans l'âme elle était républicaine, elle défendait avec véhémence la constitution anglaise, enfin elle allait jusqu'à déclarer « que les souverains sont un mal nécessaire dont on ne peut se passer. Si

chacun remplissait son devoir, on n'aurait besoin ni de souverain, ni de gouvernement, disait-elle. » Nous retrouvons cette même pensée, sous une autre forme, dans ces paroles d'Alexandre III : « Si chaque Russe remplissait son devoir, le pays se releverait lui-même. » L'influence libérale de la souveraine se déploie presque jusqu'en 1735. A cette époque la Révolution française réagit sur ses dispositions, les refoule, les étouffe presque. Novikof, le hardi philanthrope, le célèbre publiciste sur la vie duquel nous comptons revenir dans un prochain article, Novikof est jeté dans la prison de Schisselbourg, ses librairies mises sous scellés et l'exil commence pour les francs-maçons. Mais demandons à ces exilés quelles idées les a conduits vers cet humanisme soudain apparu en Russie, et vous verrez le développement successif du libéralisme russe se confondre dans une même physionomie avec le Nakaze. Catherine II législatrice se retrouve donc dans toutes les phases de l'évolution libérale russe. Et, comme nous l'avons dit au début, la véritable grandeur, le caractère essentiel de cette grande souveraine, est bien dans cette tentative de justice.

Dans ce triomphe calme d'une puissance supérieure à la force, dans ce génie gouvernemental qui se nomme les lois de Catherine, la valeur de sa législation apparaît génial à la postérité comme aux contemporains. Qu'importe si les représentants de la classe cempétente se trouvaient peu préparés à obéir aux lois d'égalité et de justice. Par ce seul acte d'appel au concours, à la raison, à la solidarité des forces sociales, l'impératrice engagea, dès le début, les liens et les intérêts de sa politique aux questions de progrès et d'autorité. Représentante du pouvoir absolu, elle reconnut un pouvoir propre à une assemblée de délégués et, par là, elle imposa à tous le respect de l'opinion d'autrui. L'importance de l'acte du Nakaze fut directe et s'il ne réunit pas à lui seul tous les suffrages, il frappa d'ostracisme l'arbitraire dans les lois, les mœurs, les usages. Dans son ensemble, cet acte fut national, puisqu'il faisait appel à l'assentiment public constitutionnel en vertu du mandat qu'il conférait aux délégués et gouvernemental, en ce qu'il comprenait la nature essentielle du pouvoir. L'époque du Tzar libérateur est

celle où le grand travail législateur du Nakaze de Catherine la grande s'est consommé du moins dans sa partie civile. C'est bien par le Nakaze que commence vraiment la société moderne russe. Dans l'ordre religieux, la Russie doit à une femme, la grande-duchesse Olga, sa foi ; dans l'ordre civil elle doit à une femme la loi ; dans l'ordre politique et social nous pouvons entrevoir le jour où elle lui devra une renaissance d'indépendance et d'activité, la justice, la raison fondamentale de l'harmonie sociale par l'égalité des sexes. Et qu'est-ce que cette égalité, sinon le prolongement idéal de la réunion définitive des forces sociales qui est l'esprit même du Nakaze de la grande souveraine.

Olga de Bezobrazow.

Paris, janvier, 1899.



IMPRESSION FINE

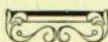
Dans un joli moment voici
Que dans ses yeux l'amour se mire
Et fort troublé l'on ne sait si
L'on doit le dire.

L'étrange trouble disparaît,
L'on n'a rien dit : le mal est pire,
L'on cherche bien ; mais l'on ne sait
Comment le dire.

L'on croit trouver ; l'on est heureux :
C'est dans un moment de délire ;
Mais à son côté l'on ne peut
Plus rien lui dire.

Un jour on s'aperçoit, surpris,
Dans le vague d'un charmant rire,
Que l'on s'est pour le mieux compris
Sans rien se dire.

Renée Allard.



A PROPOS DE LA NOBLESSE FRANÇAISE

Nous avons reçu la lettre suivante, que l'impartialité nous fait un devoir d'insérer :

Paris, le 13 janvier 1899.

A Monsieur A. STEENS, Directeur de *la Revue des Deux Frances*,

Monsieur,

Vos nouvelles allégations sur ma famille sont erronées ; les renseignements qu'on vous a fournis sont absolument fantaisistes. Le titre que je porte est tellement incontestable, qu'à défaut d'autres preuves, il suffirait d'ouvrir l'*Histoire du Languedoc*, pour y voir relatée cette érection, car elle se rapporte à un fait historique.

Mais je fais mieux. — Voici le texte même, copié sur la pièce authentique, des *Lettres-Patentes*, instituant le *marquisat de Montferrier* pour mon quadrisaïeul :

« Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre,
« à tous présents et à venir, salut.

« Les services importants que nous a rendus pendant plus de
« quarante ans et que nous rend encore aujourd'hui notre cher
« et bien aimé Jean-Antoine du Vidal, dans la charge de Syndic
« général de la province de Languedoc, nous ont déterminé à
« lui accordé une marque de distinction qu'il puisse trans-
« mettre à sa postérité, et nous avons cru ne pouvoir lui en
« donner une plus satisfaisante *qu'en érigeant en titre et dignité*
« *de Marquisat, ses terres et seigneuries de Montferrier et de*
« *Baillarguet*, dans le diocèse de Montpellier. Par ce moyen,
« non seulement nous reconnaissons les dits services, mais
« encore ceux de *Jean-Anthoine du Vidal de Montferrier*, son

« père, qui a aussi exercé la dite charge de Syndic général à
 « notre entière satisfaction, pendant plus de vingt années.....
 « Lesquelles seigneuries de Montferrier et de Baillarguet relè-
 « vent de nous immédiatement comme seigneur de Montpellier,
 « et ont châteaux, tours, haute, moyenne et basse justice, droits
 « de pêche, de chasse, de bannalité, etc...

« A ces causes de notre grâce spéciale, pleine puissance et
 « autorité royale, nous avons par les présentes signées de notre
 « main, érigé, élevé, décoré, érigeons, élevons et décorons en
 « faveur de *Jean-Antoine du Vidal de Montferrier, ses enfants,*
 « *postérité et descendants mâles,* nés et à naître en légitime ma-
 « riage, AU NOM ET TITRE DE MARQUISAT DE MONTFERRIER, ladite
 « terre de Montferrier, voulons et nous plaît que tels ils puis-
 « sent se dirent et qualifier tant en jugement qu'en dehors, et
 « qu'ils jouissent de pareils honneurs, droits d'armes, blason,
 « autorité, prérogatives, etc., tout ainsi que tous les autres,
 « marquis de notre Royaume.....

« Donné à Versailles le 15^{me} jour de décembre de l'an de
 « Grâce mil sept cent soixante-deux, et de notre règne le qua-
 « rante-huitième. Signé : LOUIS, et au repli : par le Roi, signé :
 « PHELYPPEAUX.

« Registré en conséquence de l'Arrest du 14 janvier 1763.
 « Collationné sur les folios 346 et 347 recto du 56^{me} registre en
 « parchemin, de la Série des Registres d'Enregistrement des
 « Édits et Lettres-Patentes, par le greffier en chef de la Cour
 « royale de Toulouse. »

Je tiens la pièce authentique ainsi que l'arrêt d'enregistre-
 ment du Parlement à la disposition de qui veut les voir.

Consultez encore à ce sujet l'« *Armorial officiel des Etats de Languedoc* », par Gastelier de Latour, publié en 1767, sur l'ordre des Etats (p. 229), ou encore le « Procès-Verbal de l'Assemblée pour les Etats Généraux, du 16 mars 1789 » (Arch. B. III 92), qui mentionne expressément pour l'ordre de la noblesse (Diocèse de Montpellier) présent : « *Jean-Jacques-Philippe Du-vidal, chevalier, marquis de Montferrier et de Baillarguet, sei- gneur de Saint-Clément, de Rivière, etc...* » Ce marquisat, est donc bien incontestable et vos renseignements sont inexacts.

Sachez de plus que mon quadrisaïeul qui fut fait marquis a joué un rôle assez considérable dans le Gouvernement des affaires de son pays, pour qu'on lui décernât le surnom de « *Nestor du Languedoc* ». Je vous en épargne le détail facile à trouver dans les livres du temps.

Lisez seulement, par exemple, la page que consacrent à son souvenir les *Mémoires d'Abrantès* (t. I., ch. V), ou son « *Eloge* » par M. de Ratte (1780).

Quant au Duvidal qui fut fait chevalier de l'Empire (et non pas *baron*, contrairement à ce que vous dites, car je n'ai que faire d'un faux titre), il n'est pas non plus un inconnu pour les historiens. D'abord, c'est précisément le même (né le 12 avril 1752), qui, avec le titre de *marquis de Montferrier*, sous l'ancien régime, fut aussi Syndic général du Languedoc de 1786 à 1789, et que vous avez vu cité plus haut dans la liste des Membres de la noblesse pour les Etats Généraux. Mais, faut-il croire que vous ne savez pas que la Révolution supprima les titres de noblesse sous peine de mort, et faut-il vous rappeler que le Roi de France devint le citoyen Capet, le duc de Lauzun le citoyen Biron, et vous citer Custine, Barras, etc.?

De même, le marquis de Montferrier se cacha sous le nom du citoyen Duvidal, ce qui, d'ailleurs, ne l'empêcha pas d'être arrêté et emprisonné comme suspect et « *ex-noble* ». S'il échappa à la guillotine, ce fut grâce aux pauvres de la ville, auprès desquels sa générosité inépuisable l'avait rendu si populaire, qu'une députation envoyée par eux envahit la prison pour l'y arracher. Le fait est historique, et j'ai le texte curieux de leur pétition adressée à ce sujet aux Comités de Salut Public et Révolutionnaire. Si ce Duvidal figure, sous ce seul nom, dans l'Armorial Impérial, c'est que les *titres de l'ancien régime* (vous devez bien le savoir) ne furent officiellement rétablis que par la Restauration, dans la Charte de 1814. Vous trouverez le résumé de sa longue carrière dans les livres, et, par exemple, dans le *Dictionnaire des Parlementaires* (par Robert et Cougny, t. II, p. 548). Il fut membre et Président du Tribunat et du Sénat... La Restauration le rétablit, comme les autres anciens nobles, dans son titre légitime. Passons.

Pour l'orthographe du nom *du Vidal* ou *Duvidal*, on doit s'étonner qu'un généalogiste semble y attacher de l'importance. Le premier écolier venu répondrait par : Duguesclin, Duvoir, Duprat, etc..., connétable ou chanceliers de France. Qui ne sait que les vieux noms ont varié ? Mais la vraie orthographe ancienne de mon nom est *du Vidal*, en deux mots. J'ai à l'appui une foule de pièces du xv^e et du xvi^e siècles. L'eût-on écrit en un mot, cela n'infirmait en rien la validité des titres nobiliaires. Et d'ailleurs, pour le temps présent, mon acte de naissance tranche la question ; pour le temps passé, voyez les pièces qui sont aux Archives (Bibliothèque nationale P. O.) ou plus simplement « *l'Indicateur nobiliaire* » ou « *Table des Noms des familles nobles, ayant prouvé légalement leur noblesse devant MM. d'Hozier, par le Président d'Hozier* » (édition de 1818, p. 238). Il est à la Bibliothèque Nationale.

Au surplus, d'Hozier l'a toujours orthographié ainsi (en deux mots) ; car il est inexact que d'Hozier n'ait pas parlé de ma famille. J'ai entre les mains l'original sur parchemin des « *Preuves de noblesse* » et de filiation de ma maison, *dressées par d'Hozier, signées, paraphées par lui, et revêtues du Sceau des juges d'armes de France*, à la date du 16 octobre 1762. De plus, les minutes préparatoires de cette généalogie sont à la Bibliothèque Nationale.

Pour ce qui est de l'ancienneté de ma famille, vous faites aussi erreur. *J'ai toutes les pièces authentiques de filiation jusqu'en 1490*, et d'autres plus anciennes. Je m'en rapporte, d'ailleurs, à l'arrêt de la Cour des Aydes, du 19 septembre 1676, par lequel Jacques, Samuel et Gaspard du Vidal (et non Duvidal, j'ai l'original sous les yeux) sont déclarés, sur preuves fournies, en propres termes : « *nobles, issus de noble race et lignée* » (visé plus tard par d'Hozier ; j'ai le visa). Or, vous n'ignorez pas qu'on ne pouvait être qualifié « noble de race, » que si la filiation remontait au moins à 1499. Ces trois personnages étaient neveux de J. A. du Vidal de Montferrier (et non Duvidal) qui est cité sous ce nom *de Montferrier et de du Vidal* comme capitoul ou consul de la ville de Montpellier, en 1687.

Je m'en réfère encore au « *Procès-verbal extrait* » (dont j'ai l'o-

riginal) « du registre des délibérations des Etats de Languedoc, « le samedi dix-septième du mois de décembre 1740, sous la « présidence de Mgr l'archevêque de Narbonne, primat des « Gaules, où il est dit « *que François du Vidal de Baillarguet, « frère de Jean-Antoine du Vidal de Montferrier, syndic général de Languedoc, a établi non seulement les quatre degrés « exigés, mais encore a fait la preuve, par actes rapportés en « bonne forme, de sept générations de noblesse, et en conséquence, est admis à siéger aux États, comme représentant la « baronnie de Rouairoux.* »

Comment pourrait-on contester de pareils témoignages, qu'il n'est pas permis à un généalogiste d'ignorer? Aussi, quand je vous vois attribuer à mon bisaïeul un titre de l'Empire, *qu'il n'a jamais eu*, en disant que vous n'avez trouvé que cela, à mon nom, dans les Archives, j'ai vraiment de la peine à croire que vous avez cherché! Je préfère supposer que votre bonne foi a été surprise et j'estime qu'une discussion plus longue est inutile.

Contre une attaque injustifiée, j'ai apporté des textes, des faits, des noms, des dates. Je dis hautement que toutes mes affirmations reposent sur des pièces authentiques et originales. Je suis toujours prêt à les montrer à toute personne de bonne foi qui voudra venir les voir.

Et j'ajoute que pour une famille, comme la mienne, dont tous les membres se sont succédés dans des charges publiques importantes et ont fourni trois Syndics généraux au Languedoc, les innombrables documents qui forment les archives de cette ancienne province, sont comme autant de preuves irréfutables.

Je vous prie et, au besoin vous requiers, d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro et, conformément à la loi, je vous fais faire des offres légales, pour le cas où vous voudriez tirer objection de sa longueur.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer,

A. A. du Vidal, marquis de Montferrier.

LE POLE SUD EST DÉCOUVERT !

(Suite et fin) (1).

Dans les îles Pierre 1^{er}, Alexandre 1^{er}, Adélaïde, Kempf, les Patagons hardis qui sont assez téméraires pour traverser le courant violent qui roule au travers d'un étroit chenal rocheux, qui est encaissé entre les terres Palmer, Graham, la Trinité et le cap Horn, ou encore ceux qui partent des îles Malouines (Falkland) pour aller atterrir sur le continent antarctique sont bien osés, car ils s'exposent, en suivant cette ligne si directe, à être engloutis dans les gouffres, ou à être brisés sur les récifs, ou encore, à être entraînés dans le sillage de ce courant, qui tourne sur lui-même. Le plus sûr, pour ceux qui aiment la prudence, c'est de suivre le courant interpolaire du Pacifique et arriver par les îles Balleny ou la Côte Clarie.

Dans les îles de la Basse Polynésie, nous trouvons beaucoup de volcans. Le plus important est celui de l'île du Cratère. 442 mètres. Beaucoup sont éteints; quelques-uns sont en activité.

Les îles Wood et du Paradis sont madréporiques; on y trouve des perles de corail en quantité.

Les îles Etienne et Rose sont arides. Ce sont d'immenses plaines crayeuses sur lesquelles quelques rochers de grés apparaissent. Il n'y pousse presque rien. Aussi, ces îles sont-elles peu fréquentées.

Sur les autres îles, le blé, l'orge, le maïs, les patates, les pommes de terre, le riz nain poussent très bien. Les fruits et

(1) Voir la *Revue* de décembre et de janvier dernier.

légumes qui alimentent les pays tempérés, au Nord de la France, en Suède et en Norwège, sont la nourriture des habitants. Le maïs, qui ne mûrit pas, se mange, comme en France les petits pois, c'est-à-dire, verts.

Le Malais a le teint cuivré. Il est imberbe et a les cheveux noirs lisse. Le Papou est plus petit que le Malais, dont la taille est de 1 m. 65 environ. Ses membres sont plus massifs ; il porte les cheveux crépus et a les lèvres très épaisses. Le bas du visage avance beaucoup, les mâchoires sont larges et fortes, en somme l'aspect de la physionomie est un peu bestial. La moyenne de sa taille est de 1 m. 62.

Rien de semblable chez le Polynésien qui est grand, bien fait, bien proportionné. Le teint est terreux mais pourtant plus clair que celui du Papou et du Malais ; la poitrine est plus large et plus bombée ; il est aussi bien plus résistant aux travaux pénibles et aux températures froides que les deux autres ; il est courageux, endurant et méprise la mort.

Quoique ne travaillant pas beaucoup, l'oisiveté lui fait horreur et ce qu'il considère comme le bien le plus précieux, c'est la liberté, l'indépendance, la vie nomade et d'aventures qui l'empêche de rester longtemps à la même place ; mais quand il l'a adoptée de préférence, il y revient périodiquement et y séjourne assez de temps. Ces indigènes, autrefois primitifs, qui nous avaient semblé de grands gamins, ont un fond de caractère qu'on ne leur aurait certes pas soupçonné ; de plus, leur habileté, aidée de leur vive intelligence, nous ont surpris, parce qu'ils ont appris, assez rapidement, certains métiers, certaines professions telles que celles de : tailleurs, cordonniers, selliers, vanniers, couteliers, charrons, forgerons, menuisiers, charpentiers, serruriers et ajusteurs. Tous ces hommes ont, la plupart du temps, beaucoup de goût pour ce qu'ils exécutent ; ils réussissent parfaitement tous les travaux qu'ils entreprennent ; les vêtements, chaussures et instruments les plus divers dont on a besoin, sont fabriqués par eux et ne coûtent presque rien.

Des constructions de toutes sortes ont été bâties. A la fin du siècle dernier jusqu'en 1815, les Français qui furent exilés

dans ces parages inconnus firent beaucoup pour améliorer le sort de ces hommes et leur apprirent l'art de construire.

Quelques maisons bâties en maçonnerie à un étage sont si bien faites, qu'on les croirait construites par des Européens.

Ces hommes qui, autrefois, adoraient les idoles les plus étranges, ont renoncé à leur coutume.

Aujourd'hui l'influence des blancs qui dirigent se fait sentir, utile et bienfaisante et, la plupart des blancs, un millier environ, étant des descendants de parents catholiques, comme il n'existe aucun représentant de religion, tous les dimanches, le matin, et l'après-midi, dans certains endroits appropriés, les groupes se réunissent (hommes et femmes) et les anciens qui se reposent lisent, en français, la messe, les vêpres, l'évangile et récitent certaines prières.

De 1804 à 1822, il y eut un aumônier, mais depuis 1822 personne n'a qualité pour célébrer la messe, bien que la plupart des indigènes soient croyants et croyants fanatiques.

Ils sont aussi très superstitieux. A certaines remarques bizarres ou étranges qu'ils font quelquefois, ils changent leur itinéraire ou rebroussement chemin et aucun raisonnement ne saurait les dissuader et les convaincre.

Autrefois ils étaient exploités par certains sorciers qui leurs vendaient à des prix exorbitants des talismans et des amulettes qu'il se mettaient autour du cou, des bras, des oreilles ou au bas des jambes; aujourd'hui encore, quelques-uns d'entre eux persistent à porter ces objets.

Ces hommes se marient une fois seulement et ne se remarient que si la première femme vient à mourir. Ils ne s'unissent jamais avant que l'homme ait 25 ans et la femme 18 ans. Toute infraction à cette règle est punie sévèrement.

La capitale de la Polynésie méridionale est Sidney (par un i) (ne pas confondre avec Sydney, Australie). Cette petite ville, où habite le roi Georges II, prince Lamayori, compte *dix-huit cents* habitants.

Elle est fort étendue. Un grand nombre de maisons en sapin et en maçonnerie y sont construites. Sidney est située dans l'île du Milieu, groupe composé de trois îles nommées : *Iles*

Sainte-Marie du Sud, près du continent antarctique. Elles sont abritées dans la baie Louise et, entre la Pointe Eustache et la dernière île, il n'y a guère que 6 kilomètres. Au nord de ces îles se développent d'immenses chaînes de récifs et à peu de distance se trouve le gouffre de Lion. En 1840, Dumont d'Urville eut toutes les peines du monde à se tirer de ces endroits dangereux ; il en est de même des autres navigateurs qui ont abordé ces parages.

Le roi d'Adélie a aussi des habitations sur la Grande Ile, sur l'île du Sud et sur le continent antarctique, près de la forêt d'Andenne, qui borde la rivière de la Sarre.

Les îles de la Basse Polynésie ou Polynésie méridionale qui comptent avec l'Adélie 130.000 individus sont les suivantes :

Les îles Sainte-Marie, les îles Balleny, Coulman, Kay, de la Possession. Ces quatre dernières îles ne sont pas habitées ; elles servent de stations et ne sont pas habitables.

Les îles habitées sont les suivantes :

Sainte-Marie, Sans-Souci, Cratère, Jugement, Clarisse, Berthier, Monod, Jérémie, Jean Wills, Pau, Blanche, Rousses, Clémentines, du Perroquet, les Mercédès, les Cygnes, Clayron, Saint-Georges, Creuse, Rose, Etienne, Bruges, Vénus, Wood, les Cloches, du Feu, de Paradis.

Le grand gouffre entonnoir Viscère situé au 60° — 180° est le plus redoutable de tous les gouffres.

Indépendamment du massacre qui eut lieu sur l'une de ses îles et que j'ai déjà signalé, il y en a d'autres. Des flibustiers ou écumeurs de mer, redoutables par leur audace et leur férocité, battant pavillons anglais et américains, pillèrent certaines îles, après s'être emparés des habitants qu'ils égorgèrent. Ils emportèrent les richesses. Aussi les naturels sont armés maintenant et dans une attaque ils tuèrent 300 Anglais, dont les cadavres reposent dans un même cimetière.

Les Malais, les Papous, n'ont aucune instruction et ils n'ont, du reste, aucun goût pour l'étude, tandis que, au contraire, le Polynésien apprend facilement à lire et à écrire parce qu'il est plus tenace. Les autres sont, de suite, rebutés. Les Papous et les Malais se tiennent assis sur des nattes, sous leurs tentes,

pour travailler, fumer, manger ; tandis que le Polynésien se tient assis sur un pliant ou un tabouret, comme les Français, et il mange très proprement en se servant d'écuelle, d'assiette et de fourchette. Le Malais et le Papou mangent avec leurs doigts et ne font pas usage d'assiette.

Comme boisson ils absorbent du thé, mêlé d'alcool, du café, du lait de chèvres, mais jamais on ne pourrait faire boire de vin à ces hommes. Ils fument le tabac et font leurs délices de certaines liqueurs qu'apportent les flibustiers africains et Patagons ou des îles Malouines.

Les hommes, mais surtout les femmes, se parent de vêtements de couleurs éclatantes et surtout de bijouterie ou de verroterie.

Ils s'affublent d'anneaux, de boucles d'oreilles ; les femmes préparent les aliments, réparent les vêtements, soignent les animaux qu'elles élèvent et quelques-unes travaillent très bien la dentelle.

Les jours de fête, ceux qui sont dans les îles organisent des réjouissances, selon les coutumes ; ce sont alors des musiques les plus étranges, des danses les plus bizarres et des chants accompagnés d'instruments fort rudimentaires que l'on entend.

Les Français qui sont assaillis par ces bruits se bouchent les oreilles, attendu qu'il n'y a ni harmonie, ni mesure, ni cadence. Les instruments sont grossiers. Ce sont des musettes, des flûtes, des tam-tam, des cloches, des sonnettes.

Lorsque la fête est terminée, ils allument sur la plage, au soleil couchant, un grand feu de joie, et chacun emporte ensuite chez lui un charbon provenant de ce feu, prétendant que cela leur portera bonheur et leur permettra de faire les excursions les plus risquées sans avoir rien à redouter.

Les chiens sont leurs fidèles gardiens. Ils en ont besoin, car les animaux nuisibles pullulent. Les rats de terre et d'eau, les souris, les belettes, les fouines, les putois, les punaises, les araignées, les lézards, les loirs, les mulots, les scorpions, les guêpes blanches, etc, etc...

Il n'y a ni médecin, ni pharmacien, ni sage-femmes. Les femmes sont très fortes et, lorsqu'elles sont pour devenir mères, les anciennes leur donnent des avis et des conseils ; elles leur

font prendre des tisanes de leur confection. Chaque jeune fille ne peut se marier avant dix-huit ans et elle est tenue de faire, en quelque sorte, son apprentissage de mère de famille, en restant deux années auprès d'une compatriote mariée et en voie de devenir mère ; elles ne sont jamais incommodées et, lorsque le petit Polynésien, Malais ou Papou repose sur sa litière de varech, la mère ne prend jamais le lit, elle vaque à ses occupations et soigne son petit.

Il n'en est pas de même des mères blanches qui, n'ayant pu être soignées avec toutes les précautions exigées par leur tempérament et leur nature, sont mortes en donnant naissance à l'enfant.

Les maladies et les décès sont rares, ces climats étant très-salubres rapport à la mer.

Les Patagons, ou se disant tels, apportent la Coca et le quinquina, le sulfate de quinine, etc.

Bien souvent des épaves de navires, qui ont sombré non loin de Polynésie, viennent battre les rivages. Ce sont quelquefois des richesses inespérées qui arrivent ; elles font le bonheur des naturels car elles leur permettent de se monter d'objets et d'instruments très utiles qui n'étaient pas connus. C'est ainsi que divers appareils et machines fonctionnent maintenant dans ces îles et rendent d'immenses services. Il y a des pressoirs, des moulins à blé, des appareils à battre le grain, etc...

Ces instruments sont arrivés par hasard, sur des navires désemparés, à moitié démolis, que la fureur des tempêtes vient jeter sur les côtes de ces îles et du continent antarctique.

La quantité d'épaves recueillies et celles qui sont abandonnées sur certaines parties du rivage sont innombrables.

Telles sont les parties les plus saillantes et les points intéressants que j'ai cru devoir résumer aujourd'hui, dans ce rapport, écrit à la hâte, et suivant que les souvenirs m'arrivent à l'esprit.

J'ai parlé des attaques des flibustiers qui ont fait en totalité près de 700 victimes dans les années 1873, 1874, 1875, 1876, 1878 et 1880. Aujourd'hui ce ne serait plus possible parce que les habitants sont devenus très méfiants et aussi parce que quelques compagnies franches ont été organisées. Il y a *mille*

hommes qui, de 20 à 25 ans, manœuvrent trois fois par semaine et sont habiles tireurs. Ils ont, comme armes : un sabre, une carabine à longue portée et un revolver. Ce sont les Français qui les ont organisés et équipés.

Lorsqu'un bateau flibustier apparaît à l'horizon, la compagnie qui existe dans chaque île se rassemble; les autres habitants prennent leurs armes et ils se mettent aussitôt sur la défensive.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Cette expédition qui commença en 1865 fut non seulement périlleuse mais très pénible. Cependant les hommes avaient été recrutés avec soin. Ils étaient tous acclimatés à ces régions, sauf quelques-uns; ils avaient l'habitude des chasses aux animaux féroces et étaient entraînés, hardis, bien endurcis. Ils furent équipés avec beaucoup de recherche, rien ne leur manquait. Ces naturels furent de précieux auxiliaires, sans eux l'expédition eût été impraticable. Ils étaient rompus aux ascensions périlleuses des montagnes et habitués aux dangers des glaciers et des précipices, bons navigateurs sur les côtes et autour de leurs îles, connaissant à fond les exercices utiles en pareille occurrence. La troupe, en 1865, était ainsi constituée : 28 blancs et 32 indigènes. Le Dr Hans accompagnait mon père. Lorsqu'on voulut s'avancer très résolûment vers le pôle, la température très rigoureuse qu'il fit cette année-là vint se mettre en travers de la réussite. A peine était-on à fin automne, au 73° de latitude, qu'il y avait déjà 60° au-dessous de zéro. (En trois jours, la température s'était subitement abaissée de 43° à 60°). Malgré les capuchons qui protégeaient les têtes et les visages, l'air devenait irrespirable; il se changeait en givre mortel pour d'aucuns. Aussi, au quatorzième décès, le Dr Hans (c'était un pseudonyme qu'il avait pris, je n'ai jamais connu son véritable nom, mais il était né en Amérique), résolut d'arrêter la troupe et décida qu'on rebrousseait chemin, ce qui eut lieu. La colonne atteignit la côte. Il fut décidé, en conseil, qu'à l'avenir on opérerait autrement et, au lieu de s'enfoncer en ligne directe vers le pôle (dans les régions où il n'y avait pas d'abris naturels,

grottes ou cavernes), à n'importe quelle saison, hiver comme été, on effectuerait ce voyage circulairement, en suivant toujours la saison d'été.

En choisissant et en se maintenant dans les régions où cette saison élémentaire régnait, on suivait ainsi une légère circulaire, allant de l'Est à l'Ouest, et on décrivait une spirale, puisqu'on se rapprochait insensiblement du Pôle *que l'on a fini par atteindre*, sans trop subir les rigueurs des hivers que l'on parvenait à éviter par cette manœuvre intelligente. Ce projet avait été compris et approuvé; il avait été expliqué à chacun des membres de l'expédition qui avait été complétée. Ces derniers se décidèrent de nouveau à tenter l'aventure. Il est bon de remarquer que les températures que nous avons observées dans ces contrées varient beaucoup d'une année à l'autre, selon la fréquence des éruptions volcaniques, ou la fréquence des tourmentes de neiges.

Le procédé adopté par tous permettait donc d'éviter les hivers, on ne faisait plus que les effleurer. Il y avait aussi l'appareil calorifique qui, posé dans l'intérieur du falot, permettait d'échanger l'air destiné à la respiration; mais il était peu prisé des hommes de l'expédition, c'était inconmode. Le tube en caoutchouc ne les laissait pas assez libres de leurs mouvements. Chacun se remit donc courageusement à l'œuvre; les précautions bien comprises pour mettre la vie des hommes à l'abri des dangers des hivers intenses donnaient pleine confiance à ces derniers. Les autres difficultés ne les effrayaient pas, ils y étaient habitués et familiarisés; ils restaient pour ainsi dire indifférents envers les camarades qui, harassés se laissaient aller au sommeil, au lieu de réagir sur eux-mêmes. Enfin, chacun était bien résolu à faire son devoir jusqu'au bout. *Le but à atteindre était le Pôle*, il s'agissait d'y arriver en bon ordre.

Les excursions interpolaires sont peu agréables, j'en réponds; mais les merveilles et les curiosités que l'on y trouve vous défrayent de vos souffrances. Malgré les difficultés énormes qu'il faut surmonter en approchant du 90°, on ne peut se rebuter parce que l'on est près du but. Cependant, dans les périodes dif-

ficiles, il fallait combien de courage et de fermeté? Dieu sait comme ces hommes finissaient par se décourager lorsque, la journée de marches étant finie, il étaient alors courbaturés et moulus de fatigue. Les chefs, mon père surtout, payaient toujours de leur personne. Combien de fois leur est-il arrivé d'être victimes de leur courage et de leur audace qu'ils déployaient avec ardeur, pour entraîner les hésitants ou les trainards.

Il n'était pas dans le caractère de ces hommes d'une trempe exceptionnelle de rétrograder; ils ne voyaient qu'une chose : avancer, avancer toujours, se rapprocher n'importe comment du Pôle.

Les plus audacieux et les plus résolus ne manquèrent pas de déployer toute leur énergie et leur volonté pour vaincre la lassitude et le découragement des autres qui, lassés, étaient alors butés à une idée fixe : ne pas aller plus loin, abandonner les chefs et rétrograder. Il fallait savoir s'y prendre pour faire renaître la confiance, le courage et la ferme résolution dans ces esprits faibles qui se rebutaient ainsi.

Bien des fois, devant ces tableaux inénarrables, entendant murmurer ces malheureux rebutés, nous nous sommes apitoyés, nous sentions à notre tour, le courage faiblir et notre âme compatissant aux souffrances que ces braves gens enduraient pour notre cause, nous étions obligés de nous juger sévèrement et nous finissions par reconnaître que les obstacles sans cesse renaissants qui devenaient à chaque instant plus grands et plus périlleux se multipliaient à un tel point, que ces hommes devaient avoir raison de vouloir y renoncer. C'est alors que nous trouvions notre projet non seulement irréalisable, mais *insensé et criminel*; nous nous rendions coupables, puisque nous infligions inutilement des souffrances à ces hommes qui nous accompagnaient. Nous étions la cause de leur mort et nous nous disions : « *A quoi nous servirait de persister dans ce dessein de vouloir quand même atteindre le Pôle? Nous sacrifions stupidement la vie de ces malheureux qui nous suivaient malgré eux.* »

Mais, lorsque nous étions bien reposés, bien frais et plus dis-

pos le souffle de l'énergie aidant, nous réfléchissions autrement et nous raisonnions ainsi : En avant ! C'est pour la science et pour la France, jusqu'à la mort plutôt, mais nous ne reculerons jamais, ou, avant de reculer, essayons encore un peu, tentons un suprême effort.

Et alors, tous, nous encourageant les uns les autres, nous repartions, nous franchissions quelques milles, nous avançons encore un peu, on gagnait toujours du terrain et ce succès d'avoir surmonté quelque obstacle reconnu infranchissable ou difficile, nous encourageait et nous donnait une meilleure opinion de nous-même. L'espoir renaissait, et notre ardeur coutumière reprenant le dessus, malgré les souffrances de froid et de fatigue que nous avons endurées, que nous avons encore en perspective et qui nous rompaient les membres ; il en était ainsi jusqu'à ce qu'un nouvel obstacle important vint arrêter notre élan et notre entrain. Chaque fois que chose semblable arrivait, il était d'usage de prendre quarante-huit heures de repos. La troupe une fois bien remise, fraîche, les plus intelligents étaient convoqués, on se réunissait, puis on allait en reconnaissance aux alentours.

Ils combinaient et tiraient des plans ; bref, ils étudiaient les moyens pratiques de vaincre les difficultés qui les paralysaient ; et lorsque la solution de ce problème était bien résolue, on s'empressait de se mettre d'accord, on se partageait les rôles pour en réaliser l'exécution. Assaut furieux était livré aux obstacles et, un peu après, on se retrouvait, ayant réussi avec beaucoup d'efforts et de peines, mais on triomphait.

La troupe, après les premiers vides comblés, était bien aguerrie, les décès se firent plus rares, les précautions d'hygiène, de nourriture, de fatigues et de repos étaient mesurées et observées rigoureusement, les yeux vigilants du chef et du médecin qui avaient souci de l'existence de leurs hommes étaient à tout et partout ; aussi ces hommes, qui étaient traités avec douceur et aménité, étaient-ils dévoués à ceux qui les commandaient. Cette existence dura des mois et des années. Les plus pénibles furent celles employées aux reconnaissances des régions ultra polaires du 85° au 90°, mais la réussite fut un ample dédommagement.

..

C'est ici que se termine le rapport succinct du marquis d'Angély, que nous compléterons plus tard par des notes qu'il nous a remises. Je dois ajouter que ce rapport, écrit entièrement de la main du marquis d'Angély, et signé par lui, a été légalisé à la mairie de la ville qu'il habite, aux environs de Paris, à Saint-Germain-en-Laye.

Tout d'abord, il faut reconnaître que quelques erreurs se sont glissées dans le rapport et dans la carte.

J'ai pris la lettre *m* comme désignant le mot « *mètre* » et voilà pourquoi j'ai dit que le mont Hercule avait 9.127 mètres, au lieu de 9.127 pieds anglais. La lettre *m* signifiait « *minima* ». D'autre part, le graveur a placé la Terre de Feu et la Patagonie, d'abord au 40°, puis au 65° ; c'est au 55° que la Patagonie doit être placée à son extrémité ainsi que la Terre de Feu.

On m'a demandé, c'est un journal qui m'a posé cette question, quels étaient les naufragés qui se trouvaient avec le marquis d'Angély père, quand il atteignit la côte Clarie.

Voici la réponse faite par son fils :

Après le naufrage de l'*Orégon* (*prière au Ministre de la Marine de rechercher ce qu'est devenu le navire l'Orégon et, s'il n'en a plus jamais entendu parler, s'inquiéter de connaître le but de son voyage qui doit être consigné sur les registres*), des barques furent mises à la mer pour sauver tout le monde, et cela par une mer déchaînée. Trois de ces barques purent atterrir sur la Côte Clarie, dans le Golfe. Elles contenaient 14 personnes et les colis qu'elles purent sauver.

Ces personnes étaient :

1° *Le Dr Hans* (d'origine américaine ; il avait conté, sous le sceau du secret, sa vie à mon père et celui-ci ne l'a pas consignée dans ses notes).

2° *Bert*, officier de marine, qui fut mon précepteur et mourut à Sidney Sainte-Marie du Sud, le 2 octobre 1825.

3° *Guérard (Célestin)*, charpentier du bord ; grand et solide gaillard, taillé en hercule, 1 m. 80 de hauteur, mort à 60 ans,

en 1889 ou 1890 (il a eu un fils à Sainte-Marie, décédé le 29 juillet 1883).

4° *Thomas*, matelot breton, petit et trapu, mort en 1865, pendant la première expédition.

5° *Petit*, matelot breton, du même genre que *Thomas*, mort en 1865, pendant la première expédition.

6° *Willis*, cuisinier, taille moyenne, dur à la fatigue, originaire d'Amérique.

7° *Henrich*, originaire d'Alsace, forgeron, qui parlait français mais avec un fort accent tudesque, mort en 1893 à 63 ans.

8° *Albert*, petit, frisé, mort en 1894.

9° *Dupuy*, un mathématicien qui s'occupait des appareils de précision, boussoles, sextants, baromètres et thermomètres à réparer. Il était grand, mince, brun et avait habité l'Algérie, il mourut à 56 ans en 1885.

10° *Maurice*, naturaliste français. Je l'ai connu quand j'étais tout petit, il mourut en 1879 ou 1880.

11° *d'Angély*, mon père, explorateur, chef de la mission scientifique, mort le 8 mars 1891.

12° *Mme d'Angély*, ma mère, née à Zanzibar, décédée le 21 octobre 1892, à Sidney-Sainte-Marie.

13° *Mme Bert*, femme de l'officier de marine, morte en 1894.

14° *Mme Guérard*, femme du charpentier du bord, morte en 1872.

Parmi nos meilleurs serviteurs il y avait un Lapon, nommé *Justiansen*, que nous primes avec nous, sur le continent antarctique et qui nous fut très utile pendant les expéditions.

Il s'occupait des attelages de rennes, de chiens, trouvait l'eau bonne à boire, parce que l'eau potable ne se rencontre pas toujours et que la glace n'est pas mangeable.

Quant à ma famille, elle est originaire de Bretagne; fondue et réunie à celle d'Ega ou Ægwa, sous Dagobert I^{er}. Ægwa exerçait, sous ce roi, les fonctions de maire du Palais et aussi, jusqu'en 640, date de sa mort, près de Clovis II. Il fut enterré au Palais-Royal de Clichy. (*Histoire de France, dynastie mérovingienne 420-752*, par Philippe de Monteton, librairie Emile Ganguet, rue Cassette, 12, Paris.)

Parmi les exilés qui furent transportés et abandonnés par les Anglais de 1798 à 1815, je citerai principalement, car ce nom-là doit être connu en France, et on peut facilement le vérifier, *Darcey*, du 30 novembre 1813, qui était capitaine porte-aigle au 34^e d'infanterie de ligne, sous les ordres du duc de Dalmatie (général Soult), lequel, à cette époque, était lui-même à Bayonne. Il faisait partie des prisonniers envoyés aux Iles Saint-Marie et abandonnés dans ces îles de la Basse-Polynésie.

Comment suis-je venu en France?

Après la mort de mes parents, comme je l'ai dit, j'ai quitté Sainte-Marie en m'embarquant sur un chaland voilier appelé le *Colombier*. Il fit naufrage au-dessus de *Macquarie*. Recueilli par un baleinier, je fis de nouveau naufrage en face de Melbourne. Je quittai cette ville à bord de la *Mouette*, petit brick de 600 tonneaux, qui fut jeté par la tempête sur les côtes des Iles Sainte-Thérèse; ce bateau fut renfloué. Enfin, je quittai Sainte-Thérèse à bord du *Neptunia*, voilier de 1.500 tonneaux, monté par 17 hommes et qui allait en Norwège, à New-York. Il fit escale à Douvres, où je l'ai quitté définitivement. Si je ne suis pas venu par transatlantique de Melbourne en France, la cause est facile à comprendre. Dans mon naufrage, en face des Iles Macquarie, j'ai perdu vingt colis, dont quatre caisses remplies de pépites d'or. Grâce à ma ceinture de sauvetage, j'ai pu me maintenir sur l'eau, mais il me restait en tout 3 kilos de pépites d'or cachés dans une poche de cette ceinture. Je dus donc aller à l'économie et je fis bien, puisque ayant été volé par celui qui a vendu ces pépites à New-York, il me restait dix-huit cents francs, mon voyage et ma nourriture payés, à bord du voilier. Ce *Neptunia* était un bateau *contrebandier*.

— Quels animaux nuisibles y a-t-il dans ces îles?

Il y a des serpents aux îles Sainte-Marie. Celui qui m'a mordu à la jambe est un genre d'*Orvet*, mais dangereux. Il devient tout noir quand il mue, c'est pour cela que les indigènes l'appellent le serpent charbonnier.

Ce genre de serpent est sourd et aveugle, dit-on. Sa tête est très grosse. Il a 0 80 m. de longueur. Ce sont des indigènes qui m'ont guéri de la morsure de ce serpent, dit serpent des

pays froids. D'abord on suce la plaie, puis on fait bouillir des plantes spéciales dont le suc est mélangé avec de l'eau de mer. Il faut que la jambe trempe huit jours. On change l'eau tous les jours, mais au bout de ce temps il semble que la chair de la jambe va se détacher. Le docteur Hans m'a fait des injections au permanganèse de potasse, je crois. J'étais devenu tout vert.

Quant aux moustiques qui m'ont piqué aux bras et jambes et dont vous voyez les traces, les orpailleurs en ont une crainte terrible, car ils ont un dard de près de 0 m. 01 de longueur, dur comme de l'acier et traverse le cuir, même le plus épais. Pour s'en garantir, il faut avoir des vêtements bourrés ou doublés de fourrure.

Nous avons vu des fleurs épanouies sous la glace et qui vivent admirablement, d'un très bel éclat, et nous avons rencontré, pendant la belle saison, des papillons au 75°, mais jamais au delà.

A côté des trois îles Sainte-Marie, existe une autre petite île, dont je n'ai pas fait mention sur la carte, c'est l'île Fallow. Cette île a 35 hectares et compte 12 habitants. Autrefois il y en avait 35.

— Pourquoi ne pas s'en retourner de Sainte-Marie par le Cap Horn en remontant le courant? — Parcequ'on ne peut ni traverser ces courants ni aller à contre-courant, on serait immobilisé ou écrasé par les blocs de glaces qui sont charriés pendant le dégel, c'est-à-dire pendant la saison chaude qui est la seule où il soit possible de naviguer.

Borchegrewinck qui est venu se renseigner sur les lieux aura, peut-être, trouvé des naturels qui avaient pris part à l'expédition soit pour le ravitaillement, soit pour le cordon de correspondance et alors il aura su quel était le chemin suivi. C'est la voie la plus directe et la plus sûre, il y a peu d'obstacles. Quant aux autres questions que vous me posez, de la part des uns et des autres, vous trouverez la réponse à chacune dans le questionnaire que vous m'avez remis...

Le questionnaire, très important, en effet, est le résumé des précautions à prendre pour arriver et pénétrer sur le continent antarctique, tant au point de vue du départ de France, que de

l'hygiène à suivre, des routes et des points de repères indiqués par les longitudes et les latitudes, une fois les banquises franchies et indiquant les endroits mêmes où se trouvent les gisements aurifères à une profondeur de 1 m. 50 dans le sol.

Telles sont, en résumé, les notes du marquis d'Angély, en ce qui concerne le schème de l'historique du continent antarctique.

En dehors des docteurs médecins appelés à son chevet, je lui ai présenté deux géographes. Il est nécessaire que le public sache avec quelle légèreté des gens décorés de la Légion d'honneur traitent les sujets les plus sérieux et combien ils laissent, après leur départ, une impression pénible. Il est certain que si M. Sarcey, qui déclare dans le journal *le Figaro* que les longitudes et les latitudes ne lui disent rien, qui s' imagine qu'il fait plus chaud au Pôle Sud qu'au Pôle Nord et qui me disait qu'il était familier avec ces questions parce que, le premier, il avait parlé de l'Alaska qui est une terre voisine de l'Adélie, alors qu'elle se trouve à l'extrémité de l'Amérique du Nord entre le 63° et le 75°, se flattait d'être un géographe, on pourrait lui répondre qu'il est peu modeste dans ses prétentions et qu'en sortant de son rôle de journaliste à *tutus*, il n'est qu'un fumiste; mais M. Sarcey, est « *un brave homme* », qui reconnaît son ignorance, il ne faut donc pas lui en vouloir et plaindre ce pauvre *touche-à-tout*, dont le manque de jugement enlève, à ses « *grains de bon sens* » même une apparence de vérité. Les questions scientifiques ne sont pas de son ressort.

Il n'en est pas de même de M. Marcel X..., géographe et professeur de géographie, qui a fait, comme de juste, ses études en chambre et ne connaît de la géographie que ce que chacun en connaît, d'après les cartes.

Voici ce qui s'est passé. — J'avais tout d'abord parlé de cette découverte à un de mes amis que j'emmenais auprès de l'explorateur. En sortant, il me dit : « Mon cher, je suis convaincu, mais si vous le permettez je vous mettrai en rapport avec un de mes amis, professeur de géographie, très calé. » — Je lui répondis : « Il peut être très calé sur ce que tout le monde connaît, mais il est aussi peu instruit que vous et moi sur ce qui

concerne le continent antarctique, puisque quelques navigateurs seulement en connaissent les contours. Cependant, faites-lui signe et je le présenterai quand vous voudrez. » A part moi, je pensais à cette phrase écrite par A. de Boisandré, dans la *Libre Parole* du vendredi 2 décembre 1898, à propos du Kahal :

« Je vois d'ici rire les imbéciles et ricaner *les intellectuels* qui ne se distinguent des imbéciles que par une suffisance pompeuse généralement étayée sur la plus crasse ignorance. » — Rendez-vous fut pris, un dimanche matin à la gare Saint-Lazare pour le train de 9 h. 50. Nous partîmes et nous arrivâmes au point terminus de la ligne à 11 heures. Puis nous nous rendîmes chez le marquis d'Angély. — Il était environ onze heures et quart quand M. Marcel X... me dit : « A quelle heure y a-t-il un train pour Paris, il faut que je sois rentré pour midi ? » — Je fus stupéfait.

Je lui répondis : « Il y a un départ à 11 h. 43. — Est-ce encore loin ? — Encore cinq minutes. — Mais vous n'aurez pas le temps de l'interroger ? — Oh ! en trois minutes je serai fixé !!! » Quel toupet ! Quelle suffisance ! Quelle fatuité ! Nous arrivâmes. Je frappai. Le marquis d'Angély n'était pas prévenu de notre arrivée. La personne qui le soigne avec dévouement me dit : « Ah ! monsieur, si vous saviez dans quel état de prostration il est ; depuis trois jours la fièvre ne le quitte pas et il a pris ce matin un paquet de sulfate de quinine. » — Je me retournais vers ces messieurs qui attendaient sous la voûte. « Trois ou quatre questions à lui poser », dit M. Marcel X... Nous entendîmes la voix éteinte du marquis qui disait : « Faites entrer — Vous êtes bien malade Monsieur, dit M. Marcel X... en entrant. — Oui, Monsieur, mais ça ne fait rien ; veuillez avoir l'obligeance de m'interroger. » M. Marcel X... aperçut le schema de la carte du Pôle sur une planche à dessin à laquelle travaillait l'explorateur.

— Ah ! ceci est la carte ?

— Oui, Monsieur.

— Un schema, un simple schema, ajouta l'autre géographe ; du reste, c'est le seul mot qu'il ait prononcé.

— Oui, Monsieur, si je faisais la carte avec toutes les monta-

gnes, les pics, les volcans, etc..., vous n'y comprendriez plus rien ; je n'ai marqué que les chaînes, volcans et les pics principaux.

— Vous êtes allé au Pôle sud ? ajouta M. Marcel X...

— Oui, Monsieur.

— Vous-même ?

— Moi-même, ainsi que mon père et plusieurs autres compagnons du continent antarctique.

— Ah ! qu'est-ce que ceci ? il désignait un point sur la carte.

— Ceci, c'est le lac Palmer.

— Il est glacé.

— Oui, complètement glacé.

— Et les bords sont glacés aussi ?

— Oui, Monsieur.

Aussitôt M. Marcel X... nous fit un signe de tête, puis il reprit :

— Que mangiez-vous aux îles Sainte-Marie ?

— De tout. Du pain, des pommes de terres, des haricots, du riz nain, du maïs.

— Ah ! vous mangez du maïs ! Il y pousse ?

— Oui, Monsieur.

Et le savant géographe nous refit un signe de tête, puis il continua :

— Avez-vous entendu parler du capitaine Cook ?

— Non, Monsieur.

— Et là-bas, les indigènes ont entendu ce nom ?

— Non.

— Jamais ?

— Jamais.

Pour la troisième fois le savant fit aller sa tête.

— Quels sont les gens qui viennent par là ?

— Des contrebandiers, des flibustiers, qui viennent d'Afrique, d'Australie et de la Patagonie, des îles Malouines.

— Les Patagons sont-ils grands ou petits ?

— Ils sont assez grands, d'une taille au-dessus de la moyenne.

— Bien. Ah ! avec quoi a-t-on mesuré les latitudes, longitudes, etc. ?

— Avec le sextant.

— Je vous remercie, Monsieur ; nous ne voulons pas vous fatiguer davantage. — Nous primes congé.

Pendant cet interrogatoire, l'autre géographe ne cessait de regarder sa montre et de s'impatience dans la crainte de manquer le train.

Aussitôt dans la rue, M. Marcel X... s'adressant à son collègue :

— Quelle heure avez-vous ?

— Onze heures trente-deux minutes.

— Ah ! sapristi, courons, nous n'avons que le temps.

Et nous voilà partis au pas gymnastique.

Tout en courant, M. Marcel X... nous dit :

— Il n'y est pas allé.

— Ah ! répondis-je, pourquoi ça ?

— D'abord, parce qu'il nous dit que le lac Palmer est un lac ; or, comment a-t-il pu savoir que c'est un lac, puisque les bords sont glacés.

— Et après ?

— Il nous dit qu'il pousse du maïs dans ce pays ; le maïs ne pousse que dans les pays chauds. Il ne connaît pas le capitaine Cook ! Or, tout le monde connaît le capitaine Cook ! Chacun sait que *le premier il a mis le pied sur le continent antarctique*. Enfin, il nous dit que les Patagons sont d'une taille au-dessus de la moyenne et, au contraire, les Patagons *sont tous petits*. *Ça c'est connu*.

Nous arrivions à la gare. Je quittais ces messieurs et je m'en revins vers mon ami qui dormait profondément. J'attendis une heure son réveil.

— Tiens, vous êtes là ? me dit-il.

— Oui, j'ai voulu voir comment vous alliez.

— Je suis bien fatigué. Je n'étais guère en état de recevoir, mais j'espère que d'ici quelques jours cela ira mieux, et alors je pourrai donner des renseignements plus complets, plus étendus.

Je profitai de ce moment pour lui dire :

— Comment avez-vous pu vous rendre compte que le lac Palmer est un lac si les bords sont glacés ?

— C'est enfantin ce que vous me demandez là, mon ami.

Est-ce que ce sont ces messieurs qui vous ont posé cette question ?

— Non, non, m'empressai-je d'ajouter.

— A la bonne heure, c'eût été trop bête de leur part.

J'endossai la bêtise pour mon compte.

— D'abord, continua-t-il, le lac Palmer est entouré de montagnes, il n'a pas d'issue, on ne peut donc pas se tromper. Si au lieu d'être un lac, c'était une rivière, au lieu d'être large il serait long sur plusieurs lieues, il aurait un point de départ et un point d'arrivée à la mer ou dans une autre rivière. C'est l'A. B. C. de la géographie cela. Il est évident que si le Rhin était gelé, même sur les bords, on ne le confondrait pas avec le lac de Genève, par exemple.

— Le maïs pousse donc aux îles Sainte-Marie ?

— Certainement, il pousse, seulement *il ne mûrit pas* ; nous le mangeons vert, comme des petits pois, avec du lait de chèvre ; c'est délicieux. Quant aux feuilles, on les donne aux bestiaux.

— Et de Cook, vous n'en avez jamais entendu parler ?

— Non, personne devant moi, même mon père, n'a prononcé son nom.

— Et les Patagons, ne sont-ils pas petits plutôt que grands ?

— Je ne sais pas s'ils sont « *petits* » en Patagonie ; je n'y suis jamais allé ; mais ceux qui viennent sont de votre taille (je mesure 1m.72), et je me rappelle d'un chef flibustier qui avait près de 2 mètres de hauteur, qui faisait marcher ses hommes au doigt et à l'œil, je vous en réponds.

A mon tour, je prenais congé de mon ami. Aussitôt rentré chez moi, je courus à ma bibliothèque et j'ouvris le dictionnaire de Larousse, cher à Floquet. Je lus : James Cook, illustre navigateur anglais, né à Marton (Yorkshire) le 27 octobre 1728, mort le 14 février 1779, etc., etc. (page 58, 2^e colonne). Il passa l'hiver, qui répond à notre été, au milieu des îles de la *Société* et reprit en novembre la recherche du *continent austral* ; s'avancant cette fois à l'est, principalement entre 60° et 70° de latitude et depuis 167°40' de longitude Est, jusqu'à 109°14' de longitude Ouest. Ce fut sous cette dernière longitude que l'expédition atteignit son point extrême au Sud, 71°40' de latitude Sud, *car les glaces ne lui permirent pas d'avancer plus loin* (expédition de 1772-

1773 à bord de la *Résolution et l'Aventure*). En 1776, il quitte Plymouth le 12 juillet avec deux bateaux, la *Découverte* et la *Résolution*, reconnaît deux petites îles découvertes avant par Marion et Crozet, puis le 24 décembre reconnaît les hautes terres découvertes par le navigateur Kerguelen, qu'il appelle : *île de la Désolation* (je dis *île* et non pas *continent*), puis rencontre les vents du Nord et est entraîné dans un brouillard si épais qu'il court près de 300 lieues dans une obscurité complète. Enfin le 26 janvier 1777 il jette l'ancre dans la baie de l'Aventure, sur la côte sud-est de la terre de Van-Diémen. Antérieurement, il avait reconnu, en 1768, quelques îles de l'Archipel, déjà vues par Bougainville. Quant à son homonyme John Cook, capitaine de boucaniers, il fit voile bien avant lui, en 1688, dans les mers du Sud, passa le détroit de Magellan et découvrit aussi quelques îles, dont l'île Juan Fernandez, où ils retrouvèrent un de leurs camarades nommé William qui, depuis trois ans, avait été abandonné dans cette île avec son fusil, un couteau, une petite corne de poudre et quelques balles pour toutes ressources. Un vrai Robinson, celui-là !

Dans tout ceci, où voit-on que James Cook ait mis le pied sur le Continent antarctique et quoi d'étonnant que les naturels des îles Sainte-Marie, qui habitent du côté opposé, soit à 1.600 lieues de distance, ignorent le nom du célèbre navigateur anglais ?

Mais, continuons.

La Presse, intéressée en lisant le récit du marquis d'Angély, commence à en parler. M. Louis Perrée, rédacteur au journal *le Soir*, après être venu chez moi accompagné de M. le comte Henry de Lavaulx, chargé d'une mission en Patagonie et qui en arrive, fait un article véridique, sensationnel, que reproduisent plusieurs de ses confrères, et il me demande si je vois un inconvénient à mettre en présence le comte de Lavaulx et le marquis d'Angély. Aucun, bien entendu. Je présente ces messieurs l'un à l'autre. J'amène la conversation sur les productions du pays, au 58° degré, c'est-à-dire des îles Sainte-Marie, et M. de Lavaulx est étonné de l'étonnement de M. Marcel X... à propos du maïs ; puis, naturellement et, de lui-même, sans y être provoqué, il nous parle de son séjour sous la tente en Patagonie, où

il mangeait des fraises de bois en flânant dans la campagne et où il se promenait, au détroit de Magellan, au mois de juin, en veston léger sur le pont du navire ; puis sa conversation imagée nous entretient des Patagons, de beaux hommes, dit-il, dont la taille atteint en moyenne 1 m. 72, 1 m. 73, 1 m. 75.

Je lui fis alors remarquer que M. Marcel X... nous avait dit que les Patagons étaient tous petits.

Il se mit à rire et ajouta : « Malheureusement, en France, on ne voyage pas assez, et quand un auteur a commis une bévue, chacun la répète, puis elle passe, à la longue et par la force de l'habitude, à l'état d'authenticité, de vérité. Détrompez-vous et, comme l'a dit fort bien M. le marquis d'Angély, qui est dans le vrai, les Patagons ne sont pas petits, ce sont de beaux hommes, au contraire. »

Enfin, M. Marcel X... prétend *urbi et orbi* qu'il a questionné l'explorateur du Pôle Sud sur la manière dont il se servait du sextant. La mémoire de M. Marcel X... lui fait défaut, il n'a jamais été question de cela et peut-être ce savant géographe, qui vient de nous donner une idée de son brillant savoir, comme on en peut juger, ne sait-il pas, lui-même, se servir d'un sextant, car peu de personnes savent se servir de ces instruments sextant et théodolithe. Et des voyageurs des plus compétents pourraient même commettre des erreurs sur ces instruments de mathématiques s'ils étaient poussés à fond. Vous parlerai-je d'un autre géographe, un prince de la science, officier de la légion d'Honneur chez qui je suis allé? — Pourquoi pas? Celui-ci fit mieux.

Voici sa question pédantesque :

— Pourriez-vous me dire, Monsieur, entre quels degrés longitudes et latitudes, se trouve compris ce territoire de l'Adélie?

— Parfaitement : entre le — 2° et 178° et le 58° 90° 60°

— Mais alors, c'est plus de la moitié de la terre qu'il contient.

— Comment cela?

— Vous ignorez donc, Monsieur, que la sphère terrestre est divisée en 360°?

— Si, Monsieur, j'ai appris cela au collège, mais il me semble que vous oubliez vous-même que nous sommes à la calotte

de la terre, sur le continent antarctique, et que tous les degrés de longitude aboutissent au même point.

— Oh ! c'est vrai, s'écria le savant, où avais-je donc la tête !!

Il n'est donc pas étonnant que si des hommes pratiques et du métier commettent des erreurs aussi grossières, le public lui-même, influencé par ses savants, peut mettre en doute les choses les plus véridiques et les plus vécues.

Benjamin Gadobert



PORTRAIT DE JEUNES FILLES

*A Mesdemoiselles d'A****

L'une est blonde et mignonne et l'autre est brune et belle ;
Contraste qui séduit les regards et les cœurs...
J'aurais voulu chanter tous leurs charmes vainqueurs,
Mais à forger des vers ma pensée est rebelle.

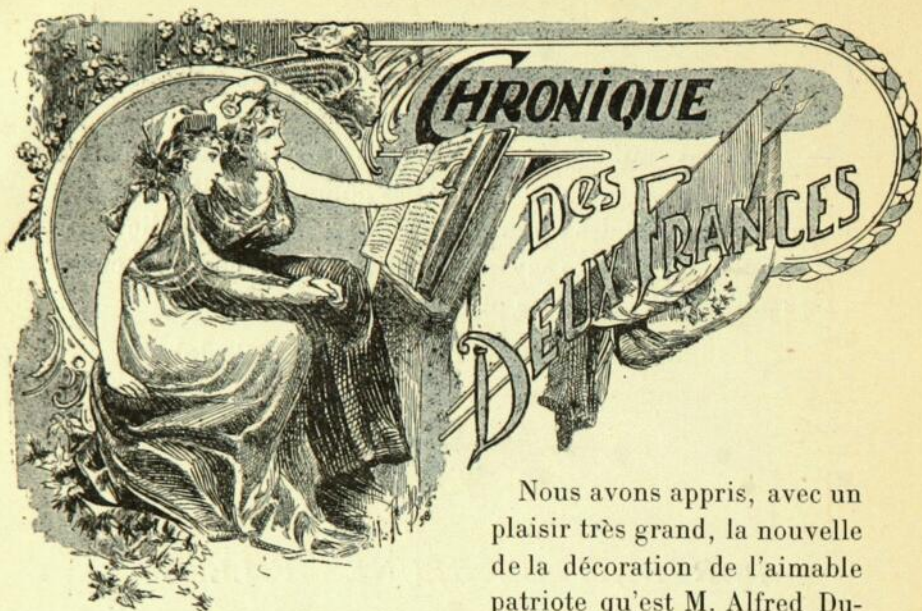
Leur âme blanche et douce est aimante et fidèle.
Loin des tracasseries du jour et des propos moqueurs
Marguerite et Marie ignorent les rancœurs,
Etant près de leur mère, et sont un reflet d'elle.

L'une est le complément de l'autre ; cela fait
Qu'elles forment un tout désirable et parfait...
Comme un mari pourrait les rendre malheureuses,

Dans le logis superbe où siège la Bonté,
Sûres du lendemain, elles vivent heureuses,
Les deux sœurs, unissant la grâce et la beauté.

Léon de la Morinerie.





Nous avons appris, avec un plaisir très grand, la nouvelle de la décoration de l'aimable patriote qu'est M. Alfred Du-

mont, maire de la ville de Dunkerque.

Nous sommes d'autant plus heureux de saluer le nouveau chevalier de la Légion d'honneur, M. Dumont, que nous voyons en lui un ami du Canada qui a toujours été prêt à accorder son concours actif à toutes les entreprises ayant pour but de créer de plus intimes relations entre la France de là-bas et celle d'ici.

Nous offrons, à M. Alfred Dumont nos félicitations les meilleures.

..

L'article de notre collaborateur, M. Gérin-Lajoie : *Guerre à la Langue française*, est tiré d'un volume auquel il met la dernière main et qui sera intitulé : « Les Canadiens-Français aux États-Unis. »

..

Canadiens et Américains inscrits, durant le mois de janvier, aux bureaux de la *Revue des Deux Frances* :

M. A. de Varennes, Québec ; 4, rue de l'Université.

M. Aimé J. Anctil, Montréal ; 4, rue de l'Université.

M. Henry Craig, New-York ; Grand-Hôtel.

Mme Craig, New-York ; Grand-Hôtel.

M. E.-J. Sullivan, Philadelphie ; Hôtel Continental.

M. T. Johnson, Saint-Louis ; Hôtel Continental.

M. A. Bodard, Montréal ; 46, rue du Général Foy.

M. J.-F. Smith, Chicago ; Hôtel Terminus.

Mme J.-F. Smith, Chicago ; Hôtel Terminus.

M. H. Smith, Chicago ; Hôtel Terminus.

M. John Kant, Toronto ; Grand-Hôtel.

Mme John Kant, Toronto ; Grand-Hôtel.

Le Dr M. Gérin-Lajoie, Nashua ; 50, rue Cordorcet.

Le Dr Arthur Rousseau, Québec ; 4, rue Legoff.

Mme Arthur Rousseau, Québec ; 4, rue Legoff.

..

M. A. Anctil est parti pour Nice, et MM. Victor Beaudry et H. Hudon viennent de s'embarquer pour le Canada.

..

M. Bodard est à Paris depuis le commencement de janvier ; et il travaille activement dans l'intérêt de la colonisation.

Plusieurs futurs colons se préparent à partir pour l'Ouest canadien.

..

Il s'organise en ce moment, à Paris, une grande excursion de savants et d'hommes politiques français pour le Canada. Il s'agit d'un voyage d'études qui se ferait en août et septembre prochains et porterait notamment sur l'industrie des bois, des mines et des forces d'eau. Ce serait l'heure ou jamais pour l'honorable M. Parent, le très distingué ministre des Terres, de faire connaître en France les innombrables ressources de la province de Québec. Nous reviendrons sur cette question qui intéresse nos deux pays et à laquelle M. Parent apportera, nous en sommes sûrs, la plus grande attention.

..

Lundi, le 30 janvier dernier, des messes furent dites toute la matinée en l'église de la Madeleine, pour le repos de l'âme du docteur Jules-Emile Péan.

Le famille assistait à la messe de 11 heures.

Voilà un an que mourait, au milieu de la douleur de tous les

savants et des princes de l'art, le plus distingué d'entre eux, le grand maître qui n'est point remplacé. — Le monde qui souffre s'en aperçoit cruellement.

Pour nous qui avons connu le glorieux Français, dont le nom restera comme un diamant de la chirurgie, cet anniversaire ravive de douloureux souvenirs.

Mais il nous est consolant de penser à celui qui survivra dans l'Histoire de la Science. Et en nous inclinant respectueusement devant ce grand mort, dont les découvertes humanitaires seront son éternelle gloire, nous offrons, encore une fois, nos plus intenses sympathies à Madame, à Mademoiselle Péan, et à toute la famille.

Elles ont, pour les consoler, la certitude que l'homme illustre qu'elles pleurent n'est point mort tout à fait, puisqu'il survivra toujours dans l'indestructible Panthéon de la Science immortelle.

R. B.



Une erreur s'est glissée dans une annonce publiée dans les numéros d'octobre et de novembre de la *Revue des Deux Frances*.

Cette erreur concernait les pilules de la *Compagnie Chimique Franco-Américaine* ; elle était dans les prix.

Nous rectifions, en recommandant à nos lectrices les excellentes *Pilules Rouges du Dr Coderre* (voir l'annonce), dont le prix est : 2 fr. 50 la boîte et 12 fr. 50 les six boîtes.

..

Tous les gourmets boivent du *Kola-Food* ; depuis le Président de la République jusqu'au plus modeste connaisseur.

Fi du chocolat ! et vive le *Kola-Food* !



Le manque de place nous force à remettre à notre prochain numéro la suite de LOUIS XVII, par M. le baron Louis Girardot.

ŒUVRES D'ART

L'exposition particulière d'une cinquantaine de ses œuvres, qu'a faite ce mois-ci M. Humphreys, m'a vivement intéressé; j'avais, du reste, eu l'occasion, lors du Salon dernier, de faire quelques compliments à ce jeune peintre; mais il ne m'avait pas été possible d'apprécier son talent comme je l'ai pu faire cette fois, sur un ensemble qui donnait sujet à comparaison entre différentes manières.

M. Humphreys est né dans l'ouest de l'Amérique, aux environs de Cincinnati; il est le fils de ses œuvres; car c'est le soir, après son travail de petit employé dans un bureau de journal, qu'il se livrait à l'étude de l'art vers lequel il se sentait invinciblement attiré. Ensuite professeur dans une *Art school* de Philadelphie; il vint à Paris vers 1890 et fut reçu d'emblée au Salon des Champs-Élysées, où il exposa régulièrement chaque année, jusqu'à maintenant.

Récemment, M. Humphreys a été mis en relief par le succès qu'il obtint avec un joli tableau : *La nuit*; également remarqué au Salon de 1895.

Cette toile, dans une exposition de peintres américains et français, tels que J.-P. Laurens, Dagnan-Bouveret, etc., a été récompensée à « l'American Art Association ».

Notre artiste semble avoir une préférence pour les effets de nuit et le brouillard, qu'il rend, le plus souvent, avec une grande vérité d'expression; tout en le louant sans réserves pour sa *Promenade sentimentale au village*, avec un joli effet de lune nuageuse et de lumières aux fenêtres, pour *Notre-Dame de Paris*, vue de la berge de la Seine, et aussi pour *Le Soir*, étude

de campagne à la manière de Pointelin, je ne puis cacher que je préfère le grand jour et le soleil aux *Nocturnes*.

M. Humphreys est exceptionnellement doué comme paysagiste, et le prouve par la profondeur qu'il sait donner à l'eau et la pureté de l'atmosphère dont il baigne *Un étang à Cernay*.

Sur un *Un coin du Luxembourg*, le soleil de midi fait délicieusement épanouir les géraniums et les roses. J'aime aussi *Le temps orageux* où l'on sent que l'air est lourd et qu'aucun souffle ne vient incliner les hautes herbes d'une prairie ni agiter les feuilles des arbres, sur la lisière d'un bois.



La Nuit en Belgique. (Albert Humphreys.)

De très sérieuses qualités se rencontrent dans une simple étude de petite dimension : *Les Vaux de Cernay*. C'est un paysage d'octobre qui n'a pour tout sujet qu'un arbuste tenant tout le premier plan; mais comme tout cela est juste de tons et quel puissant coloris dans ce petit chef-d'œuvre.

Il semble qu'après cet éloge je n'aurais plus rien à dire; cependant je me suis longuement arrêté devant *l'Intérieur d'une église de campagne* et *Prière du matin*, autre intérieur d'église. Ces deux toiles sont peintes largement et avec une surprenante habileté de main. La lumière du dehors, doucement tamisée par les vitraux, exprime admirablement le recueillement qui doit régner dans les lieux saints. J'aurais des récompenses à donner que je n'hésiterais pas à les accorder à ces deux œuvres.

Il y avait, à cette Exposition, quarante-deux toiles et dessins.

Si je ne les cite pas tous, c'est que je me suis permis de faire choix de ce qui me plaisait davantage, tout en estimant beaucoup l'ensemble; mais, aussi bien, faut-il que je me borne, ne pouvant tout analyser. Toutefois, je ne puis omettre un *Intérieur de cuisine* et un *Effet de neige* fort réussis, non plus qu'un *Coin de Café*, la nuit, au quartier latin, où je rencontre la note impressionniste, fort curieuse, chez M. Humphreys qui est décidément un peintre de talent très divers.



La Nuit au Village. (A. Humphreys.)

En somme, j'ai ressenti une vive satisfaction en constatant que les Américains, qui viennent travailler chez nous les Beaux-Arts, profitent des exemples qui sont sous leurs yeux pour devenir d'aussi parfaits artistes que nos compatriotes et souvent meilleurs que certains d'entre eux en mal de singularité.

M. Humphreys a le bon goût d'être l'émule de l'école de la raison, je ne veux que l'encourager à persévérer dans cette voie.

*
**

Les exigences de notre tirage ne me permettent pas de rendre compte, aujourd'hui, de l'Exposition annuelle et très intéressante organisée par le cercle Volney, dans ses salons. Je me propose de le faire en détail dans le prochain numéro.

Cependant je désire parler tout de suite d'un groupe en marbre exposé par le maître statuaire Alfred Boucher. Le *Faune lutinant une Nymphe* procède du genre gracieux où excella Clodion ; mais avec une forme moins tourmentée, moins conventionnelle que celle des œuvres de notre grand sculpteur du XVIII^e siècle.



Jour de raccommodage. Intérieur flamand. (A. Humphreys.)

M. Boucher ne saurait pas sacrifier la conscience artistique du modelage à la fantaisie qui boursouffle les muscles pour faire *grouillant* ; il se contente de faire vivant avec la forme vraie.

*
**

Une autre manifestation d'art, qui n'est pas à négliger, s'est également produite ces jours-ci ; je veux parler de l'Exposition des Femmes Artistes.

L'ensemble est extrêmement agréable et plein de délicatesses ; j'ai constaté que ces dames étaient en grand progrès de métier. C'est de l'art charmant comme la femme elle-même, mais qui garde un je ne sais quoi d'un peu futile ; la grâce effleure l'impression et ne s'y arrête pas ; on n'est pas véritablement ému par les scènes tristes.

Il y a là, cependant, de bien jolies choses. Par exemple : Les pastels de Mlle Elisa Koch, les *bouleaux* de Mlle Hélène Maréchal, les paysages de Barbizon par Mme Séailles, des portraits par Mmes Brouardel, Valentino et R. Félix.

Je m'arrête pour signaler la tentative très curieuse de synthèse de l'époque byzantine de Mme Brouardel ; j'ai très volontiers examiné ses notes de voyage et monuments de France.

Parmi les sujets de genre, il me reste à noter particulièrement un grand pastel, traité en toile, par Mlle Emilie Desjeux. Il y a de l'émotion vraie dans ce tableau : *Le Dispensaire*. Deux femmes attendent, anxieuses, le diagnostic que formulera le médecin qui palpe un enfant nu.

Cette scène dramatique est d'une très bonne harmonie de couleurs et bien dessinée, et j'espère que, l'an prochain, j'en aurai beaucoup à citer de cette valeur.

Georges Lelarge.



GUERRE A LA LANGUE FRANÇAISE

Il se passe aux États-Unis un fait de psychologie sociale bien intéressant et bien curieux à étudier.

Les Irlandais, — après avoir été persécutés, décimés, réduits à la plus grande misère par les Anglais, — obligés de quitter l'Irlande, viennent s'expatrier en Amérique après la perte de leurs libertés, biens-fonds, droits politiques, etc., etc. (1)

Eh bien! ces pauvres persécutés, une fois dans ce pays de liberté, laissent-ils soupçonner qu'ils ont appris à haïr la tyrannie?

Le plus grand nombre et les plus influents n'ont appris qu'à persécuter les autres. Non contents de parler à l'école, dans leur famille, la langue de leurs bourreaux, ils remuent ciel et terre, pratiquent l'injustice et l'intimidation, vont même jusqu'à l'oppression pour en assurer l'usage exclusif partout, et pour que ce soit la seule langue de la religion catholique américaine (2).

Ces pauvres Irlandais n'ont pas l'air de s'apercevoir de ce qu'ils font. Les Anglais doivent vraiment rire quand ils voient ces efforts faits pour leur langue. John Bull a tout à y gagner, car les persécutions qu'il ne ménage pas à l'Irlande, le débarasse petit à petit de l'élément celtique, qui lui est odieux, et en fait un défenseur de sa langue; les Irlandais émigrés aux États-Unis, une fois devenus libres, s'empressent de tout faire pour

(1) Un article de M. de Tonancour, rédacteur à *l'Indépendant* (Fall River), où j'ai largement puisé.

(2) Ainsi, les évêques ont strictement défendu aux prêtres canadiens de faire ou laisser chanter des cantiques en français dans les églises canadiennes-françaises. Les évêques sont Irlandais ou Irlando-Américains.

étouffer la liberté chez les autres, et asseoir solidement la suprématie de la langue anglaise sur tout ce continent.

Que les habitants des États-Unis sachent l'anglais aussi bien que possible, c'est là une nécessité manifeste qui crève les yeux de tout homme intelligent. Mais de là à dire qu'ils doivent tous parler la langue de Shakespeare à l'exclusion de tout autre idiome, il y a un abîme à franchir. Et cependant, telle est, en apparence du moins, la sotte prétention d'un trop grand nombre de ces fils et petits-fils d'insurgés irlandais qui ont tant souffert sous le joug anglais.

Voilà ce que les amis de l'Irlande n'ont jamais pu comprendre.

Il ne faut pas croire que ce sont des faits isolés, ne se répétant qu'à de rares intervalles. Non ! mille fois non !! C'est une guerre continue, de tous les instants, sans relâche, dans toutes les villes, dans tous les journaux (moins deux sur des milliers), dans tous les Etats. Toujours et partout ils persécutent.

Voici comment un de leurs rédacteurs au *Pilot*, journal de l'Ohio, les flagelle. Cet Irlandais a vu à l'œuvre, aux Etats-Unis, les rejetons angliés de sa race, et il les conspue ; il a été témoin de leurs tristes exploits et en est dégoûté ; il les a suivis quand ils ourdissaient, pour la plus grande gloire de l'Angleterre, des complots contre la langue de la France, cette parente éloignée de l'Irlande, et il a senti la rougeur de la honte lui monter au front. Aussi les flagelle-t-il impitoyablement. Il parle avec franchise, à cœur ouvert, et ses paroles brûlantes vont droit au but.

Il sait que si un jour sa mère-patrie est libre, ce sera avec le secours de la France. Or, comme ce n'est pas en persécutant les peuples et les individus qu'on se concilie leurs bonnes grâces et leur amitié, il comprend parfaitement que la France restera sourde aux prières des patriotes irlandais tant que les Irlando-Américains combattront la langue française et certaines institutions des Canadiens aux Etats-Unis.

De là l'explosion de son indignation et l'éloquente répudiation dont il frappe la politique odieuse qui tend à établir le règne d'une seule langue — l'anglais — dans l'Eglise catholique de la République américaine.

Voici quelques-unes de ses paroles :

« Tous les jours nous voyons et nous constatons que les Irlandais cherchent à créer l'hostilité contre la langue française dans l'Eglise catholique. La hiérarchie et le clergé irlandais font des efforts puissants pour anglifier l'Eglise catholique des États-Unis, et nos amis canadiens-français et nos co-religionnaires allemands nous en tiennent responsables, nous les laïques.

« Non seulement nous acceptons lâchement la langue de l'étranger qui nous a conquis, mais nous faisons tous nos efforts pour la propager, et nous sommes sans cesse prêts à nous opposer au développement de l'influence des langues française et allemande dans l'Eglise catholique et en dehors de cette institution.

« ... Ainsi par notre politique étroite, nous nous mettons en guerre avec nos cousins et amis les Canadiens, et avec nos voisins les Allemands, pour favoriser l'Angleterre.

« ... Plût à Dieu que tous les enfants issus de parents irlandais apprissent l'allemand ou le français ou toute autre langue, excepté celle de l'oppresseur de l'Irlande, cette langue parlée par ceux qui se sont conduits en pirates dans tout l'univers, cette langue qui représente tant de vols et tant de piraterie. »

Il est curieux d'observer comme l'hostilité à la langue française est universelle parmi les Irlandais tant du Canada que des États-Unis.

Dans la République américaine, combattre cette langue est une affaire de goût pour les hiberniens, qui ne devraient pourtant pas oublier ce que la France a fait pour leur patrie.

Mais, au Canada, la conduite des Irlandais devient presque inexplicable, car ces braves gens ont toujours été traités avec la plus grande justice par l'épiscopat canadien, et s'ils ont des prélats de leur nationalité, ils le doivent aux premiers évêques de Québec, qui trouvaient tout naturel que les fidèles irlandais eussent un clergé parfaitement au courant de leurs vie et coutumes et connaissant mieux que personne leur tempérament.

De plus, les Irlandais (du Canada) ne devraient pas oublier comment les Canadiens-Français accueillirent ceux des leurs qui

il n'y a pas encore une demi-siècle, vinrent débarquer sur les bords du Saint-Laurent, alors que la famine et la peste les chassaient par milliers de leur pays natal.

« ... Leur conduite n'est ni loyale, ni juste, ni reconnaissante. »

Voici comment l'antagonisme des Irlandais fut peint par un vieillard canadien ces jours derniers :

« J'ai lu, disait-il, sur un des derniers numéros du *Mirror* (de Manchester, N.-H.), qu'il y a quelques jours un brave homme du nom de Denis Charron, cultivant une ferme dans la banlieue, s'en venait à la ville distribuer du lait à ses clients. Il avait neigé toute la nuit et les chemins étaient impraticables. Tout à coup il rencontre une voiture conduite par deux hommes. Il se range un peu et laisse la moitié du chemin à ceux qui approchaient. L'un d'eux lui crie en anglais : « Nous voulons tout le chemin ! » Charron se range un peu plus, mais ne pouvant risquer de verser sa charge dans la neige, les prie poliment de passer.

« Alors un des Irlandais — c'en était un — vient prendre le cheval de Charron à la bride pour le faire ranger plus loin. Charron, plus prompt que l'éclair, s'élance et d'un seul coup étend son adversaire sur la neige, puis se tournant vers l'autre lui fait la même opération, et leur crie : « A mon tour je veux tout le chemin ! » Et il l'eut.

« Cette petite nouvelle, Monsieur, continua le vieillard, contient dans sa brutalité la représentation de l'antagonisme entre Irlandais et Canadiens. »

Médéric Gérin-Lajoie.

Nashua, 27 décembre 1898.



Des hommes

L'Honorable George E. Putnam.

Voici encore un fils de ses œuvres, un enfant du peuple, sorti de ses écoles et qui s'est peu à peu élevé au premier rang parmi ses concitoyens. L'Honorable George E. Putnam est né à Craydon N. H. le 9 février 1851. Il fait depuis vingt ans le commerce des produits de l'alimentation et est devenu l'un des directeurs de la banque Middlesex. Il est aujourd'hui sénateur du septième district du Massachusetts. C'est un modeste d'une affabilité extrême et qui ne compte que des sympathies. — A. B.



UN SOIR

A Rodolphe Brunet.

Dans un scintillement de lumière azurée,
Là-bas, regardons fuir la barque aux blancs sillons.
L'air est vibrant et bleu, la mer chaude et nacrée :
Son chant est familier comme un bruit de grillons.

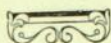
Lorsque le jour mettra de ses derniers rayons
A ta haute terrasse une grille dorée,
Veux-tu sur le granit que nous nous asseyions
Et que nous nous parlions d'amour, mon adorée ?

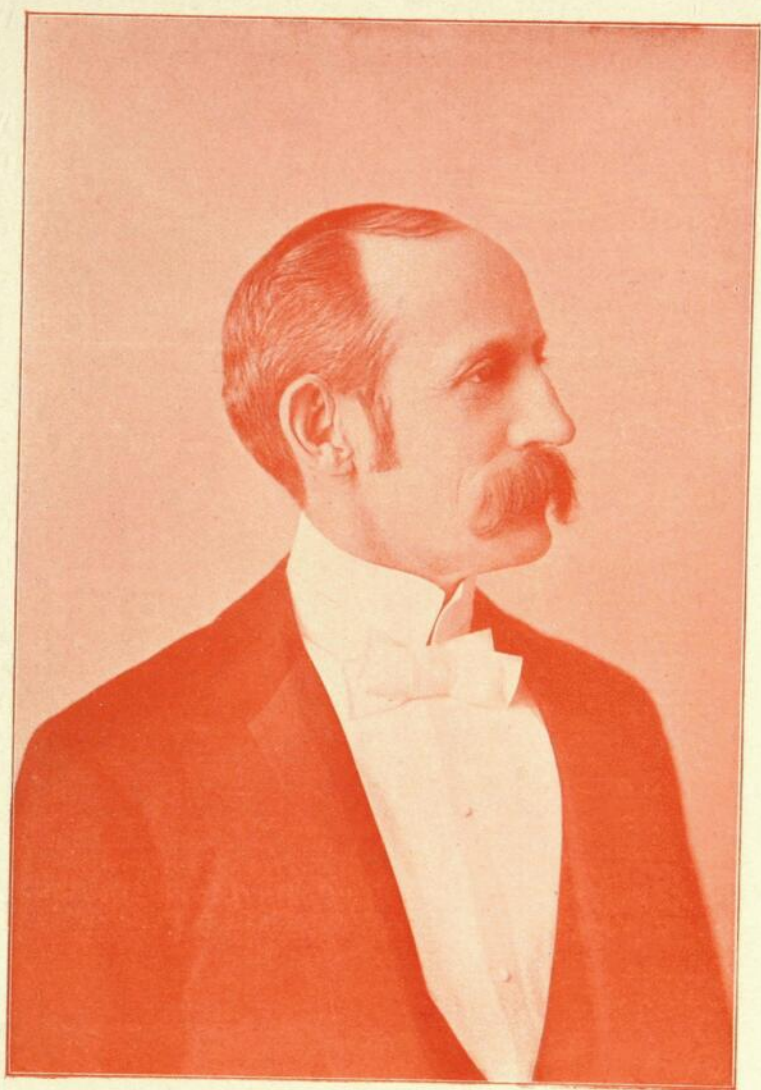
Enveloppé de calme et de fraîcheurs mourantes
Le murmure léger des vagues transparentes
Comme un autre baiser charmera notre soir.

Nous rêverons le rêve éternel, croyant voir
S'agrandir lentement, jusqu'aux bornes des mondes,
La Nuit, comme un tombeau semé d'étoiles blondes.

Albert Fleury.

Paris, 21 décembre 98.





GEORGE PUTNAM

Sénateur du Massachusetts (E.-U.)



Frontispice de Raoul Barré.

La paix a été conclue et le traité a été signé le 12 décembre dernier à Paris.

Nous commençons une année nouvelle, — la dernière du XIX^e siècle.

Sous peu de jours, la haute Chambre du pays aura ratifié l'œuvre de nos délégués à Paris, et bientôt, sans doute, les *Cortès* auront fait de même.

La France plaint sincèrement la catholique Espagne obligée de consentir à tout ce que les Etats Unis ont exigé d'elle ; mais l'amitié séculaire qui lie les deux grandes républiques de France et d'Amérique, l'emporte sur bien des considérations.

Il s'agit maintenant, pour les Etats-Unis, de prouver au monde entier que leurs intentions étaient sincères en s'emparant de la Perle des Antilles. Qu'ils voulaient l'établissement d'un gouvernement stable, permanent *par les Cubains*, afin de les délivrer d'abord de l'oppression qui a toujours pesé sur eux, et ensuite afin d'aider à leur liberté définitive.

Le résultat final suffira pour prouver la hauteur et la dignité de la mission humanitaire entreprise par les Etats-Unis ; et lorsque dans les siècles futurs, on relira l'histoire des peuples, alors on admirera davantage peut-être la nation américaine qui a eu l'énergie, — elle, la plus jeune de toutes les nations du globe — de montrer un courage et une générosité dignes de la France, cette superbe sœur aînée de notre République, qui a servi d'aide, de conseil, d'appui et de médiatrice entre les belligérants.

Depuis longtemps déjà, le drapeau étoilé flotte à Santiago, à

Porto-Rico, aux Philippines; et ces magnifiques possessions éprouvent depuis un changement énorme. La Havane même, qui est à nous, temporairement, subit déjà une transformation. Tous les habitants de ces régions sont tellement fiers et heureux d'être maintenant sous la tutelle de l'Oncle Sam, qu'ils en font de bruyantes démonstrations.

Ce n'est que le commencement d'une ère nouvelle pour eux; attendons quelques mois encore, et avec le retour du printemps, écloreront de nouvelles roses.

Les Etats-Unis sont aujourd'hui une puissance telle qu'il n'y a pas de nation avec laquelle on ne puisse la comparer. C'est plutôt en la comparant avec des groupes de nations ou avec le reste du monde que nous pouvons montrer toute sa grandeur.

Dans l'univers entier, il y a 472.267 milles de chemins de fer. Aux Etats-Unis, nous comptons 196.812 milles de voies ferrées.

Les chemins de fer des Etats-Unis transportent plus de la moitié du fret transporté par les chemins de fer du monde.

L'exploitation de nos chemins de fer nous coûte un peu plus de la moitié de tout ce qui est dépensé dans le monde entier.

Il en est de même des recettes qui s'élèvent à \$ 1.122.000.000 contre \$ 2.611.000.000 des recettes totales des chemins de fer de l'univers.

Si maintenant on comparait l'immense total de négociations commerciales qui s'effectuent chaque jour à la bourse, aux échanges, aux institutions financières; si on relatait le travail accompli par nos nombreuses usines, nos fabriques industrielles, etc., etc., on s'apercevrait de suite que, quoique jeune et éloignée au-delà des mers, la jeune République américaine est forte, robuste, solide et bien fondée et qu'avant longtemps, avec les nouvelles possessions qu'elle vient d'acquérir, elle sera, si elle ne l'est pas déjà, une des premières grandes puissances du globe.

Je ne puis terminer cette chronique sans exprimer toute ma reconnaissance au peuple français pour la manière digne et louable avec laquelle on a accueilli la demande de notre commissaire général, au sujet de l'espace qu'il demandait pour les

Etats-Unis. J'avais osé espérer cette faveur et j'avais eu raison d'espérer.

Aujourd'hui, avec l'espace accordé, les Américains pourront exhiber avantageusement les produits de leurs immenses ressources.

Le choix de l'endroit où sera élevé le monument Lafayette prouve aussi la sincère amitié, et plus encore, les sentiments de cordialité de la France envers la République américaine.

..

On nous apprend que le Comité national de l'Exposition de Paris publiera un ouvrage illustré de 900 pages sur le « Mouvement du monde de 1800 à 1900. » Le titre de ce livre sera le « *Livre du siècle* », et il aura trente chapitres.

Parmi les noms de ceux qui traiteront les plus importants sujets, nous lisons ceux M. de Vogüé, qui traitera la conquête du globe ; M. Brunetière, la littérature ; M. François Coppée, le réveil religieux dans les lettres et dans les arts, tous trois distingués collaborateurs à *La Revue des Deux Frances*.

Les autres, qui sont aussi des sommités littéraires, sont :

M. de Lapparent : les explorations géographiques ;

M. Vandal : Napoléon ;

M. Pirion : la colonisation ;

M. de Mun : la question sociale ;

M. Goyau : les courants politiques du siècle et l'attitude de l'église ;

M. Tavernier : la presse ;

M. Denis Cochin : les sciences physiques et naturelles ;

M. l'abbé Duchesnes : l'histoire, etc. ;

Le cardinal Perraud fera la conclusion : « *Vers l'unité.* »

La Revue des Deux Frances et ses nombreux lecteurs sont fière de ce grand mouvement et de compter parmi ceux qui traiteront les sujets les plus saillants plusieurs, de ses collaborateurs les plus distingués.

Si le gouvernement français et ses représentants ont fait beau-

coup pour la République américaine, il ne faut pas que les Américains oublient ce qu'ils doivent à la France.

On sait que les deux gouvernements : français et américain, ont conclu dans le courant de l'été dernier une convention restreinte de réciprocité concernant certains articles ; convention qui est de suite entrée en vigueur et qui a partiellement satisfait les désirs et les besoins des commerçants français. Aussitôt ce premier arrangement signé, le commerce français a demandé qu'il fût complété par un traité de commerce aussi étendu que le permettent les lois des Etats-Unis.

Des négociations ont été commencées à cette fin, mais la guerre *hispano-américaine* a brusquement interrompu cet important mouvement commercial.

D'un autre côté, la Conférence Internationale commencée à Québec, et encore en session à Washington et la mise en discussion de certains projets de réciprocité commerciale, entre les Etats-Unis et le Canada, sont venues retarder la solution de cette importante question.

Cependant les Chambres de commerce françaises s'impatientent et désirent le règlement de cette question qui devrait être réglée depuis longtemps et qui le sera bientôt.

La loi américaine pour mettre à profit les avantages contenus par la section IV du Bill Dingley, devra être revue avant le 24 juillet 1899.

Il n'y a donc pas à retarder.

A. Bourbonnière

Lowell, Mass, 5 janvier 1899.



CRITIQUE MUSICALE

La Burgonde de MM. Emile Bergerat et Camille de Sainte-Croix, musique de M. Paul Vidal, jouée à l'Académie nationale de musique, n'a pas eu — je le constate avec un vif regret — le succès sur lequel on pouvait compter. Il est vraiment déplorable que nos compositeurs français soient si peu encouragés par la critique, qui semble réserver ses plus flatteurs éloges pour les étrangers. L'œuvre de M. Vidal ne se peut comparer aux beaux drames lyriques de Wagner, mais elle a des qualités à elle, qualités bien françaises et qui lui assurent un rang honorable dans les œuvres lyriques de notre époque.

Le poème de MM. Bergerat et de Sainte-Croix nous transporte à l'époque où Attila, roi des Huns, vint envahir la Gaule. Dans une de ses expéditions contre Aquitains et Burgondes, il avait ramené trois otages : Gautier d'Aquitaine ; Hagen, fils du roi de Worms, et Ilda la Burgonde. Cette dernière est aimée à la fois par Gautier et par Hagen, et encore par Attila. Aussi, lorsque Zerkan vient annoncer à Hagen la mort de son père qui le fait roi de Worms, l'otage d'Attila n'a-t-il nulle envie de quitter le camp où se trouve Ilda. Pressé cependant par le roi des Huns de regagner son royaume, il est forcé de se démasquer et il demande à la Burgonde de le suivre. Mais la jeune fille — qui aime Gautier d'Aquitaine — refuse avec énergie et Attila, voulant se débarrasser d'un rival, ordonne à Hagen de partir immédiatement.

Ilda a deviné l'amour du roi des Huns et en informe Gautier ; devant le danger qui les menace, les amoureux n'hésitent plus

et cherchent le salut dans une fuite rapide. Ils trouvent une complice complaisante en Pyrrha, la favorite d'Attila, heureuse de se débarrasser d'une femme qui pouvait lui ravir le cœur du souverain. La fuite a lieu, en effet, pendant un grand festin que donne Attila; mais elle a été connue de Zerkan, écuyer du roi de Worms, resté pour servir les intérêts de son maître et qui s'empresse de prévenir le roi des Huns. Attila furieux et désespéré accepte avec joie la proposition de Zerkan et d'un inconnu masqué, qui n'est autre que Hagen, d'aller à la recherche des fugitifs. Pour avoir cette Ilda qu'il aime follement, le roi des Huns souscrit à toutes les promesses qui lui sont demandées.

Dans un site boisé du pays d'Arverne, sur les bords de la Dordogne, Gautier et Ilda, fatigués de la longueur de la route, se reposent, en se disant de douces choses, lorsque la troupe conduite par Hagen et Zerkan les surprend et les ramène au camp d'Attila. Mais quand le roi de Worms réclame l'accomplissement de la promesse faite par les Huns, c'est-à-dire l'abandon d'Ilda, le fléau de Dieu répond à son rival que la belle Burgonde restera à lui et à lui seul. Quant à Gautier, il est condamné à mourir dans les tourments. Les gardes emmènent le malheureux; mais au moment où il marche au supplice, Hagen le délivre. Pendant ce temps, Ilda a frappé à mort Attila avec le glaive qui est le talisman des Huns et celui-ci meurt au moment où Gautier et Ilda s'éloignent, grâce au glaive sauveur qui cloue les Huns de terreur.

Le poème de MM. Bergerat et de Sainte-Croix est, on le voit, plein de scènes tendres ou violentes et il permet au compositeur de montrer son talent sous ses différents aspects. Il est de plus très littérairement écrit, en beaux et bons vers, ce qui est assez rare dans les livrets d'opéras.

La musique de M. Paul Vidal est écrite par un musicien qui est complètement maître de son art, mais qui excelle surtout dans les pages de douceur et de tendresse. Je me souviens que, ce même Paul Vidal fit jouer au petit théâtre des Bouffes-Parisiens, il y a quelques années, un *Eros* qui était un vrai chef-d'œuvre de grâce et ne fut pas compris. Cependant, il ne faudrait pas croire que l'auteur de la *Burgonde* ne sache pas s'éle-

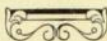
ver aux morceaux de force. L'hymne du glaive a une réelle grandeur et le final du dernier acte est d'une beauté saisissante. Il faut signaler aussi parmi les pages remarquables de cette partition : les chœurs de femmes du 1^{er} acte, si joliment accompagnés par les harpes et le hautbois ; le beau duo de ce même acte, d'un si magique effet : « O Dieu du jour ! O Dieu d'amour ! » ; le duo du troisième acte avec la délicate cantilène chantée par le ténor.

MM. Bertrand et Gailhard, directeurs de l'Opéra, ont monté *la Burgonde* avec un soin et une splendeur de mise en scène qui ne laissent rien à désirer. Quant à l'interprétation, elle est de tout premier ordre avec des artistes tels que MM. Alvarez, Delmas, Noté, Vaguet et Bartet. Du côté des femmes, il faut signaler Mlle Bréval, de tout point parfaite dans son rôle d'Ilda, Mme Héglon, une fort belle Pyrrha, et une nouvelle débutante Mlle Sauvaget. Le ballet, bien réglé par M. Hausen, a été un vrai triomphe pour Mlle Hirsch.

Passons à l'Opéra-Comique, où *Fidelio* — le seul opéra que nous ait laissé Beethoven — a été repris avec le succès que mérite un tel chef-d'œuvre. Beethoven a, en effet, trouvé le moyen de galvaniser le plus absurde libretto qui soit, de le vivifier de son génie et d'en faire une œuvre absolument remarquable. Il faut signaler surtout le troisième acte, vraiment grandiose et suprêmement émouvant.

Fidelio nous a été donné avec les récitatifs de Gevaert, le distingué compositeur belge ; leur utilité nous a paru contestable, ce qui ne nous empêche pas de rendre hommage à l'habileté du musicien. L'œuvre de Beethoven, bien défendue par Mme Rose Caron, malgré quelques défaillances de voix, n'a pas trouvé un ensemble à la hauteur de sa mission. En revanche, l'orchestre, fort bien dirigé par M. Messenger, est à peu près parfait.

Georges de Dubor.



Finis Latinorum, par le SAR PELADAN, chez Flammarion. (3 fr. 50.) — Il y a quelques années, au beau temps du salon de la Rose + Croix qu'il avait fondé, ou connaissait surtout M. Peladan pour ses manteaux vénitiens et l'art de sa chevelure. Et sous l'emphase du geste, parmi les soucis qu'il prenait d'esthétiser sa personne, ses théories ne manquèrent point d'être diminuées. Il semble pourtant qu'elles ne sont point sans élégance ni même sans force logique et qu'elles arrivent à plus de valeur de s'être conservées, dans leur homogénéité première, au cours des treize volumes que le Sar a déjà consacrés à la décadence latine.

Elles consistent surtout en une réaction contre le mouvement naturaliste dans lequel le roman surtout fut emporté. Elles refusent à l'imitation exacte de la nature d'être la fin de l'art. Elles cherchent à faire de ce dernier une *expression*, par laquelle se manifesteront directement l'âme et l'idée, une *création*, même quand les sentiments de l'artiste, qui tendent à s'exprimer dans un objet, ne trouvent pas toujours dans la réalité d'objet qui leur convienne.

Le vice suprême de l'art naturaliste, pour le Sar Peladan, c'est, en sacrifiant le charme de l'expression au charme de la chair et du corps, réalités par excellence, d'avoir incliné les âmes à la sensualité, aux vulgarités habituelles de la luxure, aux brutalités de la sensation pure : de là vient la décadence latine.

Il tenta de s'y opposer par ses livres, réhabilitation paradoxale de l'amour platonique, expérimentale aussi puisque l'union des âmes ne se réalise, toute dans le mystère complexe du baiser, qu'après la banalité vaine de l'union des corps. Il s'y opposa, aussi en peinture, par la fondation du salon de la Rose + Croix. On y cherchait et on y trouvait des formes et des types d'androgynes où les corps se devinaient à peine, sous les plis des vêtements, où toute l'intention de l'artiste se trouvait sur le visage, dans les yeux, signes de l'âme.

Toutes ces intentions moralisatrices partent d'un fond de croyances chrétiennes. Et si M. Peladan reconnaît qu'il est en froid avec le pape (on ne peut satisfaire tout le monde), il n'accepte pas moins son autorité et sa mission. Il veut seulement les redresser à son gré. C'est pour nous faire part de son effort qu'il a écrit : *Finis Latinorum*. Quelques conjurés, cardinaux, mages, grandes dames évoluent et discutent beaucoup dans la ville éternelle. Si l'on néglige leurs desseins, je veux dire toute l'emphase hiératique, cabalistique, religieuse et magique dont M. Peladan se plaît à environner ses gestes d'art, il y a dans leurs impressions et leurs discours bien des choses à retenir. Telle cette impression nouvelle du voyageur entrant dans l'église Saint-Pierre : « Au premier pilastre, il arrêta une exclamation ; des amours de parfumerie, des cupidons pour confiseurs jouaient avec des palmes, des clés, des tiaras. Il fallait y apporter le dessein de la prière ; il ne naîtrait pas du lieu. Pompeuse, aisée, la religion ainsi manifestée était païenne, sans intelligence. Le Parthénon est mystique à force d'être philosophique et Saint-Pierre sans physionomie d'aucune religion semble la grande salle des états d'un État ; ce n'est pas même grec, c'est césarien. » Et toujours les rancœurs du Sar, à propos des exigences de la chair : « L'amour de l'homme, ce n'est pas le plaisir, c'est le viol. Je ne me suis jamais donnée, jamais ; je me suis promise, avancée, offerte ; mais toujours finalement on m'a violée, volée ; et vous aussi tout à l'heure, vous allez devenir une bête hideuse, aux yeux d'assassin, aux mains de policier, aux brutalités de bourreau... » *Finis Latinorum* est à lire comme toute l'œuvre de Peladan, d'un œil rêveur, pour oublier l'intrigue et quelques désagréments venus de l'emphase coutumière à l'auteur. Les idées ingénieuses ou fortes retiennent d'elles-mêmes l'attention.

Quelques écrivains belges :

GEORGES RODENBACH, *Le Miroir du Ciel natal*, chez Fasquelle. (3 fr. 50.)

MAURICE MAETERLINCK, *La Sagesse et la Destinée*, chez Fasquelle. (3 fr. 50.)

CAMILLE LEMONNIER, *Adam et Ève*, roman, chez Ollendorff. (3 fr. 50.)

L'avènement de la littérature belge date d'une vingtaine d'années. On ne remarquait, avant ce temps, au pays flamand, que quelques écrivains français isolés, comme le romancier Henri Conscience. Des œuvres ont paru depuis, notoires par les intentions qu'elles réalisaient, dessinant un mouvement littéraire déterminé et qu'il est intéressant de suivre.

L'école belge est généralement spiritualiste. On n'y dogmatise point, puisqu'il s'agit de littérature, mais on y tient l'âme pour une force indépendante de l'organisme, capable de réagir contre le monde extérieur. On l'étudie pour elle-même; on n'en fait point l'esclave et la résultante des mouvements de la chair et des nerfs.

L'école belge est symboliste. Elle est disposée à prêter aux choses des âmes qui se manifestent par des phénomènes naturels et à considérer ces derniers comme les symboles, c'est-à-dire comme les signes de ces âmes. Comme l'a dit Baude-
laire, dans les *Fleurs du Mal* :

La Nature est un temple où de vivants piliers
Laisent parfois sortir de confuses paroles.
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers,
Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité
Vaste comme la nuit et comme la clarté.
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.
Il est des parfums frais comme des chairs d'enfant,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
Et d'autres corrompus, riches et triomphants,
Ayant l'expansion des choses infinies,
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.

Indépendamment de nous, les choses sont en soi, de la tristesse, de la gaieté, de la joie. Elles ont une âme qui se relie à la nôtre par des analogies, des correspondances mystérieuses et nous ne pénétrons dans les choses qu'autant que nous en saisissons l'âme, que nous en dépassons les contours extérieurs. Mais comment arriver jusqu'à l'âme des choses? Ce ne sera pas par une intuition, une connaissance immédiate, puisque nous ne pouvons sortir de nous-mêmes, ce sera précisément en nous repliant sur nous-mêmes, en nous penchant sur notre âme, dont toute la vie n'est que le retentissement de la vie extérieure, en recherchant les sensations et les sentiments qui s'agitent sous le fait brutal et impersonnel de la sensation. Le symbolisme aboutit ainsi à l'étude de la vie subconsciente et ténébreuse de l'âme, des états élémentaires qui ne se laissent saisir que par une analyse subtile. Nous le retrouvons tel, dans la littérature belge.

Ainsi M. Rodenbach, dans le *Miroir du Ciel natal*, nous dit tous les sentiments imprécis qui peuvent se lever en nous à la vue des lampes qui s'allument : tristesse du demi-jour qui s'enfuit pour laisser la place au sourire de la lumière :

Douceur du soir et de la lampe qui s'allume,
C'est la fin d'un veuvage et la fin d'un exil;
Douceur! Quand le soir vient, le jour au cœur naît-il?
Ah! créer à son gré chez soi ce clair de lune?

Douceur du soir et de la lampe calme et bonne
 On se sent tout à coup la face d'un élu ;
 L'âme s'éclaire ; elle renonce et ne s'adonne
 Qu'à démêler les écheveaux des angelus.

Et plus loin :

La lampe est une calme amie
 Qui nous console et nous conseille
 Chaque soir de la vie.
 La lampe est une sœur
 Qui nous montre son cœur
 Comme un soleil.

Ce symbolisme ne va pas sans un vague abandon de mysticisme, c'est-à-dire sans la tendance persistante d'apercevoir derrière les formes sensibles, l'invisible et le mystère des choses. Cette façon de prêter ainsi une âme aux choses et de s'identifier en quelque sorte avec elles, induit, par suite, la pensée au panthéisme spiritualiste. On pourrait retrouver chez Rodenbach et chez Maeterlinck cette idée, qui est d'ailleurs commune à tous les mystiques, que Dieu fait le fond de la nature et que tous les phénomènes naturels ne se comprennent que comme des manifestations symboliques de l'essence divine.

J'ai varié dans l'air le concert noir des cloches
 Pour m'exprimer moi-même en leurs chants qui ricochent,
 Et les jets d'eau montés en essors de colombe
 C'est ma Foi, tour à tour, qui s'élance et retombe.
 J'ai cherché votre Face en aimant les hosties,
 Viatique d'amour dont ma vie est nantie.
 Seigneur ! en ma faveur, souvenez-vous, Seigneur,
 Seigneur, de l'humble effort d'une œuvre en votre honneur !

(Ces derniers vers prennent une valeur de mélancolie toute particulière par la mort récente de M. Rodenbach, enlevé à la littérature pendant la nuit de Noël.)

On pourrait retrouver dans le théâtre de Maeterlinck le symbolisme que nous venons de signaler dans l'œuvre de Rodenbach. Ainsi dans *l'Intruse*, le principal personnage, celui qui tient le fil de l'intrigue, qui dirige tous les sentiments des personnages et que l'on ne voit pas, c'est la mort. Mais le spiritualisme et l'idée de l'indépendance absolue de l'âme par rapport au corps et au monde extérieur animent sa dernière œuvre *la Sagesse et la Destinée* et s'y expriment d'une façon très remarquable.

Dans le livre que nous indiquons, l'âme indépendante du corps, doit trouver dans son perfectionnement sa propre fin, c'est-à-dire son bien et son bonheur. Et cette idée nous induit tout d'abord au total mépris des biens et des maux qui nous viennent du monde extérieur. Le plaisir ne doit point nous attirer, car il est lié au désir, par conséquent à la souffrance, comme la face d'une médaille à son revers ; la douleur non plus, car elle est relative et transitoire, et les mauvaises heures passent comme les bonnes. De ce mépris de toutes choses doit naître la résignation. Le bonheur se trouve dans la pratique de la formule stoïcienne : abstiens-toi et supporte. L'âme s'isolant de tout, et se satisfaisant elle-même dans un idéalisme moral qui ne manque ni d'austérité, ni de grandeur, l'acquiescement absolu à ce qui est et à ce qui doit être, le sacrifice du désir devant la réalité, parce que souhaiter c'est rêver, et que rêver n'est pas vivre, tel est le fond de la doctrine de Maeterlinck. Il faut avouer qu'elle n'est pas nouvelle et qu'elle n'est guère qu'une paraphrase de la morale grecque. De Platon

aux Stoïciens et aux Epicuriens, on peut suivre, en effet, augmentant en progression, le dédain des biens extérieurs. Et il faut se rappeler que pour Epicure le sage doit être heureux avec quelques fèves et un peu d'eau, et que pour les Stoïciens il doit se réjouir même dans les entrailles du taureau d'acier de Phalarès, où l'on enfermait, sous un brasier ardent, des victimes expiatoires. Ceci n'est point d'ailleurs pour diminuer *Sagesse et Destinée*, et bien que j'eusse souhaité, de temps à autre, l'affirmation d'un souvenir, je reconnais qu'il y a grand mérite à vanter la résignation dans un temps d'égoïsme outré et l'équilibre de l'âme, quand la plupart maintenant s'agitent plutôt qu'ils n'agissent.

M. Lemonnier, le plus ancien des écrivains belges, plus ancien du moins que MM. Rodenbach et Maeterlinck, avait suivi tout d'abord une autre direction littéraire et s'était mis, avec une docilité exagérée, à l'école du naturalisme. *Le Mâle* par exemple, n'est guère qu'un pastiche de la manière réaliste de M. Zola. On y trouve des passions irrésistibles, venues du fond de l'organisme, et que font éclore le soleil et le souffle de la terre. Il s'éloigne inespérément et fort heureusement de ses débuts dans *Adam et Eve*, son dernier livre. Il s'y agit d'un homme et d'une femme, fatigués de tous les mensonges de nos civilisations compliquées, et qui renaissent à toutes les impressions élémentaires nées d'un premier contact avec les choses. Ici encore, nous ne sommes point dans la nouveauté et il faut se rappeler les anathèmes de Jean-Jacques Rousseau contre la société, son admiration exaltée pour l'état de nature. Peut-être y a-t-il plus de sincérité chez M. Lemonnier que chez Rousseau, excellent ténor pour tous les airs; mais encore faut-il noter toutefois que cette thèse un peu ancienne manque de vérité. Aux premières lignes de M. Lemonnier, je m'étais dit que ce nouvel Adam qui se créait un nouveau paradis terrestre, manquerait, sans retard, à ses vœux de solitude, en désirant une Eve. Il l'avait trouvée avant la fin du premier chapitre, comme par hasard. Et c'est déjà un peu de la civilisation. Car les petits jeunes gens séparés de leur famille, ne réussissent pas plus rapidement à se guérir de leurs tristesses solitaires. Ensuite dites-moi franchement si toute une vie complexe, riche de désirs, de sensations, de regrets, plutôt que d'idées, ne se mêle point à la vôtre, dès que vous avez rencontré la femme, fût-elle décidée — au début et pour rire — à se faire une belle petite âme toute neuve? L'état de nature, avec Eve! Laissez-moi rire!

JEAN SÉVÈRE : La Poésie humaine. (Bibliothèque de l'Œuvre Internationale.) (3 francs.) — Un livre sincère d'esthétique lyrique. M. Jean Sévère, déjà connu pour *Les Poésies humaines* parues, l'année dernière, y exprime sa conception de la poésie. A notre époque, sous peine de ne pas réaliser tout son objet, « elle ne sera pas seulement l'écho des passions individuelles; elle ne sera pas seulement une interprétation des spectacles de la nature; elle analysera aussi les passions des foules; parallèlement à la science, elle aidera le présent à se dégager des préjugés séculaires; des mœurs, des idées, des aspirations de l'époque actuelle, elle tirera par déduction les mœurs, les idées des époques à venir ».

Comme s'il craignait que cet idéal fût déjà connu et valût plutôt d'être réalisé qu'indiqué, M. Sévère a parsemé son livre de strophes où se révèle une âme vraie et délicate.

La vie d'un théâtre, par PAUL GINISTY, chez Schleicher. (1 vol. 1 franc.) — Pour être devenu un fort habile directeur de théâtre, M. Ginisty ne veut point laisser rouiller sa plume. Il connaît assez le devant de la scène pour monter d'excellentes pièces, notamment cette *Reine Fiammette* qui tient, pour le moment, l'affiche de l'Odéon, et qui restera, avec *Médée*, du même auteur, M. Catulle Mendès, comme le symbole du drame poétique à la fin de ce siècle. Rarement

on vit, au service d'une action plus nette, des vers plus faciles et plus harmonieux.

Mais M. Ginisty connaît suffisamment l'envers de la scène pour nous initier à tous ses secrets. Dans son élégant petit livre, relevé d'anecdotes piquantes, on verra décrits les ressorts si complexes qui doivent jouer, après l'esprit de l'auteur, pour qu'une pièce soit présentée au public... et les rivalités des comédiens... et les états d'âme de l'auteur... et la fièvre des répétitions. *La Vie d'un Théâtre*, ce doit être surtout la vie de l'Odéon. Et c'est vraiment ingénieux de dire au public, qu'en cette maison tout enlacée par les livres de M. Flammarion, un peu noire et silencieuse, plus noire et plus silencieuse d'être bordée par la clairière du Luxembourg et les bruits du Quartier Latin, il y a tant de mouvement et de vie passionnée...

Le Canada et les Intérêts français, par le vice-amiral DE CUVERVILLE (Librairie africaine et coloniale de Joseph André.) 1 vol. (1 franc.) — On trouvera, dans ce petit livre, marquée par des chiffres, la grande vitalité de la race française au Canada. Les Canadiens-Français qui étaient au nombre de 65.000 en 1763 sont maintenant près de trois millions. Partant de ces faits, M. de Cuverville s'applique à montrer tout l'intérêt qu'il y aurait pour les deux Frances, à ce que notre industrie et surtout notre agriculture épuisée trouvent des débouchés au Canada. La vieille France donnerait ses enfants; la nouvelle, ses immenses territoires encore stériles.

L'idée est utile et généreuse. Et il faut saluer un soldat qui a le courage d'oublier toute guerre de conquête, pour convier les peuples à profiter les uns des autres, dans la paix, et pour leur prospérité commune.

Mais avant les rapports du commerce et de l'industrie entre les deux Frances, il faut l'entente des âmes et l'union des efforts. C'est une tâche que la *Revue* a voulu prendre pour elle. Elle n'y faillit point.

Paul Bastien.

MOMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

Pourquoi Jeanne d'Arc n'a pas encore de poète, par JOSEPH BOUTEYRE. Lyon, librairie de la *Croix*.

Les Jeunes Gens du Nouveau Testament, par le R. P. J.-M. LAMBERT.

Etudes d'archéologie et d'histoire, par PAUL ALLARD.

L'année de l'Eglise, 1898 (1^{re} année), par CH. EGREMONT.

Les Saints : Saint Dominique, par JEAN GUIRAUD.

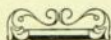
Les Saints : Saint Henri (2^e édition), par HENRI LESÈTRE.

Volumes à 3 fr. et 3 fr. 50, chez Victor Lecoffre, Paris.

A l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Abel Bergaigne, membre de l'Institut, professeur en Sorbonne, M. Marc Legrand, notre aimable confrère, a récité quelques strophes qui ne manquent ni d'ampleur, ni de mouvement.

Nous remercions MM. Massicotte et Belliveau de leur **Grand Almanach Canadien**, qui a les qualités de variété et d'agrément requises de ces sortes d'ouvrages.

P. B.



Les Revues

Mercure de France. — Janvier. — Je voudrais parler d'abord du roman de WELLS (Décembre 1898-Janvier 1899), l'écrivain de langue anglo-saxonne, qu'a traduit M. H. Davray avec l'exactitude élégante, trop rare chez les traducteurs qui sont généralement ou inexacts ou inélégants, quelquefois l'un et l'autre. *La Machine à explorer le temps* est un de ces romans particuliers à l'Angleterre où, grâce à une combinaison plus ou moins ingénieuse, on se trouve transporté dans l'avenir des sociétés ou dans l'Utopie. Wells se rattache à la tradition de Morus, de Edward Bellamy qui vient de mourir et dont la *Looking Backward* a eu tant de succès. Je tiens à signaler l'œuvre comme curieuse, parfois profonde. Notre collaborateur M. Paul Bastien vous en dira plus...

RÉMY DE GOURMONT : *La Philosophie du cliché.* — Quel esprit complexe que l'auteur des *Epilogues* ! Écrivain de talent rare, subtilement délicat, philologue faisant jaillir des mots toute une vie cachée, historien curieux des origines des choses, il passionne et séduit. Avec tout cela, un sens commun très robuste et très sain, qui l'empêche de se griser d'intellectualisme naïvement orgueilleux, voilà tout l'homme et l'écrivain... Comme il le fit lors de l'apparition du livre de M. E. Deschanel, il reprend non plus cette fois surtout les déformations des mots, mais les corruptions de sens que l'usage apporte à travers les siècles et les pays. A lire son étude, on a peur de ce pathos amphigourique et de ce baragouin que nous parlons usuellement par la force des lois de l'habitude et de l'imitation.

ANDRÉ FONTAINES : *Rembrandt chez lui.* — Encore une étude sur Rembrandt au *Mercury* ! Mais là ! je préfère celle de Charles Morice, avec la synthèse puissante qu'il donne de ce mystérieux génie ; malgré tout, de bons détails dans l'étude de M. Fontaines.

Grande Revue. — Janvier. — C. BOUGLÉ : *La Philosophie de l'Antisémitisme.* — M. Bouglé étudie l'antisémitisme avec une force logique et avec une subtilité gracieuse dans son ironie vraiment remarquable. Y a-t-il une philosophie de cette rage ? A lire certains prophètes (oh pardon ! pour ce terme judaïsant) de cette foi fanatique, on le croirait ; le talent de M. Drumont s'est dépensé vainement à rattacher l'antisémitisme à certaines conceptions historiques ou philosophiques : « Mon maître, M. Taine... », comme dit Drumont... A cette phrase, on a envie de répondre par celle de certaines contrées paysannes de l'Est : « C'qu'on est obligé d'entendre ! »

La Revue Blanche. — *Le Conseil du Peuple*, comédie de GUNNAR HEIBERG, en cours de publication ; et des notes de M. GASTON MOCH sur *l'Instruction des troupes et ses gaspillages de temps* ; j'en parlerai plus longuement ; enfin, des vers de TISTAN KLENGSIR, moins mal que de coutume, mais comme tout cela sent la verroterie ! comme cette gracieuseté est gracile et maniérée !

Revue Encyclopédique. — Je suis en retard pour parler de certains très beaux articles parus dans les numéros des derniers mois. Avant tous, en date et en valeur, celui de M. PAUL BOURGET, sur la *Correspondance de Renan* (12 novembre 1898). Ce sont « quelques retouches » au portrait des *Essais de Psychologie*, et notre grand psychologue croit que la Correspondance modifie l'idée que l'on

doit se faire du génie de Renan. En quelques pages, qui peuvent compter parmi les plus belles dans la simplicité de leur force, que M. Paul Bourget ait écrites, il définit les différentes formes d'esprit de Renan et de Taine. L'un fut un esprit métaphysique, ayant « l'esprit cosmique », comme dit M. Paul Bourget; l'autre, fut un psychologue avant tout. Et ce métaphysicien que fut Renan commença à penser en mathématicien et en croyant, puis parmi ses études d'exégèse laissa tomber la part de croyance qui restait de ses luttes de conscience, garda dans sa désespérance de ne plus croire sa confiance unique en la science, s'acheminant ainsi lentement vers un nihilisme souriant... Et l'optimisme des dernières années fut, si je puis dire, le calme de cet esprit ne croyant plus à rien, délivré de ces scrupules. La métaphysique de Renan aboutit à une esthétique.

Au contraire, l'évolution de Taine — qui est celle que M. Bourget a le mieux analysée — va de la science à la morale et recommence en sens inverse le chemin parcouru par Renan. De la science, le disciple intransigeant du positivisme français et anglais, dédaigneux de toute métaphysique, bonne pour un spiritualisme à la Cousin, s'est élevé jusqu'à la morale — peut-être avec le temps se fût-il acheminé jusqu'à la métaphysique.

Ces lignes sur M. Taine, comme tout ce que M. Bourget a écrit sur l'auteur de *l'Intelligence*, peuvent s'approprier à son esprit. L'évolution de Taine fut celle de M. Bourget. Ces pages serviront en première ligne à documenter quiconque voudra parler du grand esprit qu'est l'auteur de *Cosmopolis* et de tant de chefs-d'œuvre. Et puisque je parle en ce moment de la *Revue Encyclopédique*, je peux dire qu'elles sont la meilleure réponse à la critique étroitement pédante de M. Georges Pelissier sur la *Duchesse Bleue*. A tous ceux qui, dans M. Bourget, n'ont voulu voir que l'écrivain brillant du high-life, elles suffiraient à répondre, si ces critiques méritaient une réponse.

M. Bourget dit que la *Correspondance de Renan et de M. Berthelot* modifie l'idée que l'on peut avoir de son esprit... Je ne crois pas que ce soient ces lettres qui aient apporté au tableau les retouches nouvelles. Ce n'est pas l'esprit de Renan qui est différent — mais entre l'auteur des *Essais de psychologie contemporaine* et l'écrivain de *Cosmopolis*, il y a des différences assez grandes pour avoir suffi à modifier sa conception. Entre le renaniste de 1882 et le chrétien de 1898, les divergences de croyances font les divergences d'opinion.

Félicien Rops, par CAMILLE MAUCLAIR. — Excellente étude, très délicate.

J'ai reçu diverses autres Revues : comme la **Revue d'Europe**, le **Monde Illustré**, de Montréal. Pour en parler comme il convient, j'aurais trop peu de place aujourd'hui. En remerciant ces revues, je les prie de me faire créance un mois durant.

Georges Grappe.



LE THÉÂTRE A PARIS

EUGÈNE BRIEUX

et MAURICE DONNAY (1).

M. Eugène Brieux et M. Maurice Donnay sont devenus depuis quelque temps les fournisseurs ordinaires de notre théâtre. Leurs pièces paraissent avec l'hiver sur l'affiche et remplissent la saison. Le succès est l'événement annuel de leur vie littéraire et de la nôtre. Ils sont entrés dans l'Eglise triomphante des auteurs dramatiques. Mais on sait que le bonheur des bienheureux eux-mêmes n'est pas sans fadeur. Il est difficile d'imaginer un paradis qui ne soit pas monotone. On ne doit pas y avoir l'impression de la lutte, de l'imprévu, du contraste délicieux de la joie et de la souffrance. Le talent de M. Brieux et de M. Donnay est trop régulièrement productif. Sûr de l'applaudissement s'il emploie les moyens qui l'ont déjà fait applaudir, il n'en cherche pas d'autres ; son unique dessein est de se ressembler à lui-même. Si bien que *Georgette Lemeunier* est une quatrième édition d'*Amants* et que *le Berceau* rappelle furieusement par ses derniers actes *l'Evasion* (2), à moins que par le premier il ne fasse songer, ce qui serait plus grave, à *la Loi de l'homme* de M. Paul Hervieu. Il est vrai que nos lecteurs d'Amé-

(1) Théâtre-Français, *le Berceau*, pièce en trois actes de M. Eugène Brieux. — Théâtre-Antoine, *Résultat des Courses*, drame en quatre actes de M. Eugène Brieux. — Théâtre du Vaudeville, *Georgette Lemeunier*, comédie en quatre actes de M. Maurice Donnay.

(2) Pièce en trois actes de M. Eugène Brieux.

rique sentiront moins le défaut que les spectateurs français, et que nos délicats Parisiens, en passant les mers, retrouveront peut-être un peu de leur première nouveauté.

Il y a pourtant peu d'écrivains dramatiques aussi chercheurs que M. Brieux. Le revers de sa prospérité est qu'on ne lui laisse pas le temps de trouver et qu'il fait des pièces sur la commande des directeurs, non sur l'invitation de son génie. Cette année, il semble avoir voulu tracer deux voies nouvelles à son invention. *Le Berceau* a dans son début quelque chose de plus serré, de plus logique, de plus volontaire que *l'Évasion*. L'auteur paraît vouloir réduire sa pièce à un théorème sec et net. *Résultat des Courses*, au contraire, illustre l'idée d'une foule d'épisodes de détail, de tableaux amusants qui la grossissent pour un public populaire. Ce sont deux desseins contradictoires. Et il faut louer l'auteur de cette diversité d'inventions. Mais, après cet effort initial, sa pièce rentre dans le chemin battu. Et *le Berceau* devient un mauvais drame et *Résultat des Courses* un médiocre « mélo ».

Mlle Laurence Marsanne a pris un premier mari par amour. Elle est devenue Mme Chantrel avec l'enthousiasme, les illusions et les exigences qu'on apporte toujours quand on expérimente pour la première fois le mariage et un mari. Naturellement, il a fallu en rabattre. Et naturellement, aussi, elle s'est refusée à rien diminuer de l'idéal dont elle ne trouvait pas en M. Chantrel la réalisation. Non pas que M. Chantrel ne fût pas aimable, non pas qu'elle ne l'aimât point : mais il n'avait pas renoncé à se laisser aimer par d'autres que par sa femme. Et Laurence acquit brusquement la certitude que son mari avait renoué avec une ancienne maîtresse et qu'ainsi il n'avait pas cessé, depuis qu'il l'avait épousée, de la trahir.

Il faut que vous admettiez avec moi que l'épouse outragée n'ait pas un instant la pensée de pardonner : ce qui est un peu invraisemblable, à une époque où la faiblesse des volontés rend l'indulgence presque aussi facile qu'elle est peu méritoire ; ce qui l'est davantage, étant donné que Laurence a un fils et que ses devoirs de mère doivent planer bien au-dessus de ses ressentiments d'amante. Admettons pourtant qu'elle soit inexorable. Et puisque

nous sommes en train d'accorder à l'auteur tout ce qu'il nous demande pour faire sa pièce et bâtir sa thèse, consentons que Laurence, une fois rentrée dans sa famille, cède aux supplications des siens, recommence une autre expérience du mariage et, pour donner à sa vie brisée l'apparence d'une conduite régulière et à son fils un sérieux protecteur, épouse en secondes noces, après un divorce bâclé, M. de Girieu, vieil homme peu sage quoique un peu mûr, qui soupirait sans espoir pour elle dès avant sa première union.

Vous voyez maintenant se dessiner le sujet de la pièce et se préciser peut-être la conclusion où veut aboutir l'auteur. Que va devenir dans ce nouveau ménage hâtivement fondé, l'enfant, symbole vivant de l'ancien? Où la mère trouvera-t-elle la place du berceau? Le petit Julien Chantrel voit son père une fois par semaine. Sa vie est déjà arrangée comme au collège avec un jour de sortie. Mais qu'un accident, qu'une maladie vienne en troubler l'ordre, comment ce programme provisoire et artificiel prévaudra-t-il contre les toutes puissantes lois de la nature qui veulent qu'autour du berceau veillent ensemble jour et nuit la mère pour la tendresse, le père pour la protection? Et, dès lors, n'est-elle pas monstrueuse cette loi qui permet à des époux, sur un caprice ou pour de basses raisons, de se séparer, en laissant inachevée et inachevable une œuvre sacrée : l'éducation de cet enfant qu'ils ont affligé de la vie? Où des juges trouveront-ils l'autorité et le pouvoir de désunir ceux que la vie a pour jamais enchaînés? Les âmes sensibles ne seront pas loin sur ce point de donner raison à l'auteur du *Berceau* : le divorce devrait être interdit quand des enfants sont nés qui sanctifient le mariage. Et les législateurs seuls, plus sceptiques, souriront à la pensée des autres monstruosité que la loi consacre, et diront toutes les injustes supériorités accordées par le code à l'enfant qui a la chance de naître légitime sur celui qui ne l'a pas eue. Vouloir refaire le code au point de vue de la protection de l'enfance, c'est vouloir le refaire tout entier. Pour ma part, je ne verrais pas d'inconvénient à ce qu'on le refasse si j'imaginai sur quelles bases on le refera : car la sensibilité n'en est pas une.

Non, ma pitié ne va pas à Raymond Chantrel, père déchu,

ni à Mme de Girieu, mère imprudente et égoïste, ni au petit Julien que la singularité de sa situation n'empêchera pas d'être aimé dans le présent et d'avoir l'avenir devant soi. Elle va à ce pauvre M. de Girieu, dont la vie est fixée, sinon va finir et qui a joué sa dernière carte sur un jeu truqué. Il a espéré un peu de bonheur pour lui, du calme pour les autres dans cette existence nouvelle qu'il a commencée à cinquante ans. Il se voyait protégeant de sa sagesse et de son expérience une femme qu'il aimait et un enfant qu'il ne haïssait pas, chéri — qui sait? — de l'une et de l'autre à force de l'avoir mérité. Mais on s'est joué de lui. Quoiqu'il fasse, il ne remplacera jamais le mari et le père. Il sera pour éternellement un étranger dans son ménage. Le souvenir de l'Autre dominera par la présence de son enfant les heures les plus intimes. Il n'aura jamais à soi cette femme qui est une mère. L'enfant luttera sourdement, traîtreusement, presque innocemment, implacable ennemi logé dans la place. Et tout ce qu'il pourra faire pour gagner l'affection de l'irréductible petit être paraîtra insuffisant et mesquin à la mère qui trouve naturel l'impossible. La vraie tragédie est dans le cœur de ce malheureux.

M. Brioux n'a fait que l'entrevoir. La scène où il l'indique est la meilleure de l'ouvrage. La vie s'y révèle à chaque mot. Et on sent M. de Girieu et Laurence dans une impasse dont ils ne sortiront pas. M. Brioux n'a pas voulu les y laisser. Négligent Julien, trop petit pour intéresser un public et M. de Girieu peut-être trop âgé, il s'est résolu à ne prendre de la situation qu'un aspect, celui qui lui a paru le plus dramatique, mais celui qui était, au fond, le plus banal, Laurence et M. Chantrel. Il ne va plus s'agir dans les deux actes suivants du problème posé par l'enfant non plus que de celui posé par le second mari, mais des sentiments qu'éprouveront, réunis autour du berceau de leur fils malade, les époux divorcés. La pièce à thèse tourne au drame d'amour.

L'état du petit Julien s'est rapidement aggravé. Le docteur défend toute sortie. Il faut que M. Chantrel renonce au droit que le tribunal lui a accordé de voir son fils, le jeudi de chaque semaine. Sa situation à ce moment est si atroce qu'on oublie la

faute. Nous sommes presque pour lui, lorsqu'il vient demander à M. de Girieu l'autorisation de veiller au chevet de Julien. Mais quelle délicatesse la générosité du second mari de sa femme ne lui impose-t-elle point ! Et comme il est mal venu de mesuser de l'hospitalité qu'on lui accorde ! La nature, il est vrai, est toute puissante elle qui réunit le ménage que la société a dissous. Mais dès l'instant où Raymond va dire à Laurence d'autres mots que ceux qui lui sont ordonnés par son angoisse paternelle, il perd tout droit à notre sympathie. L'habileté de M. Brieux a été de reculer le plus possible ce moment. Je consens à suivre la pièce jusqu'à la scène où, brisés par une longue douleur commune, oubliant, dans la joie de renaître à l'espérance, les devoirs que tant de convenances leur imposent, les deux époux se jettent dans les bras l'un de l'autre à la nouvelle que leur enfant est sauvé. Le souvenir leur est permis.

Mais rien de plus. Et cela révoltera toutes les consciences que M. Chantrel ait senti sa femme palpiter dans ses bras d'un bonheur qui n'est pas tout entier maternel. D'ailleurs, qu'est-ce que cela prouve ? Qu'ils n'ont jamais cessé de se désirer puisque le désir renaît dans ces circonstances atroces. Leur divorce dès lors n'est qu'un caprice. Et M. de Girieu, qui a été un bienfaiteur pour la femme et pour l'ancien mari, est une victime deux fois sympathique. Je ne m'intéresse plus à ses bourreaux, ni au petit Julien. La thèse du même coup disparaît. C'est un adultère particulièrement odieux que celui que la générosité du mari a seule rendue possible. Qu'ils ne le commettent point, en effet, que Chantrel parte pour un grand voyage en Afrique, que Laurence se sépare de son second mari pour se consacrer à son fils, je ne vois qu'un vrai malheureux dans ce dénouement : et c'est M. de Girieu, qui seul ne méritait pas de l'être. Sa grandeur d'âme a fait de lui la dupe de tout le monde. Il résulte de cette histoire, non pas que l'enfant est sacrifié dans le divorce, mais que c'est le second mari ; non pas qu'il ne faut pas divorcer, mais qu'il ne faut pas épouser une femme divorcée. C'est le point de vue opposé de celui auquel l'auteur s'était placé au début de l'œuvre. De thèse et de personnages solides et conséquents, il n'est plus question, à la fin de l'œuvre, mais de trois

insensés qui n'ont su ce qu'ils faisaient. La logique de M. Brieux l'a abandonné au milieu de sa pièce : son esprit a été dupe de son cœur. Et il s'est laissé engager dans une aventure romanesque et banale, que ne laissait nullement prévoir le ferme début de son œuvre.

Mlle Bartet (Laurence) et M. Worms (de Girieu) ont seuls de l'autorité et des accents vrais dans la troupe de déclamateurs endimanchés à laquelle M. Brieux a confié sa pièce.

..

Dans *Résultat des Courses*, il s'agissait de développer l'idée beaucoup plus simple qu'indique le titre. Ce qui résulte des courses, c'est pour l'ouvrier qui s'y adonne la destruction de toute vie régulière, des habitudes de fainéantise, des dépenses disproportionnées, et finalement des besoins d'argent qu'il satisfera, s'il le faut, par le vol. C'est l'histoire du père Chanteau, estimable ouvrier zingueur, qui, pour avoir pris l'habitude de jouer aux courses, vend tout ce qu'il a et emploie à un pari l'argent que son patron lui avait confié pour payer une traite. Il évite à grand-peine la correctionnelle et roule de bas-fonds en bas-fonds jusqu'à ce qu'enfin son fils le retrouve, le soustrait à son milieu et le sauve par sa bonne conduite. M. Brieux a trouvé là l'occasion d'une série de petits tableaux qu'a admirablement mis en scène M. Antoine. Un atelier de zingueurs, une « balade » des ouvriers à la campagne, l'interrogatoire des vagabonds au commissariat de police, sont autant d'illustrations amusantes d'une idée dramatique qui par elle-même manquait d'imprévu et de profondeur.

..

La mélancolie si sympathique qui donnait un charme tout particulier aux premières productions de M. Maurice Donnay et qui survivait dans notre souvenir aux délicates fantaisies de son esprit, domine victorieusement sa dernière œuvre. « L'amour véritable et profond rend les hommes et les femmes ver-

tueux », fait-il dire à un des personnages de *Georgette Lemeunier*. Le sentiment chez l'écrivain l'emporte peu à peu sur l'ironie, et il lui fait aimer l'honnêteté. Aussi la dernière créature féminine de l'auteur d'*Amants* se plaît à être tout à fait honnête. La passion du bien avec tout ce qu'elle implique d'enthousiasme et de naïveté est la dernière passion de M. Maurice Donnay déjà un peu vieillissant.

Il est probable (je n'ai pas vu l'œuvre « aux chandelles ») que Mme Réjane et M. Guitry rendent avec leur ordinaire ironie et leur tendresse méfiante les rôles de Georgette et de Lemeunier. Décidément, l'auteur prend parti pour les bourgeois contre les artistes et il est revenu, après une longue école buissonnière, au goût des sentiments simples et vrais qui survivent malgré tout dans la veulerie générale.

Philippe Malpy.



A MÈRE PATRIE

Au souffle des zéphyrs, sous un ciel sans nuage
Fleurit un doux pays dont le nom enchanteur
En un fervent amour fait palpiter mon cœur
Offrant de ses respects le plus sincère hommage.

La victoire souvent, animant son courage,
Au sein des noirs combats l'a couronné vainqueur;
Au souffle ardent du Ciel, ce noble inspirateur,
Naquirent les splendeurs de son divin langage.

Salut, sol bien-aimé; salut, drapeau de lys
Surpassant en beauté les éclats de l'iris;
Tu fus toujours notre espérance.

Cette terre, où germaient ces prodiges des cieus,
Où le génie habite un palais glorieux,
Fut notre berceau, ... c'est la France.

J. N. Legault.

Saint-Henri de Montréal, janvier 1899.



LES THÉÂTRES

Plusieurs de nos confrères ont annoncé, il y a quelques jours, l'engagement à l'Opéra-Comique d'une jeune fille du monde. Nous pouvons préciser d'une façon particulière : Il s'agit de Mlle Gerville-Réache, nièce du député de la Guadeloupe.

Mlle Gerville-Réache travaille depuis plusieurs années avec Mme Rosine Laborde et a obtenu de très grands succès dans les concerts où elle s'est fait entendre. Elle débutera dans le courant de la saison.

* *

Le 5 janvier dernier, la toute gracieuse mais puissante artiste, Mlle Jane Petit-Degorce, réunissait chez elle une vingtaine d'amis.

Après un diner exquis, après des paroles aimables dites en sablant le champagne — le roi et la reine n'ayant pas été oubliés, — nous entendîmes le piano chanter la plus musicale harmonie.

Deux des plus charmantes élèves de Mlle Petit-Degorce, Mlles Jeanne et Eugénie Cornet, vinrent dire le *Duo de Jean de Nivelle* ; puis Mlle Jeanne Cornet chanta seule l'*Exquise Gavotte* de Gaston Lemaire, et Mlle Eugénie Cornet : *Fior d'Aliza* de M. Massé.

M. Wagmet vient dire, avec brio, les *Stances de Lackme*.

Et Mlle Jane Petit-Degorce fut magnifique et éblouissante de talent dans *Faust* (air des bijoux), le *Pardon de Ploërmel* (Meyerber), le *Concert à la Cour* (Auber), et dans tout ce qu'elle chanta divinement bien comme toujours.

Les demoiselles Cornet, dirigées par le pilote merveilleusement sûr qu'est Jane Petit-Degorce, vont toutes voiles déployées vers les splendeurs de l'Art. Elles peuvent espérer atteindre un jour le brio suprême de la grande artiste que nous applaudissons sincèrement.

* * *

La semaine dernière, aux Variétés, on a joyeusement fêté la décoration de M. Maurice Hennequin, le sympathique auteur du *Voyage autour du Code*.

Pendant un entr'acte, directeurs et interprètes se sont réunis au foyer, et tous ont toasté en l'honneur du nouveau légionnaire, pendant que l'amusante fanfare de Castelsarazin sonnait le ban d'usage et que M. Samuel lui donnait l'accolade.

* * *

A la Comédie-Parisienne, sur la réclamation de M. Chevillot, rédacteur au Ministère de la Justice, on vient de changer le personnage de même nom, dans *Mirages*, en Chevilleau. Si l'on se rappelle que *Loreau est acquitté* est devenu, après une réclamation identique, *Lorot*, on verra que la direction de la Comédie-Parisienne est à la fois très courtoise et très ingénieuse, puisqu'elle satisfait, avec l'échange de quelques lettres, de légitimes susceptibilités et respecte le texte — euphonique — des auteurs.

*
**

Notre collaborateur, M. Jules Brousseau, l'explorateur bien connu, de retour d'une importante mission au Contesté franco-brésilien, fera le vendredi 3 février, dans la salle des séances de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, une conférence sur ses voyages à la Guyane et au Contesté franco-brésilien.

Pendant 10 ans, de 1887 à 1898, M. Brousseau a parcouru, à peu près, en tous sens, les régions encore inconnues, comprises entre le Maroni et l'Araguay. Il y a vécu la vie aventureuse et pleine de dangers, du chercheur d'or et de l'Indien; tantôt sur les fleuves et les rivières, gouvernant sa pirogue dans la descente vertigineuse des rapides, tantôt le sabre et la hache en main, se frayant un chemin dans les fourrés encore inconnus de la forêt vierge.

M. Brousseau a découvert de la houille, excellent combustible, et il a relevé à la boussole et à l'estime le fleuve Carsevenne et le fleuve Cachipour qui conduisent aux riches mines d'or du Contesté. Il a découvert, en outre, les sources du Counani, de la rivière Carnot, de la rivière Yaoné et du Uapa Grande.

Cette conférence sera de tous points intéressante et accompagnée de projections à la lumière oxyhydrique par M. Molteni.

*
**

M. l'abbé Joseph Bouteyre a donné, lundi dernier, 3 janvier, une conférence remarquablement intéressante sur Jeanne d'Arc.

La Mission de Jeanne D'Arc finit-elle à Reims? tel était le sujet de la conférence de M. l'abbé Bouteyre.

*
**

Nos collaborateurs, MM. Henri de Châtillon et Louis Fouché, viennent de terminer une pièce en 4 actes, en vers, intitulée *Liddy*, qui sera représentée à Paris, le mois prochain, sur la scène d'un de nos théâtres privés.

*
**

Les grandes redoutes du Moulin-Rouge font, tous les samedis, monter à Montmartre le Tout-Paris qui s'amuse.

*
**

Le dernier numéro de *La Vie Théâtrale* contient un joli portrait littéraire de M. Henri Lavadan, le nouvel élu de l'Académie française, par notre confrère, M. Edouard André.

*
**

Les joyeux étudiants sont plus nombreux que jamais aux bals entraînants que le toujours riant Bullier donne tous les jeudis, samedis et dimanches.

Et vive la joie! Elle seule est bonne. C'est pourquoi les habitués de Bullier estiment qu'elle est le soleil de leur vie!

Fantasio.



Spectacles

OPÉRA. — 8 h. «/» . — Don Juan — La Valkyrie — Faust.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/2. — Struensee. — Le Berceau.

OPÉRA-COMIQUE. — La Vie de Bohème.

ODÉON. — 8 h. «/» . — La Reine Fiammette.

THÉÂTRE SARAH BERNARDT. — 8 h. 1/2. — La Tosca.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/4. — Georgette Le-munier.

GYMNASÉ. — 8 h. 1/2. — Trois femmes pour un mari.

VARIÉTÉS. — Le Voyage autour du Code.

GAITÉ. — 8 h. 1/2. — La fille de Mme Angot.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. «/» . — Caillette — Chéri.

PORTE-ST-MARTIN. — 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.

AMBIGU-COMIQUE. — 8 h. 1/2. — La Mioche.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 1/2. — Folies-Revue.

TH. CLUNY. — 8 h. 1/4. — La Poule Blanche.

TH. ANTOINE. — 8 h. 1/2. — L'Avenir — Son petit cœur.

LES BOUFFES PARISIENS. — 8 h. 1/4. — Véronique.

NOUVEAU THÉÂTRE. — 8 h. 1/2. — Le Roi de Rome.

COMÉDIE-PARISIENNE. — 8 h. 1/2. — L'École des Amants.

OLYMPIA. — 8 h. 1/2. — Conte de Mai — Folles amours.

LA SCALA. — En voilà de la chair!

LES CAPUCINES. — 9 h. «/» . — Paris Com-plote — Odette Dulac.

LES FOLIES-BERGÈRES. — 8 h. 1/2. — La Princesse au Sabbat.

CASINO DE PARIS. — Championnat de lutte, etc.

ELDORADO. — Parlons d'autre chose.

LE NOUVEAU CIRQUE. — 8 h. 1/4. — La Cascade merveilleuse.

LA ROULOTTE. — 9 h. 1/4. — Voyage cel-lulaire.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Miss Scheffer — Au Texas, etc.

MOULIN-ROUGE. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2. — Concert-Bal.

LA CIGALE. — 8 h. 1/2. — Le petit Spahi.

CINÉMATOGRAPHE. — Le voyage au Japon.

BULLIER. — Tous les jeudis, bal masqué.

MUSÉE GREVIN. — Tananarive — Le Dahomey, etc., etc.

JARDIN D'ACCLIMATATION. — Ouvert tous les jours — Concert tous les dimanches.

Puissance du Canada

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

VASTE TERRITOIRE A COLONISER

Riches régions minières et forestières de toutes sortes

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toute culture, communications faciles avec les **marchés locaux** et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent, avec une QUINZAINE DE CENTS FRANCS, acheter un lot d'environ 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 20 ou 30 sous l'acre. Les lots sont de 100 acres (environ 40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du **bois de pulpe** d'une quantité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'OR, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titanique, chronique et magnétique), la **plombagine**, le **mica**, l'**amiante**, le **granit** de tout genre, le **kaolin**, le **pétrole**, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante, sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer et le système des Banques est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus ample information, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec, Canada.

Madame Joseph Garriépy

Reçoit les derniers sacrements, les Médecins déclarent sa maladie incurable

Les Pilules Rouges du Dr Coderre lui ont sauvé la vie, aujourd'hui elle est forte, heureuse et en bonne santé.



MADAME JOS. GARIÉPY.

La période la plus dangereuse dans l'existence d'une femme, c'est quand le sang est appauvri ou vicié. Le système alors s'affaiblit, l'énergie se perd, et les fonctions du corps qui, en état de santé, sont à peine remarquées, deviennent des occasions de souffrances et d'alarme. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont reconnues être le meilleur remède pour purifier, enrichir le sang et renforcer les nerfs. Voilà le secret par lequel ce remède a obtenu de si merveilleux succès en guérissant là où toutes les autres médecines ont échoué. Pour vous prouver que ce que nous vous disons des Pilules Rouges du Dr Coderre est vrai, nous vous mettons sous les yeux le témoignage que nous envoie Mme Gariépy. Voici ce qu'elle dit : « Je suis née à Saint-Roch « Richelieu, maintenant je demeure à Montréal. « Depuis quatre ans j'ai souffert le martyre. « J'avais des douleurs si fortes dans l'estomac « que j'étouffais. Une nuit, l'étouffement fut si « fort que mon mari courut au médecin. Il me « donna quelque chose pour me soulager, mais « il déclara ne pouvoir me guérir. Je continuai à « endurer des douleurs atroces. Je souffrais aussi « d'une vilaine bronchite et de l'asthme, j'étais « d'une grande faiblesse. Il m'était impossible de « me reposer un instant dans mon lit, j'étouffais « trop, j'étais là clouée sur une chaise, incapable « de me remuer. Le docteur continuait à me soi- « gner, et pendant les deux dernières années, « plusieurs autres médecins me soignèrent ; mais « à la fin, ils m'avouèrent que tout était fini, leur « science était épuisée. Je me préparai à mourir, « je reçus tous les derniers sacrements. Un jour, une amie qui avait été guérie par les « Pilules Rouges du Dr Coderre vint me voir et me conseilla d'essayer ce remède. J'ai « suivi son conseil, et je dis en toute sincérité que si je suis en vie aujourd'hui, et jouis « d'une bonne santé, c'est grâce à ce puissant remède. Je fais mes lavages et tout mon « ouvrage sans fatigue. Je ne puis trop les recommander et en faire assez d'éloges. Si « j'eusse connu ce bon remède plus tôt, je n'aurais pas tant souffert et payé inutilement « tant de comptes de médecins et de remèdes. » Mme JOS. GARIÉPY, N° 458, rue Maison- neuve, Montréal.

Femmes qui souffrez, demandez, exigez, insistez pour avoir les Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles, vous aurez alors celles qui guérissent toujours. Les Pilules Rouges du Dr Coderre guérissent infailliblement le beau mal, le mal de tête, les maux de reins, de côtés, font désenfler les mains, les jambes et les pieds, douleurs dans le bas-ventre, douleurs des maladies mensuelles, irrégularités, toutes les maladies du changement d'âge, leucorrhée, l'hystérie, douleurs dans l'estomac, manque d'énergie, fatigue après le moindre exercice, dos faible, vertige, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, dépression de l'esprit ou mélancolie ; aux femmes pâles et faibles, les Pilules Rouges du Dr Coderre font du sang rouge, riche et pur, elles rendent les joues roses, les yeux terues luisants, l'appétit aux estomacs faibles, celles que la maladie rend de mauvaise humeur deviennent souriantes, les femmes nerveuses qui ne peuvent dormir recouvrent le sommeil. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont surtout recommandées aux femmes enceintes, elles donneront des forces à la mère et aideront à la formation de l'enfant. Nous n'exagérons rien, ce que nous vous disons des Pilules Rouges du Dr Coderre est vrai, ne soyez pas surprises, elles sont pour les femmes c'est pourquoi elles guérissent toutes femmes.

N'OUBLIEZ PAS que nous avons à votre disposition un médecin spécialiste des plus éminents pour les maladies des femmes. Nous vous invitons à lui écrire une description complète de votre maladie. Si vous le préférez, écrivez-nous pour un blanc de traitement. Il vous répondra confidentiellement et absolument pour rien. Il voudra de bons conseils, comment vous soigner et vous guérir. Ne retardez pas, car tous les jours votre maladie s'aggrave et devient plus difficile à guérir. Adressez comme suit : DÉPARTEMENT MÉDICAL, BOITE 2306, MONTRÉAL.

EN GARDE contre les Pilules qu'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 1 fr. 25 la boîte. Ces pilules ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre, ce sont des imitations.

REFUSEZ-LES. Elles vous feront plus de mal que de bien, car un grand nombre de ces imitations contiennent de la strychnine, de la morphine et de l'arsenic, et comme vous le savez ces drogues sont dangereuses. Si vous ne pouvez vous les procurer chez votre marchand ou si vous avez des doutes, envoyez-nous 2 fr. 50 centimes en timbres-poste pour une boîte ou 12 fr. 50 centimes pour six boîtes. Vous êtes certaine que vous recevrez par le retour de la malle les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre. Nous les envoyons dans toutes les parties du pays et à l'étranger franc de port. Donnez-nous votre adresse bien complète afin d'éviter tout retard dans l'envoi. ADRESSEZ COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, BOITE 2306, MONTRÉAL, CANADA.

LA MODE PARISIENNE

L'Administration de la REVUE DES DEUX FRANCES se charge de fournir les patrons sur demande.



1. Toilette de maison en serge. La jupe très plate du haut, montée en deux plis couchés derrière cachant la couture du dos, est ornée d'un volant en forme entièrement garni de galons serpentins. Corsage-veste à basque courte et crénelée, ouvert devant sur un gilet garni de boutons de nacre et revers brodés de galons, s'ouvrant lui-même sur un plastron froncé en travers et formant une double tête au milieu du devant sous laquelle se trouve la fermeture. Manche à petit bouffant.

2. Toilette de visite en drap corkscrew. La jupe cloche très ondulée dans le bas est entièrement plate à la taille. Jaquette ajustée du dos, à basque longue et plate; le devant tombant droit est orné de grands revers de vison, la basque qui s'écarte en s'arrondissant dans le bas est découpée de chaque côté et bordée de piqûres. Col médicis doublé de vison. Manche très peu bouffante du haut et s'évasant sur la main.

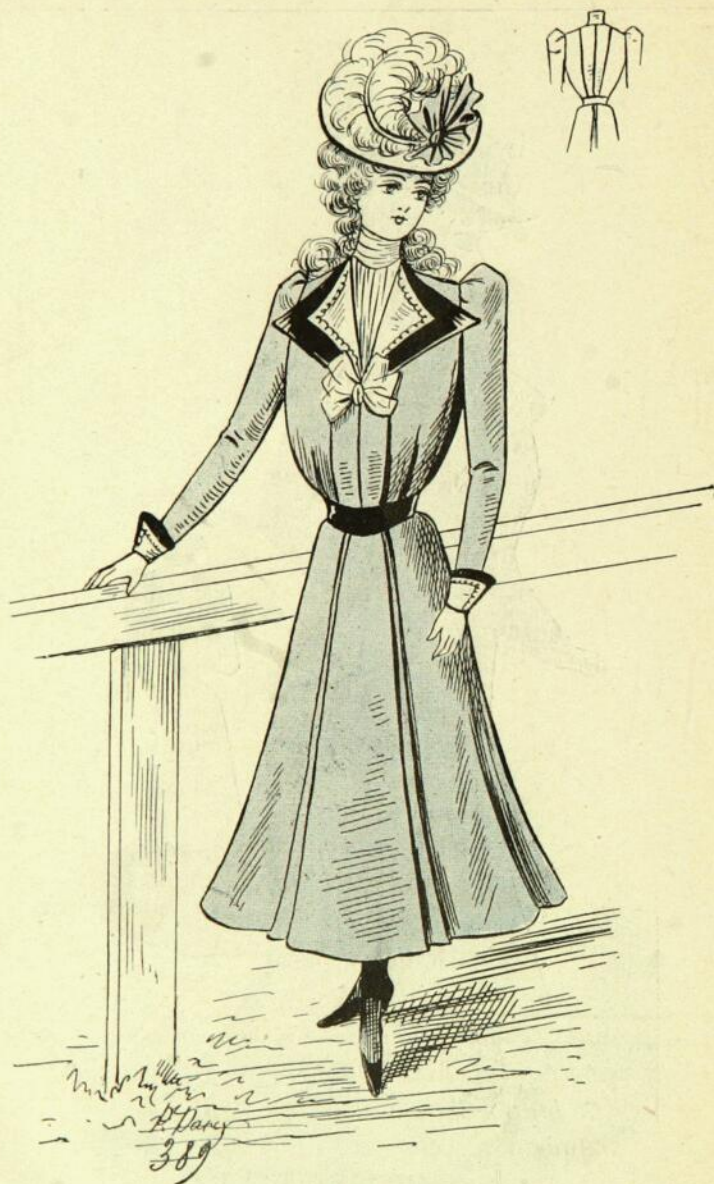


3. Fillette de 5 à 6 ans. Robe droite en satin souple, ornée de broderie dans le bas, recouverte d'une tunique en velours s'ouvrant en arrondi et croisée sur l'épaule, décolletée en rond sur un empiècement de satin brodé, cette tunique est encadrée d'un large entre-deux. Manche formant un petit ballon très court et peu bouffant.

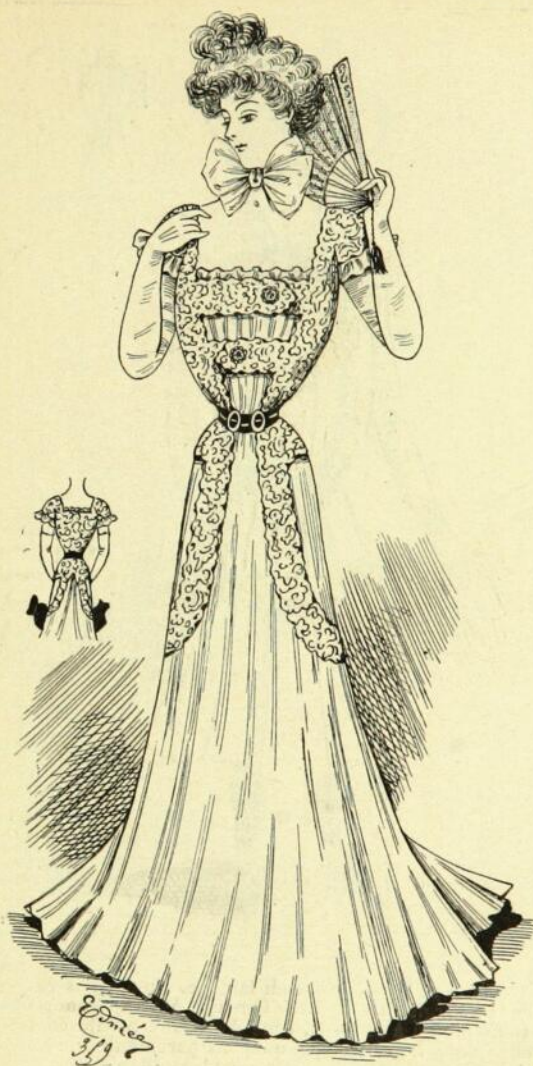
4. Toilette de soirée pour jeune femme en duvet de velours. Tunique fourreau entièrement ajustée et croisée devant, originalement découpée du bas sur un volant de dentelle très long derrière. Une bande de martre encadre cette tunique fermée de côté par trois choux de dentelle ornés au milieu d'un bouton en brillants; le décolleté carré, s'arrondissant gracieusement à l'endroit du croisé, laisse voir une bande de même tissu brodée de perles et de brillants. Une draperie de dentelle traverse le bras et l'épaulette, elle est formée par un rang de perles orné du côté gauche d'une touffe de fleurs.



5. Redingote de forme nouvelle en drap cuir entièrement ajustée du dos, le devant droit est fermé de côté sous un coquillé de satin blanc brodé. Un haut volant ondulé est rapporté sous un biais piqué formant l'arrondi. Manche plate montée sur un biais piqué cerclant l'emmanchure et terminée par un parement de satin brodé. Col droit en drap piqué, orné d'une bande de velours, sur lequel est monté un col ondulé également garni de velours.



6. Toilette de fillette de 12 à 13 ans. Robe en drap uni; la jupe de forme cloche, entièrement plate des côtés, forme un double pli creux au milieu du devant et est montée derrière en deux plis couchés. Corsage à dos plat, orné au milieu de deux plis ronds s'aminçissant vers la taille; le devant plat du haut et légèrement blousé à la taille forme également deux plis ronds, et s'ouvre du haut sur un gilet de satin froncé, encadré d'un double revers de velours et satin, fermant sur la poitrine par un nœud papillon. Manche peu bouffante du haut, terminée par un double revers évasé en velours et satin. Ceinture en velours. Chapeau rond en feutre garni d'une longue plume partant d'un nœud de satin et entourant la calotte.



7. Toilette de bal pour jeune fille en crêpe météore ciel. Jupe plissée soleil. Corsage de guipure jaunie décolleté en carré, fermé devant par deux pattes contrariées ornées d'un bouton de stras et laissant voir un gilet de crêpe plissé. Petite basque de même guipure rapportée au corsage sous une ceinture de velours noir. Un large entre-deux tenant à même la basque s'arrondit dans le bas, devant et dos, laissant passer les plis du milieu du dos. Manche plate et très courte en guipure terminée par un volant de crêpe.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES JOURNAUX DE MODES PROFESSIONNELS DES COUTURIÈRES ET CONFECTIONNEUSES. — Anc. Maison L. MICHAU, A.-J. Laroche, direct^r, succ^r, 8, rue de Richelieu, Paris. — Exposition universelle 1889, médaille d'or, concours commercial de Tunis. — *La Couturière*, organe professionnel; *L'Art de la Couture*, publication de grandes figurines; *L'Élégance*, robes et confection; *Les Toilettes modèles*, gr. édit. avec album; *Le Luxe*, gr. édit. parisienne; *Le Monde et les Théâtres*, arts, modes, illustrations, sports; *La Mode Tailleur pour Dames*; *La Modiste française*. — Travestissements. — Cours de coupe. — Fabrique de mannequins pour couturières. — Toutes les lettres, mandats, renseignements doivent être adressés à M. A.-J. LAROCHE, direct^r. — Adresse télégraphique: Licho-Paris. — Téléphone Paris-Province 111.27 — Spécimen sur demande.



8. Toilette de fillette de 5 à 7 ans. Robe en lainage. Jupe à plis ronds tout autour, partant assez minces de la taille et s'élargissant du bas. Corsage à taille ronde formant trois plis ronds devant et dos et légèrement blousé à la taille, orné d'un col à pointe en velours bordé d'application de guipure. Manche plate terminée par un petit parement de velours. Ceinture et col de velours. Chapeau relevé derrière, garni d'un large nœud papillon.

PHARMACIE
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

18, Carrefour de l'Odéon
et 1, rue de l'Odéon
PARIS

REMÈDES AMÉRICAINS

Remise particulière aux Abonnés de la
Revue des deux Frances.

Maison BILLET
CHAPELLERIE DE CHOIX

Prix spéciaux pour les Abonnés

DE

La Revue des Deux Frances

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX
ANGLAIS

PARIS — 43, rue de Rennes — PARIS

Le Directeur-Gérant : A. STEENS.